



get it right®



DOCUMENT DE REFERENCE
Exercice annuel 2009
clos le 31 janvier 2010



DOCUMENT DE REFERENCE / RAPPORT FINANCIER ANNUEL
Exercice Fiscal 2009
(clos le 31 janvier 2010)



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 mai conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès d'ESI Group, 100/102 Avenue de Suffren, 75015 Paris, ainsi que sur le site Internet d'ESI Group (www.esi-group.com) et de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

TABLE DES MATIERES

1.	RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....	5
1.1.	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	5
1.1.1.	Personne responsable de l'information contenue dans le document de référence.....	5
1.1.2.	Personne responsable de l'information financière.....	5
1.2.	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	6
1.2.1.	Commissaires aux Comptes.....	6
1.3.	RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIETE.....	6
1.3.1.	Informations juridiques.....	6
1.3.2.	Statuts et relations actionnaires.....	6
1.3.3.	Historique de la société.....	9
1.3.4.	Capital et évolution du capital.....	10
2.	PRESENTATION DU GROUPE.....	14
2.1.	PRINCIPALES ACTIVITES ET MARCHES.....	14
2.1.1.	Principales activités.....	14
2.1.2.	Principaux marchés.....	16
2.2.	ORGANISATION DE LA SOCIETE.....	21
2.2.1.	Organigramme fonctionnel.....	21
2.2.2.	Organigramme juridique.....	21
2.2.3.	Fonctionnement du Conseil d'administration.....	21
2.2.4.	Fonctionnement de la Direction Générale.....	21
2.3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES.....	23
2.3.1.	Le chiffre d'affaires.....	23
2.3.2.	La répartition géographique du chiffre d'affaires.....	23
2.3.3.	La poursuite de la forte croissance de l'activité Services et la consolidation de la base installée récurrente 23	
2.3.4.	Le contrôle effectif de la structure de coûts et l'impact d'éléments non récurrents sur le résultat net.....	24
2.4.	INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	24
2.4.1.	Investissements récurrents du Groupe.....	24
2.4.2.	Investissements non récurrents du Groupe.....	24
2.4.3.	Les investissements futurs.....	25
2.5.	FACTEURS DE RISQUES.....	25
3.	GOVERNANCE DU GROUPE.....	26
3.1.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ET EVOLUTION BOURSIERE.....	26
3.1.1.	Actionnaires Fondateurs.....	26
3.1.2.	Etude TPI.....	27
3.1.3.	Evolution du cours de bourse.....	27
3.2.	RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	28
3.2.1.	Composition, Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration.....	28
3.2.2.	Le dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques.....	33
3.2.3.	Limitation des pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué.....	36
3.2.4.	Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux.....	37
3.2.5.	Reference à un code de gouvernance.....	41
3.2.6.	Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale.....	42
3.2.7.	Déclaration des administrateurs au titre du §14.1 de l'Annexe I du Règlement Prospectus.....	42
3.3.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT.....	43
3.4.	CONFLITS D'INTERETS POTENTIELS AU NIVEAU DES ORGANES SOCIAUX.....	45
3.4.1.	Capital détenu par les membres du Conseil d'Administration.....	45
3.4.2.	Opérations conclues entre la Société et ses organes de direction.....	45
3.4.3.	Pactes d'actionnaires.....	45

4.	RAPPORT DE GESTION	45
4.1.	ACTIVITE DE L'EXERCICE FY09.....	45
4.1.1.	<i>Activité de l'exercice FY09.....</i>	45
4.1.2.	<i>Résultats des comptes consolidés.....</i>	46
4.1.3.	<i>Recherche et développement.....</i>	50
4.1.4.	<i>Présentation des comptes annuels et affectation</i>	51
4.2.	PERSPECTIVES D'AVENIR	52
4.2.1.	<i>Evénements postérieurs à l'exercice</i>	52
4.2.2.	<i>Tendances.....</i>	52
4.3.	RESSOURCES HUMAINES	53
4.3.1.	<i>Effectifs.....</i>	53
4.3.2.	<i>Participation, intéressement du personnel et stock option.....</i>	54
4.4.	CONVENTIONS REGLEMENTEES	56
4.5.	LITIGES	56
5.	LES COMPTES	57
5.1.	LES COMPTES CONSOLIDES	57
5.1.1.	<i>Compte de Résultat Consolidé</i>	57
5.1.2.	<i>Bilan Consolidé.....</i>	59
5.1.3.	<i>Tableau de variation des capitaux propres consolidés</i>	60
5.1.4.	<i>Tableau des flux de trésorerie consolidé</i>	61
5.1.5.	<i>Annexe aux comptes consolidés</i>	62
	<i>NOTE 1 : Informations générales</i>	62
	<i>NOTE 2 : Principes et méthodes comptables</i>	62
	<i>NOTE 3 : Périmètre de consolidation</i>	68
	<i>NOTE 4 : Informations sur le compte de résultat.....</i>	69
	<i>NOTE 5 : Information sur le bilan</i>	71
	<i>NOTE 6 : Information par zone géographique.....</i>	80
	<i>NOTE 7 : Risques monétaires.....</i>	81
	<i>NOTE 8 : Engagements hors bilan</i>	81
	<i>NOTE 9 : Autres informations.....</i>	82
5.1.6.	<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.....</i>	83
5.2.	COMPTES ANNUELS	85
5.2.1.	<i>Bilan au 31 janvier 2010 (en euros).....</i>	85
5.2.2.	<i>Compte de résultat au 31 janvier 2010 (en euros).....</i>	87
5.2.3.	<i>Annexes aux Comptes annuels</i>	88
5.2.4.	<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes.....</i>	104
5.2.5.	<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés.....</i>	106
6.	RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE	107
6.1.	L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	107
6.2.	ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	108
6.3.	DECISIONS COMMUNES	109
7.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	109
7.1.	COMMUNIQUEES DE PRESSE ET AVIS FINANCIERS.....	110
7.1.1.	<i>Communiqués de presse et avis financiers en français.....</i>	110
7.1.2.	<i>Communiqués de presse et avis financiers en anglais.....</i>	111
7.1.3.	<i>Informations déposées aux greffes du Tribunal de Commerce de Paris</i>	112
7.2.	INFORMATIONS MISES A DISPOSITION DES ACTIONNAIRES PREALABLEMENT A LA TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	112
8.	TABLE DE CONCORDANCE.....	113
8.1.	INFORMATIONS REQUISES PAR LE REGLEMENT EUROPEEN 809/2004	113

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

1.1.1. *Personne responsable de l'information contenue dans le document de référence*

Monsieur Alain de Rouvray, Président-Directeur Général d'ESI Group :

" J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

" J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. Le rapport de gestion, répertorié au chapitre 4 présente un tableau fidèle des comptes".

"J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence. "

Fait à Paris, le 31 mai 2010

Alain de Rouvray
Président-Directeur Général

1.1.2. *Personne responsable de l'information financière*

Monsieur Eric Müller-Borle, Directeur Administratif et Financier d'ESI Group.

1.2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

1.2.1. Commissaires aux Comptes

Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers – 92200 Neuilly Sur Seine

Représenté par Monsieur Pierre Marty

Dates de nomination : AGM du 25 juin 2009 pour 6 années,

Expiration du Mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2015

PricewaterhouseCoopers Audit est membre de la Compagnie régionale des CAC de Versailles.

PricewaterhouseCoopers Audit remplace sur l'exercice la société **Deloitte Marque & Gendrot**.

Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche

11, Allée de l'Arche

92037 Paris la Défense Cedex

Représenté par Madame Christine Vitrac

Dates de nomination : AGO du 16 décembre 1997, AGM du 26 juin 2003, AGM du 25 juin 2009 pour 6 années

Expiration du Mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2015

Ernst & Young Audit est membre de la Compagnie régionale des CAC de Versailles.

1.2.1.1. Commissaires aux comptes suppléants

AUDITEX

Faubourg de l'Arche

11, allée de l'Arche

92037 Paris Cedex La Défense

Représenté par Monsieur Emmanuel Roger

Dates de nomination : AGM du 25 juin 2009 pour 6 années

Expiration du Mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2015

Monsieur Yves Nicolas

63, rue de Villiers - 92200 Neuilly sur Seine

Date de nomination : AGM du 25 juin 2009 pour 6 années

Expiration du Mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2015

1.3. RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIETE

1.3.1. Informations juridiques

La raison sociale de la Société est : « ESI Group ».

La Société a été créée le 28 janvier 1991 pour une durée de quatre vingt dix neuf années sous la forme d'une Société Anonyme.

La Société ESI Group est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris (75000) sous le numéro 381 080 225 RCS Paris – France.

Son siège social est au 100/102 Avenue de Suffren – 75015 Paris.

L'exercice fiscal débute le 1^{er} février de chaque année et se termine le 31 janvier de l'année suivante.

1.3.2. Statuts et relations actionnaires

1.3.2.1. Objet social

Conformément à l'article 2 des statuts, la Société a pour objet en France et en tous pays :

- l'étude, la recherche, la conception, la réalisation, la distribution de logiciels informatiques. Toutes prestations d'assistance, de formation et d'une façon générale toutes activités connexes pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.
- d'acquérir, de recevoir en apport, de détenir, de gérer, de négocier un portefeuille de valeurs mobilières et particulièrement dans les domaines de l'édition de logiciels scientifiques, notamment de la simulation numérique des prototypes et des procédés de fabrication et des techniques d'aide à la décision associées.

Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers par voie de création de sociétés nouvelles, de commandite, de souscriptions, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise en location ou en gérance de tous biens ou droits, de société en participation ou autrement.

A cet effet, elle effectue toutes études économiques et financières et dispense ses conseils en matière de placements, d'acquisition et de cession de participation. Elle dispense également son assistance en matière de conseil de gestion aux sociétés participées et aux autres entreprises. Elle effectue tous rapports et expertises ; elle intervient dans les restructurations d'entreprises et les rapprochements d'affaires.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales ou industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

1.3.2.2. Informations concernant les membres des organes d'administration, de direction, de surveillance

Voir le chapitre 3.3. : Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne.

1.3.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

- Affectation du résultat et répartition des bénéfices

En application de l'article 22 des statuts, il est tout d'abord prélevé sur les bénéfices nets de chaque exercice, diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la "réserve légale" est descendue au-dessous de cette fraction.

Le solde augmenté, le cas échéant, des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui décide souverainement de son affectation. A ce titre, elle peut, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir aux actionnaires.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux Actionnaires lorsque l'actif net est, ou deviendrait, à la suite de celle-ci, inférieur au montant du capital augmenté des réserves que la Loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites au bilan à un compte spécial.

- Droit de vote double et franchissement de seuils (article 9 des statuts)

Conformément à l'extrait de l'article 9 des statuts, chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnellement à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout titulaire d'actions nominatives, entièrement libérées, qui justifie à la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juin 2000, ou postérieurement à cette dernière, d'une inscription en son nom depuis quatre ans au moins, jouit du droit de vote double prévu par la Loi. En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes, pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double, mais les autres droits et obligations attachés à l'action suivent les titres dans quelque main qu'ils passent.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de quatre ans prévu au présent article.

Il n'existe aucune obligation statutaire concernant les franchissements de seuils autre que la législation en vigueur.

1.3.2.4. Modifications du capital et des droits attachés aux actions

- **Augmentation et réduction du capital**

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour décider ou autoriser, sur le rapport du Conseil d'Administration, une augmentation de capital.

Si l'augmentation de capital est réalisée par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, l'Assemblée Générale statue aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires.

Le capital doit être intégralement libéré avant toute émission d'actions nouvelles à libérer en numéraire, à peine de nullité de l'opération.

Les Actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit préférentiel de souscription des actions de numéraires émises pour réaliser une augmentation de capital.

La valeur des apports en nature doit être appréciée par un ou plusieurs Commissaires aux Apports nommés sur requête par le Président du Tribunal de Commerce.

Les actions représentatives d'apports en nature ou provenant de la capitalisation de bénéfices ou réserves doivent être intégralement libérées lors de leur création.

Les actions de numéraires doivent être libérées d'un quart au moins lors de leur souscription et, s'il y a lieu, de la totalité de la prime. La libération du surplus doit intervenir en une ou plusieurs fois dans le délai de cinq ans, à compter du jour où l'augmentation de capital est devenue définitive.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires peut aussi décider ou autoriser la réduction du capital social pour telle cause et de quelque manière que ce soit, notamment pour cause de perte ou par voie de remboursement ou de rachat partiel des actions, de réduction de leur nombre ou de leur valeur nominative, le tout dans les limites et sous les réserves prescrites par la Loi et, en aucun cas, la réduction du capital ne peut porter atteinte à l'égalité des Actionnaires.

- **Forme et transmission des actions**

Forme

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur identifiables, au choix de l'actionnaire. Elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi.

Transmission des actions

Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Les cessions ou transmissions d'actions sont réalisées à l'égard de la Société et des tiers par un virement de compte à compte dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

1.3.2.5. Assemblées Générales

En application de l'article 18 des statuts, les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires.

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions fixées par la Loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

L'Assemblée Générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes les décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois par an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social écoulé.

L'Assemblée Générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, toutefois, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

S'il existe plusieurs catégories d'actions, aucune modification ne peut être faite aux droits des actions d'une de ces catégories sans vote conforme d'une Assemblée Générale extraordinaire ouverte à tous les actionnaires et, en outre, sans vote également conforme d'une assemblée spéciale ouverte aux seuls propriétaires des actions de la catégorie intéressée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux Assemblées en y assistant personnellement, par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication ou de télétransmission ou, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la Société ;
- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, d'un certificat délivré par un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration peut réduire le délai ci-dessus par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Sous la condition visée ci-dessus, les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Les formules de procuration et de vote par correspondance sont établies et adressées conformément à la législation en vigueur.

A chaque Assemblée est tenue une feuille de présence. Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration et, à défaut, par l'administrateur délégué pour le suppléer.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents et acceptant, représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions.

Le bureau, ainsi composé, désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

1.3.2.6. Convention d'actionnaires

Voir le chapitre 3.4 : Conflits d'intérêt point 3.4.3

1.3.2.7. Dispositions concernant un seuil au dessus duquel toute participation doit être divulguée

Les dispositions de l'article L-233-7 du Code de Commerce qui imposent à toute personne physique ou morale de déclarer sa participation dans le capital d'une société si sa participation vient à représenter + de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,3%, 50%, 66,66% ou 95% du capital ou des droits de vote de la société s'appliquent à ESI Group.

Faute d'avoir été déclarées, les actions excédant la participation à déclarer sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par l'article 233-14 du Code de Commerce soit pour une durée de deux années à compter de la régularisation de la notification.

Il n'existe pas d'obligation statutaire de déclaration de franchissement de seuil au sein de la Société ESI Group.

1.3.2.8. Charte ou règlement applicable régissant les modifications du capital

Néant.

1.3.3. *Historique de la société*

En 1973 Alain de Rouvray, actuel Président Directeur Général, procède à la création de la société ESI avec trois collègues et partenaires ingénieurs titulaires d'un Ph.D. (Doctorat) de l'Université de Berkeley en Californie (Jacques Dubois, Iraj Farhooman, Eberhard Haug). La principale activité de la jeune société est le conseil, avec pour principaux marchés, les industries de la défense, du nucléaire et de l'aérospatial en Europe. Progressivement, ESI développe des techniques sophistiquées dans le domaine de la simulation numérique tout en acquérant une bonne compréhension des procédés industriels et des attentes du marché. La société ouvre une filiale en Allemagne en 1979, ESI GmbH.

En 1985 ESI réussit la première simulation numérique d'un test de collision de véhicule (crash test en anglais) pour un consortium allemand dirigé par Volkswagen. C'est le début du développement de l'outil phare de la société, le logiciel PAM-CRASH.

En 1991 ESI Group obtient des fonds en venture capital par Burr, Egan et Deleage pour entrer dans le domaine de l'édition de logiciels. Pour faciliter la commercialisation de ses logiciels, ESI Group ouvre des filiales aux Etats-Unis et au Japon et quelques années plus tard en Corée du Sud.

En 1997 ESI Group fait l'acquisition de la filiale de Framatome, Framasoft rebaptisée SYSTUS International, un des principaux éditeurs français dans le domaine de la simulation numérique en mécanique et en particulier pour l'industrie nucléaire (SYSTUS, SYSWELD). Avec le rachat, en décembre 1999, de l'éditeur français Dynamic Software, propriétaire du logiciel de presse virtuelle Optris, ESI Group renforce sa position de leader dans la simulation d'emboutissage.

Le 6 juillet 2000, ESI Group réussit son introduction en bourse sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris et lève environ 30 millions d'euros.

Entre 2000 et 2005, ESI Group poursuit une stratégie de croissance externe soutenue en intégrant successivement des sociétés telles que MECAS, pour renforcer son réseau de distribution en Europe de l'Est, STRACO et VASCI (Vibro-Acoustic Sciences), pour la simulation du bruit et du confort acoustique, ou L3P, pour la simulation de procédés de fabrication de matériaux composites. ESI Group renforce ensuite son positionnement stratégique dans le domaine de la fonderie et de la métallurgie industrielle avec l'acquisition des équipes et du logiciel ProCAST auprès de la société américaine UES, suivie de l'intégration de la société suisse Calcom. En juillet 2003, ESI Group acquiert, auprès de la société américaine EASI, la propriété intellectuelle des logiciels d'Ingénierie Assistée par Ordinateur (IAO) pour la conception et le contrôle des processus. Enfin, l'intégration de la division Produits de CFD Research Corporation en 2004 permet à ESI Group de diversifier son activité dans le domaine de la dynamique des fluides visant des secteurs à fort potentiel de croissance, comme l'électronique, la biotechnologie et les énergies alternatives.

En février 2006, ESI Group procède à l'acquisition de la branche d'activité Services dédiée à la simulation numérique sur le marché coréen et des droits de propriété intellectuelle de modèles numériques d'humains « H-Models » de la société coréenne IPS International. En Avril 2006, ESI Group annonce la signature d'un partenariat stratégique qui débouche sur la reprise des activités de la société ATE Technology International Ltd., basée en Chine, dont les équipes apportent une expertise métier pour les solutions intégrées dans le domaine aéronautique. Ces opérations marquent clairement la volonté d'ESI Group de développer son activité de services à haute valeur ajoutée auprès de ses clients pour promouvoir l'innovation et l'adoption de la simulation réaliste et de contribuer au renforcement de l'assistance à la base installée.

En octobre 2008, ESI Group procède à l'acquisition du logiciel Vdot de gestion des processus de développement de produits auprès de la société américaine Procelerate Technologies Inc. Cet outil facilite la capture et l'automatisation des meilleures pratiques des clients, et complète très naturellement l'offre de solution de simulation numérique en offrant l'intégration et la synchronisation dans le «Product Lifecycle Management» (PLM) des tâches de prototypage virtuel. En décembre 2008, ESI Group acquiert la société de Services américaine et leader Mindware Engineering Inc. Cette acquisition permet d'accélérer l'adoption du prototypage virtuel dans le marché CFD de la conception basée sur la simulation. La compatibilité culturelle des équipes renforce la position d'acteur majeur dans le monde en pleine mutation de la simulation numérique en fournissant des solutions multi-domaines et multi-physiques à haute valeur ajoutée. Cette acquisition s'intègre également dans la stratégie de développement aux Etats Unis.

En 2008 et 2009, ESI Group renforce sa présence internationale et ouvre deux nouvelles filiales en Italie et au Brésil. Avec cette extension géographique, ESI Group vise à apporter un meilleur support à ses clients pour les aider à conserver leur avantage compétitif au niveau international.

En 2009 ESI Group s'implante en Tunisie par la création d'un pôle 'near-shore' de services dédiés à des projets à haute valeur ajoutée et renforce son partenariat stratégique avec la société Acoustica.

ESI Group dont le siège social est situé à Paris emploie en 2010 plus de 750 professionnels dans le monde. L'entreprise et son réseau mondial d'agents offrent des prestations commerciales et techniques dans plus de 30 pays.

Pionnier et principal acteur mondial de la simulation numérique, ESI Group est aujourd'hui reconnu comme un fournisseur de premier plan de solutions de prototypage virtuel multi-domaine avec prise en compte réaliste de la physique des matériaux. Cette offre constituée d'une solution unique, ouverte et collaborative accélère l'innovation et permet de simuler le comportement des produits et les procédés de fabrication.

1.3.4. Capital et évolution du capital

Actions composant le capital (Article 7 des statuts)

A la date de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2009 le capital d'ESI Group s'établit à 17 599 587 € et est constitué de 5 866 529 actions.

A la date de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2008 le capital d'ESI Group s'établit à 17 599 587 € et est constitué de 5 866 529 actions à la suite de levées de 3.500 options de souscription constatées au Conseil d'Administration du 14 avril 2008.

En dehors des plans de stock-options, d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites, il n'existe pas d'instrument financier permettant d'accéder au capital de la Société.

1.3.4.1. Titres non représentatifs du capital

A la date du présent document de référence, il n'existe aucun titre non représentatif du capital de la société.

1.3.4.2. Répartition du capital et des droits de vote

- **Répartition des droits de vote**

Au 30 avril 2010, le nombre de droits de vote s'élevait à 7 735 756.

Au 25 juin 2009, le nombre de droits de vote s'élevait à 7 812 310.

Au 26 juin 2008, le nombre de droits de vote s'élevait à 8 032 606.

- **Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice par la Société**

La Société n'a procédé à aucun achat de titres dans le cadre de son programme d'auto-détention entre le 1^{er} février 2009 et le 1^{er} janvier 2010.

- **Répartition du Capital au 30 avril 2010**

Actions du capital	5 866 529
Auto détention au nominatif	417 888
Auto détention au porteur	0

- Le 26 mars 2004, Odyssee Venture SAS a notifié un franchissement de seuil à la hausse du seuil de 10 % du capital intervenu le 26/03/2004 et pour une détention de 588.040 actions soit 10,23 % du capital et 7,18 % des droits de vote.
- Par courrier en date du 13 mars 2009, Financière de l'Echiquier a notifié un franchissement à la baisse du seuil à 4.9160% du capital et 3.94944% des droits de vote pour une détention de 288.400 actions.
- Le 16 avril 2010, Jacques Dubois a notifié un franchissement à la baisse du seuil à 9,7% du capital et 14,6% des droits de vote pour une détention de 566.419 actions.
- Le 29 avril 2010, Quaeroq SCRL a notifié un franchissement à la hausse du seuil à 5,18% du capital et 3,72% des droits de vote pour une détention de 303.677 actions.

La Société n'a pas connaissance d'autres actionnaires détenant, directement ou indirectement, seul ou de concert, 5 % ou plus de son capital ou de ses droits de vote, à l'exception de ceux nommés au paragraphe 1.3.4.6.

Le programme de rachat d'actions propres vise à permettre la mise en place d'options d'achat et de souscription dans la cadre de la politique de compensation du Groupe.

- **Contrat de liquidité**

Conformément aux exigences d'Euronext, la société ESI Group SA a souscrit un nouveau contrat de liquidité avec CM-CIC Securities, en remplacement du contrat existant, ce afin d'améliorer la fluidité des transactions et d'amortir les fluctuations des cours. Ce contrat de liquidité est entré en vigueur le 12 mars 2009.

1.3.4.3. Autres titres donnant accès au capital

Néant.

1.3.4.4. Capital social autorisé, mais non émis

Autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2009:

L'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2009, a autorisé le Conseil d'Administration, par le biais des 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème} résolutions à procéder à des augmentations de capital qui peuvent être résumées ainsi :

Résolution n°	Objet de l'autorisation délivrée	Montant		Durée de l'autorisation
		Numéraire (€)	Actions	
12 et 13	Emettre des valeurs mobilières donnant accès au capital avec et sans droit préférentiel de souscription	Maximum* 90.000.000		26 mois, soit jusqu'au 26 août 2011
14	Augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires	Maximum 90,000,000		26 mois, soit jusqu'au 26 août 2011
15	Augmenter le capital de la société par incorporation des réserves, bénéfices ou primes ou autre somme dont la capitalisation serait admise	Maximum* 150,000,000		26 mois, soit jusqu'au 26 août 2011
16	Emettre des actions dans la limite de 10% du capital ou de valeurs mobilières diverses en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société.	Maximum 90 000 000	586,652	26 mois, soit jusqu'au 26 août 2011
17	Augmenter le capital sans droit préférentiel de souscription, par placement privée	Maximum 20% capital par an		26 mois, soit jusqu'au 26 août 2011

- Plafond global pour les résolutions

Les résolutions 12, 13, 14 et 15 confèrent au Conseil d'Administration des autorisations afin qu'il puisse, si les conditions de marché le permettent ou si l'opportunité s'en présentait, procéder à des augmentations de capital principalement pour financer de nouvelles opérations de croissance externe ou bien des projets importants de développement interne.

En toute hypothèse, la mise en œuvre des dispositions figurant à la Résolution numéro 13 sera effectuée conformément aux dispositions de l'article L.225-136 du Code de Commerce relatives aux conditions dans lesquelles une suppression de droit préférentiel de souscription peut être décidée.

La résolution 13 est à replacer dans le cadre des opérations de croissance externe réalisées ces dernières années par la Société. En effet, la Société, pourrait, si elle procède à une prise de participation significative dans une société inscrite sur un marché réglementé de la Bourse de Paris, ou à la cote officielle d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France ou à la bourse d'un Etat membre de l'Organisation de coopération et de développement économique, qui seraient apportés à une offre publique d'échange, procéder au règlement du prix par un échange d'actions.

Ce mécanisme permettra d'une part d'associer pleinement les cédants au devenir de la Société en les associant le plus largement possible à son capital et d'autre part de préserver les disponibilités de cash dont dispose la Société. Les conditions définitives de ces éventuelles opérations d'augmentation du capital social seraient arrêtées en temps utile par le Conseil d'Administration.

La résolution 16 concerne la délégation de compétence au conseil de procéder à l'émission de titres en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société pour une période de 26 mois dans la limite de 10% du capital social, apprécié au moment de l'opération.

La résolution 17, conformément aux dispositions de l'article L225-136 du Code de Commerce, propose de déléguer au Conseil d'administration la compétence en vue d'augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription, par placement privé, c'est-à-dire au bénéfice d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs dans la limite de 20% du capital social par an.

1.3.4.5. Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option prévoyant de le placer sous option

Néant.

1.3.4.6. Evolution de la répartition du capital de la Société au cours des trois derniers exercices

Répartition du Capital et des droits de vote au 30 avril 2010

Nom - Prénom Raison Sociale	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Famille de Rouvray	1 728 825	29.47%	3 397 650	43.92%
Dubois Jacques	566 419	9.66%	1 132 838	14.64%
Sous total Groupe fondateurs (actions en nominative)	2 295 244	39.12%	4 530 488	58.57%
Chaillou Vincent	14 196	0.24%	28 392	0.37%
des Isnards Charles Helen	1 151	0.02%	1 151	0.01%
Laraki Othman	1	0.00%	1	0.00%
Bernard Francis	671	0.01%	671	0.01%
d'Hotelans Eric	1	0.00%	1	0.00%
Membres du Conseil d'Administration (actions en nominatif)	16 020	0.27%	30 216	0.39%
Public nominatif	56 262	0.96%	93 937	1.21%
Public porteur	3 081 115	52.52%	3 081 115	39.83%
Sous-total Public	3 137 377	53.48%	3 175 052	41.04%
Auto détention	417 888	7.12%	0	0.00%
Total	5 866 529	100.00%	7 735 756	100.00%

Répartition du Capital et des droits de vote au 30 avril 2009

Nom - Prénom Raison Sociale	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Famille de Rouvray	1 668 825	28.45%	3 337 650	42.66%
Dubois	626 419	10.68%	1 252 838	16.01%
Billaud	8 966	0.15%	17 932	0.23%
Sous total Groupe fondateurs (actions en nominative)	2 304 210	39.28%	4 608 420	58.91%
Public nominatif	95 535	1.63%	177 904	2.27%
Public porteur	3 036 645	51.76%	3 036 645	38.82%
Sous-total Public	3 132 180	53.39%	3 214 549	41.09%
Auto détention	430 139	7.33%	0	0.00%
Total	5 866 529	100.00%	7 822 969	100.00%

Répartition du Capital et des droits de vote au 26 juin 2008, Assemblée Générale Mixte

Nom – Prénom Raison Sociale	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Famille de Rouvray	1 669 825	28.45%	3 337 650	41.54%
M. Jacques Dubois	626 419	10,68%	1 252 838	15.59%
M. Philippe Billaud	8 966	0.19%	17 932	0,25%
Sous-total groupe Fondateurs	2 306 112	39.31%	4 610 322	57,38
Public nominatif	187 356	3,19%	337 243	4,20%
Public porteur	3 085 943	52,62%	3 085 943	38,42%
Sous-total Public (2)	3 274 378	55,81%	3 424 265	42,62%
Auto-détention (1)	288 020	4,88%	0	
TOTAL	5 866 529	100.00%	8 032 606	100.00%

Date de l'évènement	Nature de l'opération	Variation du capital Emission en numéraire			Montant successif du capital	Nombre d'actions cumulé	Valeur nominale €
		Nominal €	Prime €	Nombre d'actions créées			
AGE 28/01/1991	Constitution de la société	15.24		2 500	38 112	2 500	15.24
AGE 26/07/1991	Augmentation de capital en numéraire	15.24	-2 274 021	834	50 827	3 334	15.24
AGE 26/07/1991	Incorporation de la prime d'émission	15.24	-2 261 779		2 312 606	3 334	694
AGE 31/07/1991	Division du nominal et attribution gratuite	694		300 060	2 312 606	303 394	7.62
AGE 05/11/1996	Augmentation de capital en numéraire	7.62	3 565 206	32 276	2 558 628	335 670	7.62
AGE 26/03/1997	Incorporation de la prime d'émission Et prélèvement sur la réserve légale (1)	7.62	-3 577 448 -4 631		6 140 707	335 670	18.29
AGE 24/04/1997	Augmentation de capital en numéraire	18.29	130 801.26	975	6 158 544	336 645	18.29
AGE 09/12/1998	Division du nominal	18.29		3 703 095	6 158 544	4 039 740	1.52
AGE 15/03/1999	Augmentation de capital en numéraire	1.52	4 364 334	524 902	6 958 752	4 564 642	1.52
AGE 08/07/1999	Incorporation de la prime d'émission	1.52	4 175 251		11 134 003	4 564 642	2.44
AGE 14/06/2000	Augmentation du capital en numéraire	2.44	2 783 502	1 141 161	13 917 505	5 705 803	2.44
CA 09/05/2001	Arrêté du capital social Levée d'options de souscription	2.44	103 236	42 324	14 020 741	5 748 127	2.44
CA 09/05/2001	Conversion du capital de FF en €	2.44			14 020 741	5 748 127	3
(AGE 14-06-00)	Et incorporation de la prime d'émission par élévation du nominal des actions	3	3 223 640		17 244 381	5 748 127	3
CA 08/03/2002	Arrêté du capital social Levée d'options de souscription	3	7 500	2 500	17 251 881	5 750 627	3
CA 08/03/2005	Arrêté du capital social Levée d'options de souscription	3	301 500	100 500	17 553 381	5 851 127	3
CA 07/06/2007	Arrêté du capital social Levée d'options de souscription	3	36 156	12 052	17 589 537	5 863 179	3
CA 14/04/2008	Arrêté du capital social Levée d'options de souscription	3		3 350	17 599 587	5 866 529	3

2. PRESENTATION DU GROUPE

2.1. PRINCIPALES ACTIVITES ET MARCHES

2.1.1. Principales activités

ESI Group a développé un ensemble cohérent d'applications métiers permettant de simuler de façon réaliste le comportement des produits de nos clients pendant les essais, de mettre au point les procédés de fabrication en synergie avec la performance recherchée, et d'évaluer l'impact de l'environnement sur l'utilisation de ces produits.

Cette offre constitue une solution unique, ouverte et collaborative de prototypage virtuel multi-domaine avec l'élimination progressive de l'utilisation du prototypage physique des composants et des sous-ensembles pendant la phase de développement du produit.

Toutes les avancées réalisées par ESI Group pour le développement de ses solutions tendent à la solution idéale du « bon du premier coup » sur prototype réel lors de la phase de conception.

Le leadership d'ESI Group dans son secteur d'activité s'appuie sur la diversité de son offre Produits qui lui permet de se prévaloir d'un positionnement unique sur un marché à fort potentiel.

L'essor de la simulation numérique s'inscrit dans le processus inéluctable de montée en puissance de l'usine numérique, rendue aujourd'hui possible par les avancées technologiques majeures, en particulier dans le partage de données à l'échelle mondiale.

Maillon faible de cette ère du « tout numérique », la mise au point traditionnelle sur prototypes physiques « réels » est source d'inconvénients de moins en moins tolérables ; elle est peu à peu vouée à disparaître au fur et à mesure que le changement méthodologique présidant à la mise en œuvre de la simulation numérique avec intégration de la physique de matériaux s'impose aux industriels.

2.1.1.1. Stratégie

2.1.1.1.1 La mutation vers la conception virtuelle du produit (Product Virtual Development (VPD)) par la conception basée sur la simulation (Simulation Based Design (SBD))

L'évaluation et l'amélioration de la performance et de la fabrication du prototype physique par simulation numérique est l'avancée majeure dans la gestion du cycle de vie des produits ('Product Lifecycle Management'). Grâce au prototypage virtuel dont le réalisme physique progresse en continu, la simulation numérique promet de soutenir le cycle de vie complet du produit, de la conception à la fabrication.

Cependant, l'approche traditionnelle de 'conception conduite par la simulation' ('Simulation-Driven Design'), repose sur une simulation 'hybride' qui requiert un calibrage global préalable de la maquette numérique sur les premiers prototypes réels dont elle tend à expliquer les dysfonctionnements, nécessitant des itérations longues et coûteuses.

Avec la 'conception basée sur la simulation' (Simulation-Based Design), ESI Group propose de promouvoir davantage l'innovation. Elle permet à la simulation de démarrer en simultané dès la phase de conception préliminaire, et se poursuit lors de la conception détaillée pour valider la performance de la maquette digitale complète avant même le premier prototypage réel.

Dans cette approche par simulation 'intrinsèque', où les calibrations préliminaires ont été effectuées sur des modèles réalistes élémentaires prenant en compte la physique des matériaux et les processus de fabrication, les décisions essentielles sont prises en amont, offrant des gains considérables en fiabilité, productivité et innovation, pour tendre à un prototype réel 'bon du premier coup'.

2.1.1.1.2 L'innovation au travers du Prototypage virtuel de 'bout en bout' (End-to-End Virtual Prototyping)

Les équipes de développement des produits d'ingénierie mécanique s'appuient de plus en plus sur le Prototypage Virtuel de 'bout en bout' (End-to-End Virtual Prototyping) des composants et des sous-ensembles pour répondre aux exigences du marché par segment industriel. Des résultats de qualité pour le Prototypage Virtuel de ces produits signifient une physique correcte, permettant l'évaluation virtuelle de la performance et de l'usage du produit impliquant tous les domaines de simulation dans des conditions "comme fabriqué" (as built), à un coût abordable et à temps.

La plate-forme d'ingénierie « end-to-end » d'ESI Group répond à ce besoin.

En effet, elle permet la simulation des processus et des moyens de fabrication, comme l'emboutissage, l'assemblage et la fonderie, la mise en œuvre des matériaux tels que composites et plastiques qui sont non seulement importants pour évaluer la fabricabilité, mais aussi essentiels pour améliorer les performances par simulation des modèles dans les domaines du bruit, des vibrations et secousses (NVH), du crash, de la sécurité des occupants... La plate-forme d'ingénierie « end-to-end » comprend également un environnement commun qui assure aux équipes techniques en charge des procédés et de la planification, un suivi vérifiable et efficace couvrant toutes les étapes du prototypage virtuel de bout en bout.

Complétées par une offre large de services personnalisés, ces solutions de prototypage virtuel contribuent également à la stimulation de l'innovation grâce au partage des connaissances technologiques issues de la Recherche et Développement et à l'apport des bénéfices industriels du prototypage virtuel. Au final, ces solutions permettent le lancement de produits industriels innovants.

La gamme des services d'ESI Group couvre des expertises dans les domaines de la R&D, de la méthodologie, des applications personnalisées, des projets spécifiques ainsi que des formations, de l'assistance technique et du support académique.



2.1.1.2. Principales Activités

Le Groupe a deux activités principales, l'édition et la distribution de logiciels et la réalisation de prestations de conseils.

2.1.1.2.1 Editeur /Distributeur de logiciels

L'activité Edition / Distribution des licences est la principale activité du Groupe : elle a représenté 72% du chiffre d'affaires 2009. Les progiciels sont commercialisés sous forme de licences d'utilisation de progiciels propres basées sur un système de location annuelle qui génère de facto une forte récurrence des revenus.

La très forte valeur ajoutée des solutions d'ESI Group nécessite d'importants travaux de Recherche et Développement qui mobilisent des ingénieurs chercheurs hautement qualifiés.

La distribution des solutions est réalisée dans le monde entier, en direct, par des filiales de distribution et de services ou encore en indirect via un réseau de distributeurs ou d'agents.

2.1.1.2.2 Les prestations de conseil (activité de Services)

A côté de son activité principale de vente de progiciels, le Groupe exerce une activité complémentaire de vente de prestations de conseil directement liée à la simulation numérique.

Cette activité couvre trois domaines distincts :

- les projets spéciaux à caractère R&D, portant sur la création de modèles préindustriels de simulation numérique pour de nouvelles applications. Ces projets d'études avancées et à risques peuvent durer deux à trois ans, et sont menés en collaboration avec des laboratoires universitaires et/ou des services de recherche d'entreprises industrielles. Ils s'assimilent pour le Groupe à une activité de Recherche et de Développement ou de veille technologique. Ils donnent lieu pour partie à des cofinancements de type gouvernementaux en Europe et aux Etats-Unis. Ils permettent au Groupe d'être impliqué, en partenariats scientifiques très en amont, dans de nombreux projets d'innovation de haute technologie,
- les études conjointes industrielles visent à développer, dans le cadre de partenariats avec de grands groupes industriels, l'industrialisation de nouvelles applications à fort potentiel économique, et dont la validité technologique a été établie antérieurement, par exemple dans les projets spéciaux décrits ci-dessus. Le Groupe adapte ses logiciels spécialisés et le partenaire industriel effectue les essais sur prototypes nécessaires à la validation des modèles de simulation spécialisés. Le Groupe facture le coût des prestations de service à son partenaire, mais elle autofinance ses développements logiciels, et en conséquence conserve les droits de propriété sur les produits logiciels développés ou modifiés,
- les études et services, qui comprennent les études d'application (vérification de la conception et essais virtuels de performance de produits industriels) et les services d'accompagnement de l'activité vente de progiciels (formation et assistance technique hors site et sur site). Ces interventions sont généralement facturées sur la base du temps passé (forfait ou régie), à l'exception des prestations d'assistance téléphonique qui peuvent rentrer dans le cadre du support au contrat de licence annuel pour l'utilisation des progiciels.

2.1.2. Principaux marchés

2.1.2.1. Le marché du Prototypage Virtuel

L'activité d'ESI Group s'inscrit dans la grande évolution des industriels vers le « tout numérique » et le suivi informatique total de la vie du produit "PLM". Elle apporte une amélioration considérable et essentielle dans le processus de prise de décision en permettant la prise en compte « réaliste » de la physique et du comportement des matériaux dans le maquettage numérique, réputé « idéal », tel qu'il est effectué dans les modèles traditionnels de CAO/FAO/IAO et de gestion des données techniques (GDT).

- Caractéristiques du marché

La spécificité de l'activité d'ESI Group et son positionnement unique au sein du Prototypage Virtuel rendent très difficile toute tentative de circonscription définie de son marché. Le Groupe dispose ainsi de peu d'informations permettant d'évaluer précisément les dimensions et perspectives à court terme de ce marché tandis que la définition de ce dernier se veut très évolutive selon qu'elle est émise par tel ou tel acteur.

Pour autant, l'organisme américain d'études de marché CIMData a publié en Aout 2009 une étude sur le PLM où l'activité de prototypage virtuel est incluse dans la dénomination « Simulation & Analysis Supplier ». La majorité des sociétés citées sont des acteurs du marché de l'Analyse qui n'apporte pas le réalisme physique du prototypage virtuel tel que proposé par ESI Group.

- De fortes barrières à l'entrée

La complexité des problèmes adressés par ESI Group, la longue expérience qu'elle a su acquérir en travaillant en étroit partenariat avec les plus grands industriels, le niveau élevé de ses investissements en Recherche et Développement et la gamme étendue des solutions qu'elle propose, sont autant de barrières à l'entrée pour un nouveau venu qui souhaiterait pénétrer son marché.

En particulier, la spécificité des domaines d'intervention adressés par ESI Group nécessite une compréhension non seulement des données géométriques structurées (maquette numérique) fournies par la CFAO/IAO, mais aussi des phénomènes physiques qui interviennent dans la simulation des essais afin de rendre « réaliste » un modèle virtuel.

Les technologies d'ESI Group reposent ainsi sur :

- les partenariats développés depuis de longues années avec de grands industriels, aussi bien utilisateurs (industries manufacturières) que fournisseurs (plateformes, logiciels) de systèmes d'informatique technique ;
- les équipes de chercheurs de haut niveau que la Société a su réunir, et que sa spécialisation et la renommée acquise dans le domaine de la simulation des phénomènes physiques lui permettent d'attirer de façon régulière et soutenue ;
- des accords de licence qui ont été conclus dans un certain nombre de domaines particulièrement complexes ou très spécialisés ;

L'ensemble de ces partenariats est le fruit d'une expérience exceptionnelle acquise par ESI Group depuis la création de la société ESI France en 1973, dans la résolution de problèmes complexes pour de grands industriels présents au niveau international et dans de multiples disciplines et secteurs industriels (automobile, défense, aérospatial, électronucléaire, transport, énergie, électronique, grande consommation, biomédical, etc.).

Aujourd'hui, on ne peut exclure a priori l'arrivée en tant que concurrent sur le secteur d'intervention d'ESI Group, de sociétés plus importantes disposant de moyens supérieurs mais, s'agissant surtout des grands acteurs de la CFAO, cette évolution ne semble pas souhaitée ni prévue par les grands constructeurs automobiles qui apprécient d'avoir affaire à des interlocuteurs spécialisés dans le domaine de la simulation à base de physique, distincts de leurs autres fournisseurs de technologie de base.

Mais on peut souligner l'aspect fédérateur généré par Dassault Systèmes avec CATIA V5/V6 qui est souhaité par les sociétés d'automobiles pour assurer des communications entre le monde de la CFAO, de la gestion de données calculs et le lien avec les systèmes de gestion de ressources. Egalement, on peut noter l'arrivée de Siemens/UGS dans le domaine de la gestion de la donnée technique avec les solutions TeamCenter, standard de facto du marché automobile.

Compte tenu des barrières à l'entrée techniques considérables qui protègent son métier, cette évolution ne pourrait en tout état de cause s'effectuer qu'à l'occasion d'un mouvement de consolidation affectant le secteur, et il serait alors difficile, pour un nouvel acteur du secteur, de constituer rapidement par rachats de sociétés une gamme de produits de simulation physique aussi riche que celle offerte par ESI Group, et offrant les mêmes qualités prédictives reconnues par les grands donneurs d'ordres. Il est à noter que depuis 2000, HKS maintenant Simulia, division de Dassault Systèmes, essaie d'entrer sur le marché impact (crash) sans succès marquant.

- De la nécessité d'une rupture méthodologique

Reconnues par tous les grands donneurs d'ordres de marchés bien spécifiques et matures comme celui de l'automobile, les solutions développées par ESI Group sont néanmoins adaptables à de très nombreux secteurs d'intervention.

L'adoption étendue de ces solutions suppose néanmoins un changement méthodologique radical au regard des méthodes traditionnelles « d'essais-erreurs » encore majoritairement utilisées par de très nombreux industriels.

Après un ralentissement conjoncturel où les budgets de recherche et développement des industriels ont été fortement révisés à la baisse, la reprise de l'économie mondiale et l'accentuation de la pression concurrentielle internationale devraient ainsi pousser à l'accélération de la mise en œuvre du changement méthodologique qui préside à l'essor du prototypage virtuel « de masse », en particulier dans les domaines tels que l'aéronautique, l'énergie, l'électronique.

2.1.2.2. Zones Géographiques

La segmentation des marchés est organisée d'une part par zone géographique et d'autre part par secteur industriel.

Chiffre d'Affaires (K€)	FY09		FY08		FY07	
	K€	en % du total	K€	en % du total	K€	en % du total
Europe	33 698	45%	34 138	49%	32 658	47%
Asie	25 085	33%	24 508	35%	25 297	37%
Amériques	16 317	22%	11 509	16%	10 898	16%
TOTAL	75 100	100%	70 154	100%	68 853	100%

A l'image des années précédentes, ESI Group a maintenu une forte implantation internationale avec 85% de son chiffre d'affaires réalisé hors de France.

2.1.2.3. Secteurs industriels

L'offre d'ESI Group est organisée par lignes de produits et solutions industrielles découpées en trois secteurs industriels :

- L'Offre « Transports » (Automobile, Ferroviaire, ...)

ESI propose un éventail de solutions différenciées pour la prise en compte du prototypage virtuel de composants et sous ensembles de l'industrie du transport dans les domaines suivants :

- Performance au crash et aux impacts d'un véhicule : sécurité passager,
- Mise en œuvre de bout en bout de l'airbag, du siège, ...,
- Caisse en blanc : simulation de la fabrication d'une caisse de véhicule par emboutissage, formage, assemblage, soudage, rivetage, collage, fonderie, ...,
- Caisse de véhicule (carrosserie, fuselage),
- Caisse habillée : simulation de l'habillage d'une caisse d'un véhicule et étude de l'habitacle et de son environnement,
- Confort, bruit et vibrations : simulation du confort postural, acoustique et thermique d'un véhicule,
- Moteur et transmission, optimisation des piles à combustible,
- Aérodynamique, aérothermique sous capot,
- Interaction du véhicule et du passager dans son environnement (air, eau, ondes électromagnétiques, piétons, ...),



- L'Offre « Industries manufacturières et énergie »

Destinées aux industries de transformation, au secteur de l'énergie et de l'industrie lourde, les solutions d'ESI Group couvrent divers besoins de simulation tels que :

- Procédés de fabrication de pièces en matériaux métalliques, plastiques ou composites, (formage, soudage, traitement thermique),
- Etude et optimisation d'assemblage de pièces, et simulation de leur comportement au sein de leur environnement,
- Simulation de réactions physiques et chimiques intervenant dans l'industrie, comme les procédés plasma pour l'assemblage de semi-conducteurs.
- Simulation des conditions hypothétiques accidentelles et des mesures de sécurité associées



- L'Offre « métiers liés aux composants électroniques, la défense, l'aéronautique et l'aérospatiale »

La diversification de l'offre permet de proposer des solutions dans les domaines tels que :

- L'aérospatial : étude et optimisation de l'écoulement d'air, du bruit, d'impact, effet électromagnétique, etc...
- Le militaire : simulation des phénomènes physiques complexes intervenant lors d'opérations de largage de missiles, d'éjection de sièges, ...
- Les micromachines ou MEMS, assemblages de microélectronique et de nanotechnologie destinés à des applications dans le domaine des télécommunications ou de la biologie.



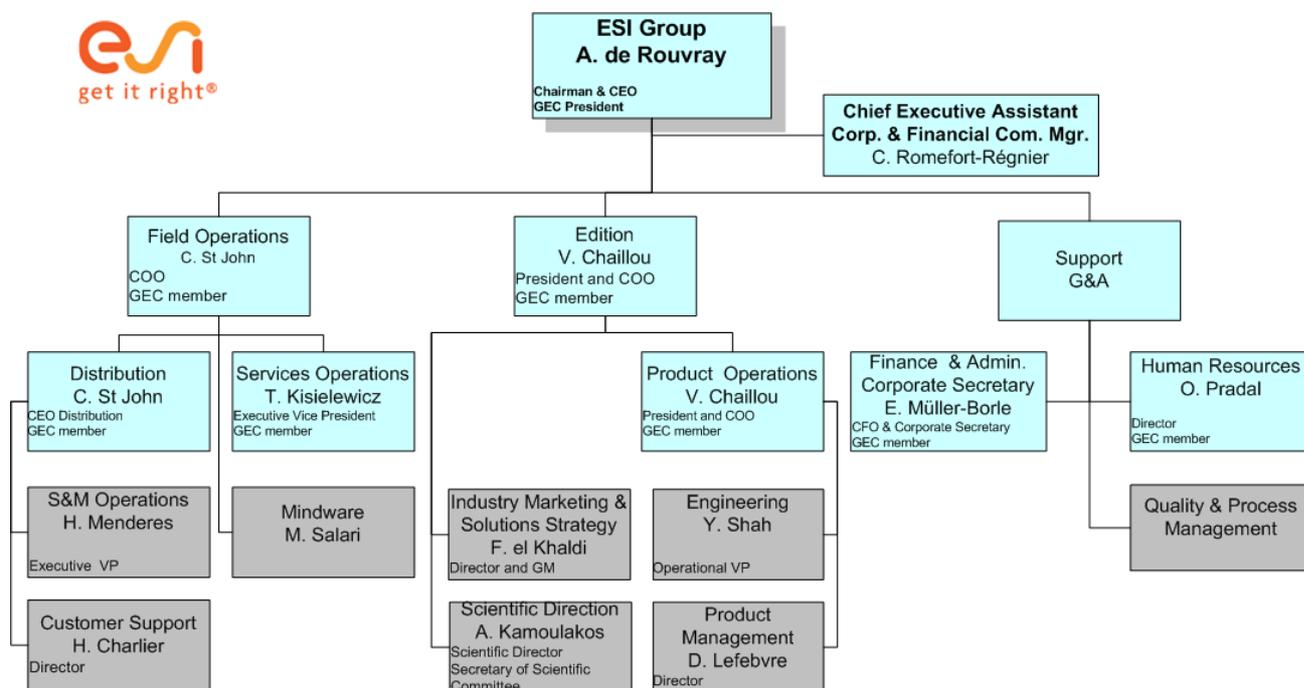
De façon synthétique, on peut classer géographiquement les principaux clients d'ESI Group selon le tableau suivant :

	EUROPE	AMERIQUES	ASIE/PACIFIQUE
Transport Constructeurs	Alstom, BMW, Bombardier Transportation, Chrysler, Daimler, Fiat, Adam Opel AG, Porsche AG, PSA Peugeot Citroën, Group Renault Dacia, Siemens Schienenfahrzeuge, Magna Steyr Fahrzeugtechnik AG, Volkswagen Konzern (Volkswagen /Audi/Seat/Skoda), Wilhelm Karmann, ...	Bombardier, DaimlerChrysler, Ford, General Motors Nissan NA,...	GM-DAT, Daihatsu, Hino, Honda, Hyundai, Isuzu, Kia, Mazda, Mitsubishi, Nissan, Renault-Samsung, Subaru, Toyota, Yamaha,...
Transport Equipementiers	Aci, Autoliv, Benteler AG, DST DST Dräxlmaier Systemtechnik GmbH, Delphi Deutschland GmbH, Faurecia, Idiad, INA-Schaeffler KG, ItalDesign, Johnson Controls GmbH, Key Safety Systems Deutschland GmbH, Kirchoff Gruppe, KUKA, MAN, Michelin, Pininfarina, Plastic Omnium, Siemens VDO, Schuler, Siemens Restraint Systems, TAKATA-PETRI, Teneco Automotive, Thyssen-Krupp-Automotive, TRW, Valeo, Wagon Automotive, ZF AG, ...	Allied Signal, ASL, Breed, Core products, Delphi, DOW Automotive, Eaton, Johnson Controls, Lear, TRW, Visteon, ...	Asahi Kasei, Bridgestone, Calsonic Kancel, Kasai Kogyo, Hyundai Mobis, Jatco, NHK Spring, Sung-Woo Allied, Tachi-Stakata, Takata, Toyoda Gosei, ...
Industrie lourde	Air Liquide, Alcan, Arcelor Mittal, Corus (British Steel), Hydro Aluminium, Polynorm Grau, Hoogoven, Irsid, ONET, Salzgitter Gruppe, Thyssen-Krupp-Stahl, Voest Alpine, ...	Alcan, Alcoa, Alumax, Caterpillar, John Deere, Weirton Steel, ...	JFE Steel, KOBELCO, LG, Nippon Steel, Posco, Sumitomo, ...
Energie	ABB, AREVA, CEA, EDF, GDF, Onet, SGN, ...	Ballard Power, General Electric, ...	Ebara, Hitachi, Osaka Gas, Mitsubishi Heavy Industry, Toshiba, ...
Défense/ Aéronautique / Aérospatial	Airbus, Alenia, CNES, DASA, Dassault Aviation, DCNS, DGA, DLR, EADS, EUROCOPTER, ESA/ESTEC (Agence Spatiale Européenne), Ministère de la Défense (France, Allemagne), Safran, Thales, ...	Bell Helicopter, Boeing, Embraer, General Dynamics, Howmet, Lockheed Martin, Martin Baker, NASA, Northrop Grumman, Raytheon, Rolls-Royce, United Technologies, ...	Chengdu Aircraft, CAC, Indian Air Force, Korea Aerospace Research Institute, Jaxa, ...
Electronique	CNET (Agence de recherche dans le secteur des Télécom) France Telecom; Infineon, Philips, ...	Applied Materials, Aviza Technologies, Cray, IBM, Infineon, Intel, Motorola, Novellus, ...	Canon, Mitsubishi Electronics, NEC, Samsung, LG Electronics, Tokyo Electronics, Toshiba, ...
Autres	CEE, Ministère de l'Industrie (France, Allemagne) Fraunhofer Institutes Research)	NIST, NRC (Canada) ,...	KIST (Corée), ...

2.2. ORGANISATION DE LA SOCIETE

2.2.1. Organigramme fonctionnel

L'organigramme fonctionnel du Groupe se présente à aujourd'hui comme suit :



2.2.2. Organigramme juridique

Voir tableau des filiales et participation dans les annexes comptables.

2.2.3. Fonctionnement du Conseil d'administration

Voir le chapitre 3.3. : Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne.

2.2.4. Fonctionnement de la Direction Générale

2.2.4.1. Directeur Général

Conformément aux dispositions légales, la Direction Générale de la Société est assumée sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et qui prend le titre de Directeur Général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la Direction Générale est effectué par le Conseil d'Administration. La délibération du Conseil relative aux choix de la modalité d'exercice de la Direction Générale est prise à la majorité des Administrateurs présents ou représentés. Le choix du Conseil d'Administration est porté à la connaissance des Actionnaires et des tiers dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

L'option retenue par le Conseil d'Administration doit être prise pour une durée expirant en même temps que le mandat du Directeur Général ou du Président si celui-ci assume également la Direction Générale.

A l'expiration de ce délai, le Conseil d'Administration doit à nouveau délibérer sur les modalités d'exercice de la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration peut, avec l'accord du Directeur Général ou du Président si celui-ci assume les fonctions de Directeur Général, décider, avant l'expiration de leur mandat, de modifier les modalités d'exercice de la Direction Générale. Le changement de la modalité d'exercice de la Direction Générale n'entraîne pas une modification des statuts.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Les pouvoirs du Directeur Général peuvent être limités par le Conseil d'Administration.

2.2.4.2. Directeur Général Délégué

Sur proposition du Directeur Général, que cette fonction soit assumée par le Président du Conseil d'Administration ou par une autre personne, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général avec le titre de Directeurs Généraux Délégués.

Le nombre maximum de Directeurs Généraux Délégués ne peut excéder 5.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux Directeurs Généraux Délégués et fixe leur rémunération.

A l'égard des tiers, le Directeur Général Délégué ou les Directeurs Généraux Délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du Directeur Général, les Directeurs Généraux Délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil d'Administration, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à nomination d'un nouveau Directeur Général.

Les Directeurs Généraux Délégués sont révocables, sur proposition du Directeur Général, à tout moment. La révocation des Directeurs Généraux Délégués peut donner lieu à des dommages-intérêts si elle est décidée sans justes motifs.

Les pouvoirs du Directeur Général Délégué sont repris dans le rapport du Président sur le contrôle interne.

2.2.4.3. Limitations apportées à la Direction Générale

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président et Directeur Général.

2.2.4.4. Le Comité Exécutif (Group Executive Committee (GEC))

Le GEC prend toute décision courante afférente à la stratégie de développement de la Société dans les domaines suivants :

- Distribution (Etablissements et filiales)
- Ventes et Marketing,
- Opérations Produits,
- Opérations Services,
- Finance et Administration,
- Ressources Humaines,
- Qualité,
- IT.

Pour ce faire, le GEC procède à une revue des actions en cours et détermine sous quel délai elles peuvent être conclues / traitées.

Le GEC prépare et soumet au Conseil d'Administration tout dossier requérant son autorisation pour la réalisation et/ou la mise en place de certaines opérations.

Le GEC est composé de 5 membres de l'équipe dirigeante et d'une secrétaire. Le nombre de ses membres peut en être modifié en fonction de l'évolution de l'équipe dirigeante.

Ses membres sont les suivants :

Alain de Rouvray:	Président du CA et Directeur Général d'ESI Group
Vincent Chaillou:	Directeur Général Délégué Division Edition,
Christopher Saint John :	Directeur de la Division Distribution
Thomas Kisielewicz:	Vice Président Exécutif Engineering Services
Eric Muller-Borle :	Directeur Administratif et Financier et Secrétaire Général
Olivier Pradal:	Directeur des Ressources Humaines

Il peut être amené à inviter toute personne pouvant lui apporter des précisions sur les sujets traités afin de lui permettre de prendre ses décisions en toute connaissance de cause.

Toute personne appelée à assister aux réunions du GEC est tenue à la discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par les membres du GEC.

2.3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Ces informations sont reprises dans les comptes consolidés.

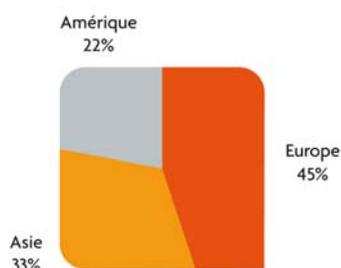
2.3.1. Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires annuel 2009/10 d'ESI Group s'établit à 75,1 millions d'euros, en hausse de +7,1% en réel et de +3,9% à taux de change constants. Hors croissance externe, la progression du chiffre d'affaires aurait été de -0,8%.



2.3.2. La répartition géographique du chiffre d'affaires

La répartition de l'activité se renforce sur les Etats-Unis. Cette distribution mieux équilibrée conforte la présence, la crédibilité et l'attractivité internationale du Groupe avec 85% du chiffre d'affaires réalisé hors de France.



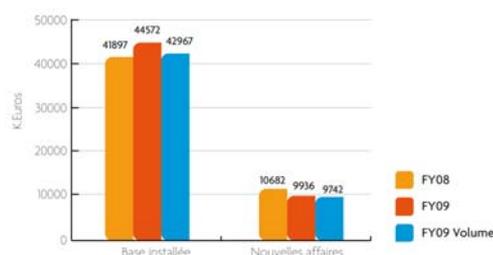
2.3.3. La poursuite de la forte croissance de l'activité Services et la consolidation de la base installée récurrente

L'activité Services signe un nouvel exercice de forte croissance avec une progression de son chiffre d'affaires de +19,5% et de +17,2% à taux de change constants. En conséquence, la répartition de l'activité poursuit son évolution au profit de l'activité Services à haute valeur ajoutée qui représente désormais 28% du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires Licences s'établit à 54,1 millions d'euros, en hausse de +2,9% et stable à taux de change constants. La base installée progresse de +6,4% et le taux de récurrence atteint 85% contre 77% sur l'exercice précédent et témoigne de la solidité du modèle économique d'ESI.

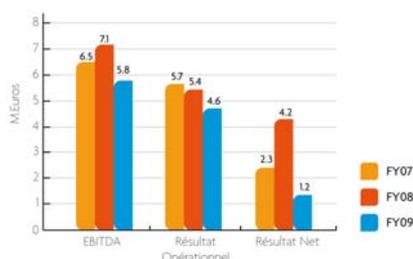


Evolution de la base installée Licences



2.3.4. Le contrôle effectif de la structure de coûts et l'impact d'éléments non récurrents sur le résultat net

La faible progression des charges opérationnelles de +1,1% (hors coût de ventes), comparativement à la croissance de +7,1% du chiffre d'affaires, reflète l'efficacité du Groupe à maîtriser sa structure de coûts. Impacté par la dégradation de la marge brute, le résultat opérationnel s'établit à 4,6 millions d'euros, soit une marge opérationnelle de 6,1% en 2009/10 contre 7,7% en 2008/09. Suite à l'évolution défavorable de certaines devises, qui a conduit à des pertes de change essentiellement bilanciales et après prise en compte de l'impôt, en hausse exceptionnelle de 0,8 million d'euros sur 2009/10 en particulier en raison de litiges en Asie, le résultat net ressort à 1,2 million d'euros contre 4,2 millions sur l'exercice précédent.



2.4. INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

2.4.1. Investissements récurrents du Groupe

Les investissements opérationnels récurrents du Groupe sont de l'ordre de 1,5% à 3% du chiffre d'affaires et portent essentiellement sur le renouvellement des ressources informatiques et des équipements. Afin de répondre à l'accroissement des besoins lié à la fois à la croissance et à l'évolution de la technologie (nouvelles plateformes informatiques), au titre des trois derniers exercices les investissements se sont élevés à 1 333 K€ pour l'exercice clos au 31 janvier 2008 et 1407 K€ pour l'exercice clos au 31 janvier 2009 et 1 450 K€ pour l'exercice clos le 31 janvier 2010. Les investissements ont été financés pour l'essentiel sur fonds propres.

Les frais de développement

ESI Group procède à l'immobilisation dans ses comptes annuels des frais de développement répondant aux six critères d'IAS 38. Les informations relatives aux frais de développement sont décrites dans les notes 2.8, 4.2 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

La valeur nette des frais de développement non amortis s'élève à 18 763 K€ au 31 janvier 2010.

2.4.2. Investissements non récurrents du Groupe

a) Les investissements incorporels

Depuis 1994, le Groupe a procédé à des acquisitions de sociétés et de branches d'activité afin de compléter son offre et d'élargir ses débouchés commerciaux.

Concernant les écarts d'acquisition, dans le nouveau référentiel IFRS, le Groupe a figé leur valeur au 1^{er} février 2004 en retenant la valeur nette comptable à cette date. Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

Les actifs incorporels provenant de l'achat de branche d'activité ont été considérés à durée de vie indéterminée et en conséquence ne seront plus amortis. Ces actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation décrit dans la note 2.13 de l'annexe aux comptes consolidés. Les principaux mouvements de l'exercice sont décrits dans la note 5.1 de l'annexe consolidée.

Au 31 janvier 2010 la valeur nette comptable de ces actifs est détaillée dans le tableau ci-dessous.

AU 31 janvier 2010 en K€	Ecart d'acquisition	incorporels a durée de vie indéterminée	Total
DYNAMIC Software	1 782		1 782
ESI BV	0		0
			634
SYSTUS	258		258
STRACO	391		391
MECAS	542		542
L3P	392		392

VASL et VASci	3 407		3 407
CALCOM	2 523		2 523
Zhong Guo	92		92
Hong Kong ESI	89		89
ESI ATE Holding (1)	1 787		1 787
MINDWARE (1)	5 042		5 042
Actifs incorporels à durée de vie indéterminée		11 545	11 545
Total	16 939	11 545	28 484

b) Les investissements financiers

Le Groupe ne procède à aucun investissement financier et se limite à assurer, à travers des placements classiques, la rémunération de la trésorerie disponible.

2.4.3. Les investissements futurs

Le Groupe continuera d'investir pour renouveler et améliorer son outil de production et son efficacité. Par ailleurs, après une période d'investissements importants, le Groupe consacre ses efforts à l'intégration des acquisitions réalisées, mais restera attentif à de nouvelles opportunités qui lui permettraient de consolider ses parts de marché.

Afin d'évaluer toutes les opportunités d'investissements pour améliorer ses solutions, le Groupe a mis en place un comité « Product Council » qui lui permet de prendre les décisions d'investissements en fonction des priorités du marché et des retombées attendues.

2.5. FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous :

Risque de change

Voir détail au chapitre 4, point 4.1.2.3 et annexe aux comptes consolidés note 2.5 note 2.15, note 4.4, note 7.

Risque de taux

Voir détail au chapitre 4, point 4.1.2.3 et annexe aux comptes consolidés note 2.15, note 5.11, note 5.13.

Risque sur actions

Voir annexe aux comptes consolidés note 5.10 et note 2.18.

Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

L'endettement du Groupe est détaillé, par nature, type de taux et échéances, dans les annexes des états financiers consolidés dans la note 5.11 « Dettes financières », qui inclut également le détail de la couverture de taux s'y rapportant. Les emprunts, hors crédit-bail, ont été contractés en Euro et en Dollar US. Par ailleurs, les covenants en vigueur sont détaillés dans les notes annexes aux comptes annuels: note 8.3 « Engagements accordés » Le non-respect des covenants peut provoquer une demande de remboursement anticipée.

Risque industriel et environnemental

ESI Group assume auprès de sa clientèle une obligation de moyens (intégrité des algorithmes inclus dans les logiciels) et non de résultat de la mise en œuvre de ses logiciels. Adressant une clientèle diversifiée composée des plus grands groupes industriels internationaux, ESI Group encourt un risque d'insolvabilité-client faible et intégralement provisionné.

La société ESI Group et ses filiales assurent la conception, le développement et la distribution de logiciels de simulation numérique. L'impact sur l'environnement de cette activité est, par nature, relativement limité, en particulier à la production de déchets sous forme de papiers ou matériels informatiques usagés.

Cet impact est minimisé par le fait qu'une part significative du parc est louée à des sociétés qui re-commercialisent ou recyclent les matériels. Par ailleurs, ESI Group donne à titre gratuit le matériel informatique usagé à une association agréée loi 1901 qui anime des activités de loisirs et culturelles pour des jeunes âgés de 6 à 16 ans.

Les systèmes d'extinction automatique des incendies, dont sont équipées, le cas échéant, les salles informatiques de la société n'utilisent pas de halon et sont conformes aux normes environnementales.

La société n'est pas, à sa connaissance, en contravention avec aucune législation d'ordre environnemental et elle n'a fait l'objet d'aucune procédure ou contravention en la matière. Enfin la société estime que ses produits de simulation numérique permettent à ses clients de réduire le nombre de tests en grandeur réelle (crash test, fonderie, injection, soudure, etc...) et génèrent par conséquent des économies significatives en termes de matières premières et d'énergie.

Risque sur le chiffre d'affaires

Concernant les risques commerciaux, le chiffre d'affaires réalisé sur les prestations de Services est constaté à l'avancement et représente globalement un pourcentage de 28% du chiffre d'affaires total du Groupe.

Pour les contrats se déroulant sur des périodes longues (supérieures à trois mois), des recettes intermédiaires permettant de valider la production sont réalisées à chaque clôture trimestrielle et permettent ainsi de valider la reconnaissance du revenu.

Les 20 premiers clients représentent 44% de la prise de commande, soit 34.5 millions d'Euros.

Concernant les fournisseurs et partenaires, le Groupe n'a aucune exposition spécifique à ce niveau. Une part extrêmement faible de recours à la sous-traitance, notamment de personnel, n'est en rien stratégique et ne constitue aucun facteur de risque.

Le Groupe est confronté à des délais de règlement variables suivant les pays. Ces délais s'élèvent en moyenne à 50 jours pour l'Europe du Nord, les Etats-Unis et le Japon, et de 60 à 100 jours pour l'Europe du Sud (y compris la France). Une analyse systématique des créances par antériorité est réalisée chaque trimestre afin d'assurer le contrôle du recouvrement et le cas échéant de doter les provisions qui s'avèreraient nécessaires. Le montant des créances douteuses est faible. Il est présenté aux annexes aux comptes consolidés (voir note 5.6).

Concernant les fournisseurs, le Groupe bénéficie des conditions standards applicables en fonction de la nature de la prestation.

Risques juridiques

Le Groupe dispose d'un département juridique spécialisé dans les questions relatives à la propriété intellectuelle, domaine où se situent potentiellement les risques, du fait de la nature des activités.

Les produits logiciels d'ESI Group, pour l'essentiel, ont été soit développés au sein du Groupe, soit acquis à l'occasion d'opérations de fusion-acquisition. Plus rarement ils résultent de contrats de développement passés avec des tiers.

En ce qui concerne les codes développés en interne, la propriété est dévolue aux sociétés du Groupe du fait des contrats de travail et des dispositions supplétives en matière de Droit du travail. Le cas échéant des contrats de développement sont signés entre ESI Group et ses filiales en charge du développement, afin d'assurer que la propriété revient bien à ESI Group.

Pour les codes acquis à la faveur d'une opération de croissance externe, un audit de propriété intellectuelle est systématiquement diligenté au préalable. De plus, les contrats d'acquisition comportent toujours des garanties contre l'éviction. De même, le Groupe s'appuie sur un processus de revue systématique des contrats de développement conclus avec des tiers, afin de veiller au transfert efficace et sans risque des propriétés intellectuelles dans le cas où le contrat type d'ESI Group, qui assure un transfert efficace, n'est pas utilisé.

En ce qui concerne les risques de contrefaçon du fait des tiers, il n'a pas été constaté de faits avérés importants de contrefaçon.

Les codes d'accès permettant l'utilisation des produits du Groupe sont générés par ESI Group, quel que soit le mode de distribution (distributeurs et agents) et ils sont associés au logiciel Flex LM, standard mondial pour la sécurité des codes informatiques.

Enfin, depuis les accords ADPIC (volet propriété intellectuelle du traité de l'OMC) tous les pays de l'OMC reconnaissent désormais les grands traités de propriétés intellectuelles de Berne et Genève, assurant ainsi une large protection des droits d'auteurs sur les codes commercialisés.

Le Groupe estime donc disposer des moyens et processus nécessaires pour couvrir de façon satisfaisante les risques juridiques auxquels il pourrait être confronté.

3. GOUVERNANCE DU GROUPE

3.1. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ET EVOLUTION BOURSIERE

3.1.1. Actionnaires Fondateurs

Voir chapitre 1.3.4.6. « Evolution de la répartition du capital de la Société au cours des trois derniers exercices »

3.1.2. Etude TPI

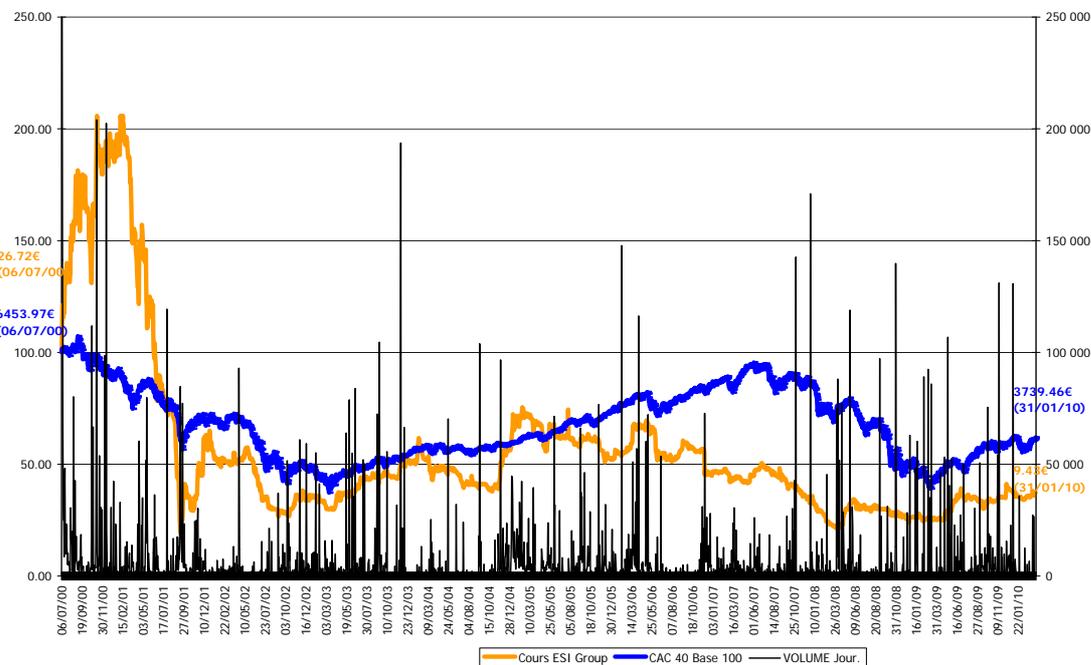
La Société a réalisé en date du 30 mars 2010, une étude TPI (Titres au Porteur Identifiable) portant sur 99% du flottant (hors autocontrôle) qui peut être comparée à celle réalisée le 8 mai 2009.



Cette analyse fait apparaître une certaine stabilité de la structure du capital composé majoritairement d'institutionnels domestiques. On note la progression de la part des institutionnels internationaux au détriment des institutionnels domestiques. La part des actionnaires individuels reste stable.

3.1.3. Evolution du cours de bourse

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du cours de bourse ESI Group comparé à celle du CAC 40 sur une base 100 depuis son introduction en bourse.



3.2. RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.2.1. Composition, Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration

3.2.1.1. Composition du conseil

Conformément à l'extrait de l'article 10 des Statuts, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et au plus du nombre maximum de membres autorisé par la Loi, sauf décision de porter ce maximum à un chiffre supérieur en cas de fusion.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 80 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si cette proportion est dépassée, l'Administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de neuf membres :

Prénom – Nom	Fonction	Date d'entrée en fonction	Fin de mandat	Age
Monsieur Alain de Rouvray	Président et Directeur Général	1991	AG 2015	66 ans
Monsieur Jacques Dubois	Administrateur	1991	AG 2015	65 ans
Monsieur Othman Laraki	Administrateur indépendant	2007	AG 2014	32 ans
Monsieur Francis Jacques Bernard	Administrateur indépendant	2007	AG 2014	69 ans
Monsieur Eric d'Hotelans	Administrateur indépendant	2008	AG 2015	59 ans
Madame Cristel de Rouvray*	Administrateur	1999	AG 2011	32 ans
Monsieur Vincent Chaillou	Administrateur	2004	AG 2010	59 ans
Monsieur Michel Barbier de la Serre	Administrateur indépendant	2005	AG 2011	61 ans
Monsieur Charles-Helen des Isnards	Administrateur indépendant	2007	AG 2011	65 ans

*Madame Cristel de ROUVRAY est la fille de Monsieur Alain de ROUVRAY, Président-Directeur Général

Renseignements personnels concernant les membres du Conseil d'Administration

Alain de ROUVRAY, 66 ans, Président et Directeur Général

Alain de Rouvray est Président-Directeur Général de la Société ESI Group depuis sa création. Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris (1967) et titulaire d'un doctorat (Ph.D.) de Génie Civil de l'Université de Californie, Berkeley (1971), Alain de Rouvray a été Ingénieur de Recherche à l'Ecole Polytechnique (Laboratoire de Mécanique Solide, 1972) et Directeur du Département Mécanique Avancée de la Société Informatique Internationale filiale d'Informatique Scientifique du Groupe CISI et du Commissariat à l'Energie Atomique de 1972 à 1976. Il a fondé la société ESI SA en 1973 et a été son Directeur Général et Directeur Commercial de 1973 à 1990.

Jacques DUBOIS, 65 ans, Administrateur

Diplômé de l'Ecole des Ponts et Chaussées de Paris (1968) et titulaire d'un doctorat (Ph.D) de Génie Civil de l'Université de Californie, Berkeley (1972). Il a été co-fondateur d'ESI SA en 1973, dont il a été le Directeur de la Recherche de 1973 à 1990. Il participa à la création d'ESI GmbH, la filiale allemande de la Société, et d'ESI MW, la filiale américaine, renommée depuis ESI Corp puis ESI North America. De 1994 à 1998, il a été Directeur Général en charge des Projets Spéciaux dans le domaine de la Recherche et du Développement pré-industriel en partenariat.

Vincent CHAILLOU, 59 ans, Directeur Général Délégué

Directeur Général Délégué d'ESI Group en charge de la Division Opérations Produit. Il assure également la direction générale d'ESI US R&D et d'ESI Software India (pvt) Ltd.

Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris (1971) et titulaire d'un Doctorat de Génie Civil de l'Ecole des Ponts et Chaussées (1973). Vincent Chaillou a rejoint le Groupe ESI en 1994, après avoir occupé les fonctions de Directeur Général de l'entité économique Architectural Engineering (AEC Business Unit), un département de ComputerVision (depuis fusionné avec PTC), dans lequel il occupa différentes fonctions commerciales, de marketing et de direction, en particulier dans la zone Asie-Pacifique. De 1994 à 1998, il a également occupé dans le Groupe ESI, le poste de Vice-Président Régional en charge de la zone Amériques et de Directeur Général d'ESI Software.

Cristel Anne de ROUVRAY, 32 ans, Administrateur

Diplômée de l'Université de Stanford et de la London School of Economics, où elle a obtenu un doctorat en économie. Elle réside aux Etats Unis et occupe le poste de Directeur of Program Evaluation au sein de College Track à Oakland en Californie.

Michel BARBIER de la SERRE, 61 ans, Administrateur

Diplômé de l'IEP Paris, Maîtrise de Sciences Economiques, ancien élève de l'ENA.

A partir de 2001, il exerce les fonctions de Président Directeur Général de ALUTHEA SA, holding d'un groupe industriel français de fonderies d'aluminium. (170 salariés, 29 M€ de C.A)

Monsieur Francis Jacques BERNARD, 69 ans, Administrateur

Co-fondateur de Dassault Systèmes, groupe auquel il a consacré plus de 25 ans de carrière et au sein duquel il a notamment été à l'origine de CATIA et de la mise en place du partenariat commercial avec IBM, Francis Bernard est un expert renommé dans le milieu aéronautique.

Il a été Président Directeur Général de ParallelGraphics, « start-up » qui profite déjà d'une très forte notoriété dans l'industrie aéronautique pour ses solutions Internet de support en trois dimensions à la maintenance produit.

Monsieur Othman Laraki, 31 ans, Administrateur

Diplômé respectivement en 2004 et 2000 du MIT (ingénierie financière) et de l'Université de Stanford (Master ingénierie industrielle), Othman Laraki a débuté sa carrière dans le monde des NTIC avant de rejoindre Google en tant que Directeur de projets. En particulier, il a activement contribué au développement de nombreux produits innovants comme « Google Gears » et la « Google Toolbar ». Après avoir quitté Google en 2008, Othman Laraki a créé MixerLabs, une société spécialisée dans le domaine des technologies et données géographiques. MixerLabs a été rachetée par Twitter fin 2009, où Othman Laraki est aujourd'hui à la tête de l'équipe de géolocalisation. Résidant aux Etats-Unis, il continue d'entretenir des liens étroits avec le MIT et Stanford.

Monsieur Charles-Helen des Isnards, 65 ans, administrateur

Après une carrière internationale au sein de la BUE, de l'UBAF et du groupe CIC, en France et en Italie, Charles-Helen a participé à la création de CIC Finance comme membre du Directoire. En tant que Senior Advisor, il est maintenant responsable des activités de fusions-acquisitions au sein de cette filiale du groupe Crédit Mutuel – CIC. Charles-Helen est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, et licencié en droit.

Monsieur Eric d'Hotelans, 59 ans, Administrateur

Eric d'Hotelans a exercé sa carrière professionnelle dans le secteur des technologies de l'information, d'abord chez Tandem (constructeur américain d'ordinateurs, repris par HP) comme responsable Finance/Europe. Entre 1997 et 2003, il devient PDG de la filiale française (1200 personnes) du groupe de Services Informatiques Anglo-hollandais CMG dont il est membre du « Group Executive Committee ». Il quitte le groupe CMG en mars 2003 après son rachat par le groupe Britannique Logica et développe des activités liées aux technologies de l'information au sein d'un fonds d'investissement basé à Riyad. Depuis novembre 2003, il est Vice-Président du Directoire du Groupe M6, en charge des activités de gestion. Depuis septembre 2009, il est également PDG de Ventadis, entité de M6 qui regroupe toutes les activités de téléachat (Home Shopping Service) et de commerce en ligne (Mistergooddeal).

Mandats des Administrateurs : Voir liste en annexe I

Administrateurs Indépendants

Nous précisons qu'il n'y a pas de conflits d'intérêts potentiels au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale entre leurs devoirs à l'égard de ESI Group et leurs intérêts privés.

Les critères que le Comité et le Conseil ont examinés afin de qualifier un administrateur d'indépendant et de prévenir les risques de conflit d'intérêts entre l'administrateur et la direction, la Société ou son Groupe, sont les suivants :

- Ne pas être salarié ou mandataire de la Société, salarié ou administrateur de la société-mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des 5 années précédentes,
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de 5 ans) détient un mandat d'administrateur,
- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement :
 - significatif de la société ou de son groupe,
 - ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des 12 dernières années.

S'agissant des administrateurs représentant des actionnaires importants de la Société, le Conseil propose de les considérer comme indépendants dès lors qu'ils ne participent pas au contrôle de la Société. Au-delà d'un seuil de 10% en capital ou en droits de vote, il convient que le Conseil, sur rapport du Comité de Compensation et de Nomination, s'interroge systématiquement sur la qualification d'indépendant en tenant compte de la composition du capital de la société et de l'existence d'un conflit d'intérêt potentiel.

Ainsi sont considérés comme administrateurs indépendants :

- Monsieur Barbier de la Serre
- Monsieur Charles-Helen des Isnards

- Monsieur Eric d'Hotelans
- Monsieur Francis Bernard
- Monsieur Othman Laraki

3.2.1.2. Fonctionnement du Conseil

3.2.1.2.1 Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, sous la conduite du Président, a procédé le 26 Novembre 2009 à l'approbation de son Règlement Intérieur du Conseil.

Ce Règlement Intérieur précise en particulier les points suivants :

- Préambule
- Composition, Organisation et Fonctionnement
- Compétences et Pouvoirs du Conseil D'administration
- Comités
- Déontologie des Membres du Conseil
- Annexe

3.2.1.2.2 Nomination des administrateurs et durée de leur mandat

L'Administrateur est nommé, sur proposition du Conseil d'Administration, par l'Assemblée Générale Ordinaire, pour une durée de six ans.

Ces fonctions prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat de l'Administrateur intéressé.

Les Administrateurs sont rééligibles.

Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire.

3.2.1.2.3 Président du Conseil d'Administration

Conformément à l'extrait de l'article 11 des Statuts, le Conseil d'Administration élit parmi ses membres, personnes physiques, un Président pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur et détermine sa rémunération.

Nul ne peut être nommé Président du Conseil d'Administration s'il est âgé de plus de 80 ans. Si le Président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

3.2.1.2.4 Attribution du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est et doit demeurer une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et à qui s'impose l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration :

- choisit le mode de direction de la Société assumée sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et qui prend le titre de Directeur Général,
- détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration procède à tout moment aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la Loi aux Assemblées d'Actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent,
- détermine les pouvoirs qui peuvent être délégués au General Manager d'une société filiale et fixe les montants des autorisations afférentes.

3.2.1.2.5 Délibérations et réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt de la Société. La périodicité et la durée des séances du Conseil d'Administration doivent être telles qu'elles permettent un examen et une discussion approfondis des matières relevant de la compétence du Conseil. Il en va de même en ce qui concerne les réunions des comités du Conseil.

Ainsi, outre les dates obligatoires auxquelles le Conseil doit se réunir pour :

- L'arrêté des comptes annuels et la préparation de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur lesdits comptes,
- La communication des résultats semestriels,

- La situation financière, la situation de trésorerie, les engagements de la Société, le programme de rachat d'actions.

Il devra se réunir, sur convocation du Président, dans les cas d'opération majeure notamment :

- D'opérations externes d'acquisition ou de cession,
- D'opérations significatives hors stratégie annoncée,
- D'opérations de croissance interne ou de restructuration.

En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Il est tenu un registre de présence qui est élargé par les Administrateurs participant à la réunion du Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions statutaires, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence ou téléconférence. Cette disposition n'est pas applicable aux décisions pour lesquelles le Code de Commerce exclut le recours à ce procédé.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont communiqués avant la réunion.

Au cours de l'exercice écoulé, avec un taux de présence des Administrateurs de 87% votre Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois aux dates suivantes :

Date	Taux de participation des Administrateurs
23 /04/2009	100%
20/05/2009	100%
30/06/2009	89%
24/09/2009	89 %
29/09/2009	67%
26/11/2009	78 %

3.2.1.2.6 Procès-verbaux des réunions

Les procès verbaux sont établis conformément aux conditions fixées dans les Statuts.

Le procès-verbal de séance doit résumer les débats et préciser les décisions prises. Il revêt une importance particulière puisque c'est lui qui fournit, le cas échéant, la trace des diligences du Conseil dans l'accomplissement de ses missions. Sans être inutilement détaillé, il doit succinctement mentionner les questions soulevées ou les réserves émises.

Le projet de procès-verbal de chaque réunion est adressé aux administrateurs en même temps que la convocation à la réunion suivante. Il est approuvé lors de cette réunion.

3.2.1.3. Comités spécialisés

Les comités spécialisés du Conseil mis en place sont les suivants :

○ **Le Comité Stratégique**

Le Comité Stratégique a pour mission de préparer les délibérations du Conseil relatives aux grandes orientations stratégiques du Groupe, en particulier, la politique de développement et son financement ainsi que l'examen de l'évolution du portefeuille d'activités du Groupe.

Le Comité Stratégique est composé :

- D'un Président, Monsieur Alain de Rouvray
- De quatre membres dont deux administrateurs indépendants :
 - Monsieur Charles-Helen des Isnards,
 - Monsieur Francis Bernard,
 - Monsieur Vincent Chaillou,
 - Madame Cristel de Rouvray.
- D'un Secrétaire, Madame Corinne Romefort-Régner

Le Comité Stratégique s'est réuni 2 fois au cours de l'exercice écoulé avec un taux de participation de 89%.

○ **Le Comité de Compensation, de Nomination et de Gouvernance**

Le Comité de Compensation, de Nomination et de Gouvernance a pour mission d'une part de préparer les décisions du Conseil d'Administration relatives à la rémunération des mandataires sociaux et à la politique d'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions, ainsi que le cas échéant, la politique d'attribution d'actions gratuites, et d'autre part de préparer l'évolution de la composition des instances dirigeantes de la Société.

Le Comité de Compensation, de Nomination et de Gouvernance est composé :

- D'un Président, Madame Cristel de Rouvray
- De quatre Membres, dont trois administrateurs indépendants :
 - Monsieur Alain de Rouvray,
 - Monsieur Francis Bernard,
 - Monsieur Charles-Helen des Isnards,
 - Monsieur Eric d'Hotelans.
- D'un Secrétaire, Madame Corinne Romefort-Régnier

Au cours de l'exercice 2009, le Comité de Compensation, de Nomination et de Gouvernance s'est réuni trois fois avec un taux de participation de 100%.

○ **Le Comité d'Audit**

Conformément à la réglementation en vigueur, il assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

Sans préjudice des compétences des organes chargés de l'administration, de la direction et de la surveillance, ce comité est notamment chargé d'assurer le suivi :

- a) Du processus d'élaboration de l'information financière ;
- b) De l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- c) Du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- d) De l'indépendance des commissaires aux comptes.

Il émet une recommandation sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée Générale.

Le Comité d'Audit est composé :

- D'un Président, administrateur indépendant, Monsieur Charles-Helen des Isnards
- De deux Membres dont deux administrateurs indépendants :
 - Monsieur Michel de la Serre,
 - Monsieur Eric d'Hotelans.
- D'un Secrétaire, Madame Corinne Romefort-Régnier

Au cours de l'exercice 2009 le Comité d'Audit s'est réuni six fois avec un taux de participation de 92%.

○ **Le Comité Technologie et Marketing**

Le Comité Technologie et Marketing a pour mission de conseiller le Conseil d'Administration sur les aspects de la stratégie produit, de l'organisation de la société d'édition et en particulier les méthodologies de gestion des produits et de R&D et d'analyser le potentiel des partenariats ou acquisitions technologiques et marketing.

Le Comité Technologique et Marketing est composé :

- D'un Président, administrateur indépendant, Monsieur Francis Bernard
- De trois Membres, dont un administrateur indépendant :
 - Monsieur Alain de Rouvray,
 - Monsieur Vincent Chaillou,
 - Monsieur Othman Laraki.
- D'un Secrétaire, Monsieur Vincent Chaillou

Au cours de l'exercice 2009, le Comité Technologie et Marketing s'est réuni huit fois avec un taux de participation de 75%.

3.2.1.4. Décisions adoptées au cours de l'exercice 2009

Les décisions marquantes prises par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé, sont les décisions suivantes :

- Nomination du Président et Directeur Général,
- Nomination d'un Directeur Général Délégué,

- Arrêté des comptes sociaux et consolidés,
- Mise en place du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte,
- Approbation du règlement intérieur du conseil,
- Evaluation du Conseil et des différents comités spécialisés.

3.2.2. Le dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques

3.2.2.1. Environnement de contrôle

3.2.2.1.1 Organisation générale

ESI Group est un Groupe international qui compte 25 filiales, dont 23 implantées à l'international.

Pour s'assurer de l'efficacité des activités, des actes de gestion et de l'atteinte des objectifs, ainsi que des activités de contrôle au sein du Groupe, les dirigeants tendent à harmoniser les règles de fonctionnement des différentes filiales. Ceci s'applique également aux activités de contrôle interne et se traduit par l'harmonisation progressive de l'organisation, des systèmes d'information et des processus. Celle-ci est facilitée par le fait que l'activité des filiales est similaire à celle de la société mère, ESI Group SA pour la distribution des produits.

Compte tenu des contraintes existantes, notamment en termes de taille des filiales, de ressources humaines disponibles et de réglementation propre à chaque pays, l'organisation est basée sur les facteurs clés suivants:

- une organisation matricielle par métiers et marchés assurant une communication transversale de l'information ;
- une organisation centralisée permettant le pilotage de l'activité du Groupe ;
- le rétrécissement des niveaux hiérarchiques afin d'optimiser les processus de décisions ;
- une taille relativement modeste permettant de fluidifier la circulation de l'information entre les différents services.

3.2.2.1.2 Les acteurs du contrôle interne

3.2.2.1.2.1 Acteurs internes à la société

o Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable de la politique de la société en matière d'évaluation des risques, de mise en place d'un système de contrôle interne adapté à la maîtrise de ces risques et de suivi de son efficacité. Cette politique correspond à des contrôles et des procédures de gestion financières, de suivi opérationnel et de conformité aux lois.

o Le Comité Exécutif (Group Executive Committee)

Le Comité Exécutif assure la supervision de la mise en œuvre de la politique de contrôle interne.

Constitution du Comité Exécutif :

Alain de Rouvray:	Président du CA et Directeur Général de ESI Group SA
Vincent Chaillou:	Administrateur et Directeur Général Délégué,
Christopher Saint John:	Directeur de la Division Distribution,
Thomas Kisielewicz:	Vice-Président Exécutif Engineering Services,
Eric Müller-Borle :	Directeur Administratif et Financier et Secrétaire Général,
Olivier Pradal :	Directeur des Ressources Humaines.

o Les Directions opérationnelles

Elles supervisent en particulier les processus commerciaux et le pilotage des projets.

Leur rôle est de contrôler la mise en œuvre des procédures qui permettent d'assurer :

- la qualité du processus commercial : identification des opportunités commerciales, réseau de distribution, partenariat, réactivité, évaluation de l'intérêt économique, négociation/contractualisation et suivi de la rentabilité ;
- la qualité du pilotage des projets : évaluation de la faisabilité technique, gestion et encadrement des équipes, conformité avec les cahiers des charges, suivi de la satisfaction client, SAV.

o La Direction Administrative et Financière et le Secrétariat Général

Elle assume la mise en œuvre de la politique de contrôle interne en :

- établissant le mode opératoire du système de contrôle interne ;
- réunissant les responsables des principales fonctions et des principales entités de la société afin de passer en revue les responsabilités et la façon dont le contrôle interne doit être organisé au niveau des différentes activités.

Sont rattachés à la Direction Administrative et Financière les services suivants :

- la comptabilité ;

La Comptabilité est en charge :

- du contrôle de la comptabilisation des opérations ;
- de la clôture périodique des états financiers ;
- de la consolidation du Groupe ;
- de la conformité avec les obligations légales, fiscales et sociales.

Le service comptable est en outre en charge de l'administration des ventes. Son responsable est en charge de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

- le contrôle de gestion ;

Le contrôle de gestion est en charge :

- de l'établissement et du suivi du budget ;
- de l'établissement du reporting périodique ;
- du contrôle interne à la fois opérationnel et financier.

- l'audit interne ;

L'audit interne nécessite d'être renforcé pour permettre une analyse de l'ensemble des processus mis en œuvre dans l'entreprise sous l'angle des principaux risques ayant un impact financier, et évaluer l'efficacité des procédures de contrôle afin – le cas échéant - de proposer les actions correctives nécessaires.

- le service juridique ;

Son rôle est de prévenir les risques contractuels (contrats commerciaux). Les procédures de circulation de l'information prévoient la centralisation de l'ensemble des contrats afin d'assurer une couverture optimum des risques de litige.

Le service juridique gère et anticipe les risques de litige par une revue régulière des contrats et une veille juridique.

Sous son contrôle, la gestion des litiges avérés est confiée à des experts externes.

Il veille également à la protection de la propriété intellectuelle du Groupe (Marque, Brevet, Savoir-faire, etc...) et prend toute mesure de protection nécessaire (Dépôt de marque, Brevet etc...).

- les services généraux ;
- la direction informatique.

3.2.2.1.2.2 Acteurs externes à la société

○ **Commissaires aux comptes**

Les commissaires aux comptes, qui certifient la régularité, la sincérité et l'image fidèle des états financiers en fin d'exercice à l'attention des actionnaires, peuvent émettre, dans le cadre de l'audit des comptes, des avis et recommandations sur le contrôle interne relatif à l'élaboration des informations financières.

○ **Avocats**

ESI Group fait appel à des cabinets d'avocats renommés pour la gestion des litiges. La société fait également ponctuellement appel à des spécialistes pour la revue juridique des rapprochements et des acquisitions complexes.

3.2.2.2. Organisation des procédures de contrôle interne

▪ **Architecture du système de contrôle interne**

Le système de contrôle interne chez ESI Group est principalement basé sur :

- la mise en place d'une base de données commerciale unique (NCA), clé de voûte de l'organisation et du contrôle interne pour les ventes ;
- l'existence d'un règlement intérieur et d'un code d'éthique partagé par l'ensemble du personnel ;
- le suivi des performances de chaque unité opérationnelle à travers l'analyse du reporting mensuel ;
- la centralisation des informations, notamment comptables et financières ;
- le respect du principe de séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement ;
- l'instauration de procédures de supervision et de délégation afin de permettre une répartition des tâches et des responsabilités.

▪ Le système d'information

L'amélioration constante du système d'information afin d'optimiser, fluidifier et sécuriser les processus opérationnels, de contrôles et le partage des connaissances fait partie des objectifs stratégiques de ESI Group.

L'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière, et notamment l'ensemble de la comptabilité générale et analytique, sont principalement produits à partir du système de gestion.

Afin de répondre à ses besoins spécifiques, ESI Group a cependant mis en place divers logiciels spécifiques d'éditeurs reconnus dans les domaines de :

- la gestion des immobilisations ;
- l'établissement des rapprochements bancaires ;
- l'établissement de la consolidation ;
- la gestion de la paye.

Le système de gestion permet à ESI Group SA de centraliser les flux financiers en provenance des filiales et de différentes comptabilités. Néanmoins, pour la plupart, les filiales comptabilisent leurs propres opérations et s'assurent de la correcte remontée des informations comptables et financières vers la société mère.

3.2.2.3. Maîtrise des risques

- Cartographie des risques et certification ISO9001 :2000

Au travers de ses procédures qualité, la société certifiée ISO 9001:2000, a mis en œuvre une politique de gestion des risques, qui permet de limiter au maximum les impacts liés à un éventuel sinistre.

En complément la société a initié une démarche de cartographie des risques.

- Assurance et couverture des risques - Généralités

ESI Group a contracté une police d'assurance qui prend en charge, après un dommage direct causé aux matériels, les frais de reconstitution des informations, les frais supplémentaires d'exploitation ainsi que les pertes d'exploitation (perte de marge brute résultant de la baisse du chiffre d'affaires causée par l'interruption ou la réduction de l'activité de l'entreprise).

Pour les filiales étrangères, les dommages relevant du volet de garantie Responsabilité Civile Exploitation et notamment les dommages relevant des garanties dites « employer's liability » et/ou « workmen's compensation » et les risques de circulation automobile sont exclus de la garantie.

La police française (siège et filiales) ne se substitue pas à celles qui, à l'étranger seraient souscrites conformément à la législation locale auprès d'assureurs agréés dans la nation considérée.

3.2.2.4. Principales procédures de contrôle de l'information comptable et financière

Le Groupe établit trimestriellement ses comptes consolidés. Le Chiffre d'affaires est publié trimestriellement et les résultats tous les semestres. Un budget pour l'ensemble du Groupe est établi en début d'exercice et suivi mensuellement.

Les principales procédures relatives au contrôle des informations comptables et financières sont résumées ci-après:

3.2.2.4.1 Processus de consolidation

Le processus de production des états financiers consolidés est assuré par :

- des procédures permettant de centraliser la remontée des données comptables et financières en provenance de chacune des entités du Groupe ;
- un planning de remontée des informations et d'un calendrier des travaux à effectuer par les intervenants ;
- l'utilisation d'un logiciel de consolidation spécialisé ;
- la séparation des activités d'élaboration de la consolidation, effectuées par le responsable comptable, des activités de contrôle effectuées par le Directeur Administratif et Financier ;
- l'assistance d'experts comptables pour certains points sensibles et techniques, notamment à l'étranger ;
- une revue limitée des comptes consolidés semestriels au 31 juillet et un audit des comptes consolidés clos au 31 janvier effectués par les commissaires aux comptes ;
- la réconciliation mensuelle des flux intra-groupe ;
- la visite de responsables Groupe dans les filiales ;
- une revue des comptes consolidés annuels et semestriels par le Conseil d'Administration.

3.2.2.4.2 Processus de suivi budgétaire et de reporting

Les prévisions annuelles sont établies en début d'exercice en fonction des objectifs du business plan défini par la Direction. Tout au long de l'année, le contrôle de gestion procède à un suivi budgétaire visant à contrôler le montant, la nature et l'affectation des dépenses par rapport au budget initial.

De nouvelles prévisions glissantes sur deux trimestres sont effectuées à fréquence mensuelle.

Parallèlement à ce suivi budgétaire, un système de reporting mensuel, appliqué à l'échelle du Groupe, est effectué. Le contrôle de gestion fournit ainsi les indicateurs clés de gestion qui permettent de suivre les performances de l'entreprise. Ces indicateurs, communiqués aux dirigeants, fournissent les informations nécessaires au pilotage de la société. Il s'agit entre autres des 4 indicateurs suivants :

- les prises de commandes Licences et Services ;
- la production réalisée en Services et le backlog ;
- l'évolution des effectifs et l'évolution du coût moyen des équipes ;
- la situation de trésorerie et prévision à trois mois.

3.2.2.4.3 Processus de reconnaissance du chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires est de la responsabilité de la direction financière qui s'assure de :

- la réalité du chiffre d'affaires par rapport aux données contractuelles pour ce qui concerne les Licences ;
- l'exactitude des éléments de facturation ;
- l'exhaustivité des prestations facturées pour les Services notamment.

3.2.2.4.4 Processus de gestion du risque clients

La gestion du risque client est assurée à deux niveaux :

- en amont, par une évaluation du risque client avant traitement des commandes ;
- en aval, par une procédure de relance régulière adaptée à chaque client permettant de réduire le montant des créances impayées.

Le suivi régulier du délai de règlement moyen permet d'évaluer l'efficacité de la gestion des comptes clients des différentes filiales.

3.2.2.4.5 Processus de gestion de la trésorerie

Le Directeur Administratif et Financier est responsable de la gestion des flux de trésorerie et contrôle :

- le niveau de trésorerie servant à couvrir les besoins courants de l'activité de l'entreprise en supervisant les encaissements et les décaissements ;
- la rentabilité et le risque des différents placements de l'excédent de trésorerie ;
- l'évaluation du risque de change afin de mettre en œuvre les actions correctives nécessaires.

La position de trésorerie de chaque entité est centralisée chaque semaine et une prévision trimestrielle consolidée est établie chaque mois.

3.2.2.4.6 Processus de gestion de la paye

Le processus de paye permet :

- le traitement des divers éléments variables entrant dans le calcul des salaires,
- la remontée en comptabilité des informations de paye ;
- le provisionnement des congés payés servant à répartir la charge sur l'année ;
- la conformité avec les obligations déclaratives en matière sociale.

3.2.2.5. Constat des travaux sur 2009 et perspectives

Les travaux effectués lors de l'exercice 2009 ont conduit le Groupe à revoir l'organisation de ses structures, comme en Chine et en Malaisie, ce qui s'est traduit par le changement de certains responsables locaux et de certains responsables financiers. Un plan de support et de contrôle de ces filiales sera développé sur 2010 pour s'assurer de la bonne compréhension des procédures et règles en vigueur au sein du Groupe.

D'autre part, il ressort le besoin d'une amélioration des outils de pilotage dans le sens d'une plus forte intégration des systèmes d'information. Des travaux de réflexion ont débuté et devraient aboutir vers la mise en place de systèmes vers la fin de l'exercice 2010 ou début 2011.

3.2.3. Limitation des pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué

Le Conseil d'Administration ayant choisi de confier la direction générale au Président du Conseil d'administration, il est précisé qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président et Directeur Général.

En revanche, les pouvoirs du Directeur Général Délégué, aux fins d'agir pour la société en tant que représentant légal et commercial, ont été délégués par le Président du Conseil d'Administration pour :

- 1- Généralement représenter la société dans toutes les démarches courantes des affaires d'ESI Group vis-à-vis des tiers et dans le respect des procédures du Groupe ESI,
- 2- Passer tout accord ou contrat commercial pour le compte de la société ESI Group, dans les limites de son territoire commercial et de sa représentation commerciale,
- 3- Embaucher et licencier tout employé, mandataire, consultant, représentant commercial, distributeur ou agent ainsi que déterminer leurs pouvoirs et titre (à l'exclusion des Managers et Directeurs) et établir ou augmenter toute rémunération, commission ou pension pour toutes ces personnes ou entités légales. La rémunération annuelle ne saurait excéder un montant de 51.000 €.

En tout état de cause, le Directeur Général Délégué requiert l'approbation préalable écrite de la société pour effectuer, pour le compte de celle-ci, toutes les transactions suivantes :

- Embaucher les Managers et Directeurs et déterminer ou modifier leur rémunération annuelle ;
- Acheter ou acquérir, vendre ou aliéner, prendre ou accorder un bail, ou hypothéquer tout bien immobilier ;
- Gager tout bien mobilier et créance ;
- Conclure des accords de crédit ;
- Engager la société ESI Group à prendre des emprunts monétaires (excluant l'utilisation d'un découvert bancaire accordé à la société ESI Group) ;
- Créer, participer, ou tout autre engagement, dans d'autres sociétés, accepter la direction d'autres sociétés, établir ou dissoudre des filiales et disposer des intérêts participatifs ;
- Faire une proposition pour une fusion légale ;
- Accorder des emprunts monétaires ;
- Engager la société ESI Group en tant que caution ou en tout autre cas de dettes envers des tiers ;
- Conclure la résolution de tout litige et conduire des actions légales, à l'exception de recouvrement de créances, dans les démarches courantes de la société ESI Group à l'exception des démarches urgentes telles que les démarches conservatoires et provisionnelles qui ne peuvent être ajournées dans l'intérêt de la société ESI Group ;
- Souscrire à des régimes de retraite au profit des salariés de la société ESI Group ;
- Vendre ou aliéner, acheter ou acquérir, transmettre ou hypothéquer les actifs de la société ESI Group ayant une valeur d'un montant supérieur à 38.000 € ;
- Conclure un contrat commercial ou une transaction d'un montant supérieur à 152.000 € à l'exception des contrats inter compagnies émis par ESI Group que Monsieur Vincent Chaillou pourra signer sans limitation de montant ;
- En général, faire toutes les démarches afférentes à la société ESI Group d'un montant supérieur à 23.000 € ;
- En général conclure tout accord ou transaction impliquant d'autres sociétés du Groupe ESI, clients ou partenaires et allant au-delà du territoire et de la délégation commerciale de la société ESI Group.

3.2.4. Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

Dans le cadre de leur mandat, les administrateurs ne perçoivent que des jetons de présence dont le montant global est fixé par l'Assemblée Générale. Leur répartition s'effectue, sur proposition du Comité de Compensation et de Nominations au Conseil d'Administration, selon des critères de fréquence des réunions, d'assiduité et de participation ou de présidence de comités spécialisés et après validation par l'Assemblée Générale annuelle.

Le Président-Directeur Général et le Directeur Général Délégué perçoivent une rémunération fixe et une part variable. Le Directeur Général Délégué peut également bénéficier de l'attribution d'actions gratuites.

La politique de rémunération incluant les stock-options ou les actions gratuites est régulièrement débattue au sein du Comité de Compensation, Nomination et Gouvernance et approuvée par le Conseil d'Administration.

3.2.4.1. Rémunération des membres du conseil d'administration

En vertu des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous informons de la rémunération totale perçue par Monsieur Alain de Rouvray, Président-Directeur Général de la société et par les autres mandataires sociaux au cours de l'année 2009.

Jetons de Présence perçus par les mandataires sociaux Dirigeants et non Dirigeants		
	Exercice 2008	Exercice 2009
Mandataires sociaux Dirigeants		
Monsieur Alain de Rouvray		
Jetons de Présence	10 000	10 000
Monsieur Vincent Chaillou		

Jetons de Présence	6 000	6 000
Mandataires sociaux Non Dirigeants		
Monsieur Jacques Dubois		
Jetons de Présence	6 375	6 583
Madame Cristel de Rouvray		
Jetons de Présence	16 469	17 500
Monsieur Michel Barbier de la Serre		
Jetons de Présence	10 625	8 750
Monsieur Francis Bernard		
Jetons de Présence	21 000	21 000
Monsieur Charles-Helen des Isnards		
Jetons de Présence	18 984	21 500
Monsieur Othman Laraki		
Jetons de Présence	10 775	3 250
Monsieur Eric d'Hotelans		
Jetons de Présence	0	16 500
Total	100 228	111 083

L'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2009 avait décidé, par le biais de sa huitième résolution, d'un montant de 125.000 € au titre de rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration sous forme de jetons de présence.

3.2.4.2. Rémunération du Président Directeur Général et Directeur Général Délégué

Les modalités de rémunérations du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué sont proposées par le Comité de Compensation, Nomination et Gouvernance et approuvées par le Conseil d'Administration.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2008	Exercice 2009
Monsieur Alain de Rouvray Président Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	243 087	235 688
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Monsieur Vincent Chaillou Directeur Général Délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	204 770	212 582
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Total	447 857	448 270

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Monsieur Alain de Rouvray Président Directeur Général				
Rémunération Fixe	195 000	195 000	205 000	205 000
Rémunération Variable	30 211	30 211	12 812	12 812
Rémunération exceptionnelle*				85 507
jetons de présence	10 000	10 000	10 000	
avantages en nature	7 876	7 876	7 876	7 876
Total	243 087	243 087	235 688	311 195

- versement d'une prime antérieure à l'exercice 2008 et versée sur 2009

	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Monsieur Vincent Chaillou Directeur Général Délégué				
Rémunération Fixe	167 500	167 500	175 000	175 000
Rémunération Variable	24 236	24 236	24 549	24 549
Rémunération exceptionnelle				
jetons de présence	6 000	6 000	6 000	
avantages en nature	7 034	7 034	7 034	7 034
Total	204 770	204 770	212 582	206 582

Dirigeants Mandataires sociaux	contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Monsieur Alain de Rouvray Président Directeur Général	X			X		X		X
Monsieur Vincent Chaillou Directeur Général Délégué	X			X		X	X 25% de la rémunération annuelle	

3.2.4.3. Allocations d'options et d'actions gratuites

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice 2009 à chaque dirigeant mandataire social :

Options de souscription ou d'achat d'actions attribués durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Nom du Dirigeant mandataire	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisations des options	Nombre	Prix
Vincent Chaillou	Néant	Néant		Néant	
TOTAL					

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice 2009 par chaque dirigeant mandataire social :

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice 2009 par chaque dirigeant mandataire social :

Nom du Dirigeant mandataire	N° et date du plan	Nombre d'options		Prix d'exercice
		Levées durant l'exercice		
Vincent Chaillou	Néant	Néant		
TOTAL				

Allocations d'actions de performance aux Mandataires Sociaux (Liste Nominative) au cours de l'exercice 2009 :

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social						
Actions de performance attribuées par l'assemblée générale des actionnaires durant l'exercice 2009 à chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	conditions de performance
Vincent Chaillou	Néant					
Total						

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	conditions d'acquisition
Vincent Chaillou	Néant	Néant	Néant	
Total				

3.2.4.4. Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions		
Information sur les options de souscription ou d'achat		
	Plan n°9	Plan n°4
Date de l'Assemblée	29/06/2006	27/06/2002
Date du Conseil d'Administration	10/07/2008	30/06/2005
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetés, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	32 000	3 000
Monsieur Vincent Chaillou		
Point de départ d'exercice des options	10/07/2008	26/08/2005
Date d'expiration	08/07/2016	01/06/2010
Prix de souscription ou d'achat	8.86	16.98
Nombre d'actions souscrites au 15 avril 2010	Néant	Néant
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat actions annulées ou caduques		
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice		

3.2.4.5. Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS	Nombre total d'options attribués/d'actions souscrites ou achetées	prix moyen pondéré	plan N°	Plan N°
Options consenties, durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	Néant			
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le Nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	Néant			

3.2.5. *Reference à un code de gouvernance*

Le Conseil d'Administration, sous la conduite du Président, adopte une Charte de gouvernance.

Lors de sa réunion du 15 avril 2010, le Conseil d'Administration a décidé de se référer désormais au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs petites et moyennes publié en décembre 2009 par MiddleNext dont les prescriptions sont apparues mieux adaptées à la société, au regard de sa taille et de la structure de son capital, que celles édictées par l'AFEP/MEDEF.

En comparant ses pratiques avec les recommandations du Code MiddleNext, le Conseil apporte les commentaires suivants :

- durée du mandat d'administrateur fixée à 6 ans selon les statuts ;
- présence d'administrateurs indépendants : le Conseil est composé de cinq administrateurs indépendants et les critères d'indépendance retenus sont conformes à ceux du Code MiddleNext ;
- évaluation des travaux du Conseil : une première évaluation a été mise en place au cours de l'exercice 2009 ;
- Règlement intérieur : une refonte du précédent règlement intérieur a été soumise à l'approbation du Conseil au cours de l'exercice 2009 ;
- contrat de travail du Directeur Général et Directeur Général Délégué: le Conseil considère tout à fait opportun de maintenir le cumul du contrat de travail avec le mandat de dirigeant social compte tenu de l'historique de la société.

3.2.6. Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

Tout Actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux Assemblées en y assistant personnellement, par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication ou de télétransmission ou, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la société ;
- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, d'un certificat délivré par un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

A chaque Assemblée est tenue une feuille de présence.

Cette feuille de présence, dûment émarginée par les Actionnaires présents et les mandataires, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

3.2.7. Déclaration des administrateurs au titre du §14.1 de l'Annexe I du Règlement Prospectus

Au cours des cinq dernières années, à la connaissance de la Société, aucun administrateur et cadre dirigeant n'a été condamné pour fraude, ni n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, ni n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire.

En outre, à la connaissance de la Société, au cours des 5 dernières années, aucun administrateur ou cadre dirigeant n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une quelconque société ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'une quelconque société.

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration en date du 30 mai 2010.

Annexe I : Liste des mandats en cours des administrateurs d'ESI Group et exercés en dehors de l'entité

- **Administrateurs indépendants**

Monsieur Michel BARBIER de la SERRE :

- Gérant de ALUTHEA Services SNC
- Président de ALUTHEA Sas
- Président de ALUTEC
- Gérant de TECALU (Tunisie)
- Gérant de FUNDICAO DE EVORA
- Administrateur des Fondateurs de France
- Administrateur de l'Association ETHIC

Monsieur Francis Jacques BERNARD :

- Administrateur de la société DEM-Solutions
- Président de l'Association des anciens de Dassault Systèmes (DSAA)
- Président du conseil de Surveillance de CapHorn Invest

Monsieur Othman LARAKI :

- Administrateur de la société TECH 21
- Administrateur de BASES, association d'étudiants à Stanford University
- Président de la société MixerLabs Inc

Monsieur Charles-Helen des ISNARDS :

- Administrateur de la société Nature et Découverte
- Administrateur de la société LBD
- Administrateur de l'association Les Arts Florissants

Monsieur Eric d'HOTELANS :

- Vice-Président du Directoire du Groupe M6
- Président Directeur Général de Mistergooddeal SA et Home Shopping Services SA
- Président du Conseil d'Administration de Télévente Promotion SA
- Président de M6 Web SAS et de M6 Interactions SAS

- **Administrateurs Internes**

Madame Cristel de ROUVRAY :

- Administrateur de la société ESI US Holdings
- Administrateur de la société MINDWARE

Monsieur Alain de ROUVRAY :

- Président du conseil d'administration de la société Engineering Systems International France
- Administrateur de la société STRACO
- Président du conseil d'administration de la société ESI Italia
- Président du conseil d'administration de la société MECAS
- Président du conseil d'administration de la société ESI UK
- Président du conseil d'administration de la société CALCOM ESI
- Gérant de la société ESI GmbH
- Administrateur de la société Nihon ESI
- Administrateur de la société Hankook ESI
- Président du conseil d'administration de la société ESI North America Inc
- Président du conseil d'administration de la société ESI US R&D
- Président du conseil d'administration de la société ESI US Holding
- Administrateur de la société ESI Software India
- Administrateur de la société Zhong Guo ESI
- Président du conseil d'administration de la société ESI ATE Holdings
- Président du conseil d'administration de la société ESI ATE Technologie
- Président du conseil d'administration de la société MINDWARE

Monsieur Vincent CHAILLOU :

- Administrateur de la société ESI US Holdings
- Administrateur de la société MINDWARE Inc
- Administrateur de la société ESI North America Inc
- CEO de la société ESI US R & D
- Président du conseil d'administration de la société ESI Software India
- Administrateur de la société ESI ATE Holdings
- Administrateur de la société ESI ATE Technology
- Gérant de la société ESI GmbH
- Président de la société STRACO

3.3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine Cedex

Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La-Défense Cedex

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE ESI GROUP

(Exercice clos le 31 janvier 2010)

Aux Actionnaires
ESI GROUP
100-102, avenue de Suffren
75015 Paris

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ESI Group et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à:

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly sur Seine et Paris-La Défense, le 31 mai 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Marty

Ernst & Young Audit
Christine Vitrac

3.4. CONFLITS D'INTERETS POTENTIELS AU NIVEAU DES ORGANES SOCIAUX

A l'exception des points abordés ci-après, les dirigeants n'ont pas d'autres conflits d'intérêts potentiels.

3.4.1. Capital détenu par les membres du Conseil d'Administration

Au 25 Juin 2009, date de l'Assemblée Générale de la Société, le total des titres détenus par les membres du Conseil d'Administration dans le capital d'ESI Group s'élève à 1 933 420 actions soit 33% du capital et 3 805 017 droits de vote soit 47 % des droits de vote.

3.4.2. Opérations conclues entre la Société et ses organes de direction

Néant

3.4.3 Pactes d'actionnaires

Une convention a été signée, le 25 octobre 2000, entre Monsieur Alain de Rouvray (Président et fondateur), les Membres de son groupe familial composé de Madame Amy de Rouvray, Madame Cristel Anne de Rouvray, Monsieur John Alexandre de Rouvray et Mademoiselle Amy Louise de Rouvray, Monsieur Jacques Dubois (Administrateur et co-fondateur) et Monsieur Philippe Billaud en qualité d'actionnaires d'ESI Group.

Les parties signataires ont indiqué que cette convention visait à formaliser un accord de concert existant entre eux dès le moment de l'admission des titres ESI Group sur le Nouveau Marché.

Ce pacte d'actionnaire a fait l'objet d'une publication dans LA TRIBUNE en date du vendredi 27 octobre 2000, après décision du CMF n° 200C1608 en date du 27 octobre 2000.

Ce pacte comporte un droit de préemption mutuel.

Sont exclues du champ d'application du droit de préemption, les cessions au profit des héritiers d'un actionnaire signataire personne physique en cas de décès, ainsi que les cessions entre membres de la famille de Rouvray, parties au pacte.

Ce pacte contient également :

- une obligation alternative de rachat ou de cession de participation :

Chaque partie signataire s'engage irrévocablement envers Monsieur Alain de Rouvray, dans l'hypothèse où celui-ci envisagerait de céder la totalité de la participation qu'il détient ou qu'il viendrait à détenir dans ESI Group :

- soit à exercer le droit de préemption dans les conditions prévues par le pacte ;

- soit à céder, consécutivement à la renonciation de l'exercice de ce droit, la totalité de sa propre participation au prix de cession.

- un engagement de concertation préalable à l'acquisition de toute action supplémentaire qui serait de nature à entraîner l'obligation solidaire des membres du pacte de déposer un projet d'offre publique.

En vertu notamment de cet engagement, les parties déclarent agir de concert.

Dans le cadre de la loi « Dutreil », une convention a par ailleurs été signée le 22 décembre 2003 entre Monsieur Alain de Rouvray (Président et fondateur), Madame Cristel Anne de Rouvray, Monsieur John Alexandre de Rouvray et Mademoiselle Amy Louise de Rouvray, en qualité d'actionnaires d'ESI Group. Ce pacte représente 28,46% du capital et 41,22% des droits de vote et porte sur un engagement collectif de conservation à concurrence de la moitié de leurs valeurs pour une durée minimum de 6 ans.

4. RAPPORT DE GESTION

4.1. ACTIVITE DE L'EXERCICE FY09

4.1.1. Activité de l'exercice FY09

4.1.1.1. Faits marquants de l'exercice

- **Renforcement de la base installée grands comptes et poursuite du déploiement de l'offre « End-to-End Virtual Prototyping »**

Les performances 2009/10 d'ESI Group ont mis en exergue la très forte résistance de l'activité face à la dégradation de la conjoncture. En dépit d'un environnement économique déprimé, le chiffre d'affaires du Groupe est ressorti en croissance significative, notamment grâce à la très forte hausse du chiffre d'affaires Licences sur le 4^{ème} trimestre, lié au renouvellement des solutions déployées, mais aussi grâce à un accroissement des ventes de nouvelles solutions auprès des clients déjà utilisateurs. Le Groupe se renforce ainsi significativement chez ses clients grands comptes, reflet de la forte valeur ajoutée de ses solutions, sources d'avantages stratégiques dans l'environnement concurrentiel actuel. Le

déploiement de solutions « End-to-End Virtual Prototyping » a notamment été poursuivi avec succès auprès des clients de tout premier plan tels que les groupes Volkswagen-Audi-Seat et Nissan-Renault.

- **Amplification de la diversification géographique et sectorielle**

A fin janvier 2010, la répartition géographique de l'activité d'ESI était la suivante : 22% aux Etats-Unis, 45% en Europe et 33% en Asie contre respectivement 16%, 49% et 35% à fin janvier 2009. Cette distribution mieux équilibrée conforte la présence, la crédibilité et l'attractivité internationale du Groupe. Le développement aux Etats-Unis a été réalisé auprès de clients grands comptes tant dans le secteur traditionnel Automobile que dans les secteurs innovants de l'électronique avec Applied Materials, l'énergie avec General Electric, l'aéronautique et l'aérospatial avec Boeing et la Nasa.

Au total, la diversification sectorielle de l'activité historique d'ESI s'est accrue : la part du secteur automobile atteint 40% du chiffre d'affaires vs. 43% à fin 2008/09, tandis que l'énergie s'établit à 12% vs. 9% ; la part relative des autres secteurs, tels que l'aéronautique, la défense ou encore l'industrie lourde restant stable.

- **Confirmation de la bonne intégration de Mindware**

Mindware a enregistré en 2009/10 une progression à deux chiffres de son activité, performance d'autant plus remarquable que la société est positionnée dans les Services et s'adresse majoritairement à une clientèle de constructeurs automobiles sur le territoire américain. Cette performance souligne d'une part la pertinence du positionnement stratégique de Mindware qui a su bénéficier des financements gouvernementaux en faveur de projets innovants obtenus par sa clientèle, et d'autre part l'excellente capacité d'ESI Group à mener à bien des opérations de croissance externe.

4.1.1.2. Changement au niveau de la structure du Groupe

- **Création de la société ESI Service Tunisie**

En Avril 2009 ESI Group a créé la société ESI Service Tunisie. La participation d'ESI Group est de 80%, le solde étant détenu par ESI France. L'activité effective de la société a démarré le 1^{er} Aout 2009. ESI Service Tunisie réalise des prestations d'ingénieries pour ESI Group et ses filiales.

- **Création de la société ESI South America**

En février 2009 ESI Group a créé la société ESI South America au Brésil et y détient une participation de 95%. Cette nouvelle filiale s'inscrit dans la stratégie de développement du réseau de distribution.

- **Recapitalisation de Hankook ESI**

Pour financer le développement de Hankook ESI, ESI Group a procédé à un abandon de créance de 3 461 MKRW (1 925 K€) en juillet 2009, puis à une augmentation de capital de 1 300 MKRW (784 K€) en octobre 2009. A l'issue de ces opérations, sa participation dans sa filiale sud coréenne Hankook ESI est passée de 90% à 98.81%.

- **Augmentation de la participation dans ESI ATE Holding**

En juillet 2009, ESI Group a porté sa participation dans sa filiale chinoise ESI ATE Holding de 51 à 100%. Conformément aux accords, il n'a pas été nécessaire de verser un nouveau complément de prix à cette date.

4.1.2. Résultats des comptes consolidés

4.1.2.1. Examen du résultat

Les éléments financiers consolidés ci-après sont présentés dans le référentiel IFRS.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Note	31 janvier 2010	31 janvier 2009
<i>(En milliers d'euros)</i>			
Licences et maintenance		54 116	52 591
Consulting		20 234	17 198
Autres		751	365
Chiffre d'affaires	4.1	75 100	70 154
Coût des ventes		(25 187)	(19 971)
Frais de recherche et développement	4.2	(12 507)	(12 244)
Frais commerciaux et marketing		(22 570)	(22 528)
Frais généraux et administratifs		(10 223)	(9 888)
Dotations pour dépréciation des actifs incorporels			(153)
<i>Total des charges opérationnelles</i>	4.3	<i>(70 487)</i>	<i>(64 784)</i>
Résultat opérationnel		4 613	5 370
Produits d'intérêt		106	174
Charges d'intérêts		(840)	(928)
Gains et pertes de change		(553)	979
Résultat financier	4.4	(1 287)	225
Résultat avant impôts		3 326	5 595
Impôts sur les résultats	4.5	(2 105)	(1 290)
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 221	4 305
<i>Part des Intérêts minoritaires</i>		53	94
Résultat net part groupe		1 168	4 211
Résultat net par action (en unité monétaire €)		0,22	0,77
Nombre moyen d'actions		5 431 989	5 436 387
Résultat net dilué par action (en unité monétaire €)		0,21	0,77
Nombre moyen d'actions diluées		5 449 572	5 450 637

Chiffre d'affaires

Comme annoncé le 15 mars 2010, le chiffre d'affaires annuel consolidé ressort en croissance de +7,1%, porté par une activité très forte sur le quatrième trimestre, notamment au niveau des Licences. La base installée s'inscrit ainsi en hausse de +6,4% sur l'année pour un taux de récurrence qui atteint un haut niveau de 85%. Les activités « New Business Licences » et Services ont néanmoins pâti de la conjoncture économique et de l'attentisme des clients, tant en termes d'adoption de nouvelles solutions que de décision de mise en œuvre de nouveaux projets. Hors effet de périmètre, les activités « New Business Licenses » et « Services » s'inscrivent ainsi en baisse de respectivement -7% et -11,3%.

On notera toutefois que Mindware, acquise en décembre 2009, a confirmé son excellent potentiel de développement dans les services fluidiques à forte valeur ajoutée. La croissance à deux chiffres de son activité permet au Groupe d'enregistrer une hausse en réel des Services de +19,5%.

Marge brute et coûts opérationnels

Dans un environnement économique perturbé, ESI Group a pris, dès début 2009, deux décisions stratégiques :

- la poursuite de ses investissements en Recherche et Développement pour le maintien de son avancée stratégique différenciante et décisive : grâce à l'étendue de son offre, ESI Group est à ce jour le seul acteur du marché à proposer une solution ouverte et collaborative de prototypage virtuel multi-domaines permettant de

valider la performance et la fabricabilité des composants du produit de bout en bout et avant la construction du premier prototype physique. En dépit de la conjoncture, ESI Group a poursuivi le déploiement de son offre « End-to-end Virtual Prototyping » chez ses clients grands comptes : les 10 premiers clients du Groupe ont contribué à hauteur de 36% du chiffre d'affaires 2009/10 contre 29% en 2008/09 ;

- le maintien de ses effectifs dans les Services, au regard, 1) à ce jour, du simple décalage et non l'annulation de nombreux projets 2) de la très forte spécificité et expertise de ses équipes formées aux produits et aux méthodologies du Groupe.

Compte tenu du maintien des effectifs dans les services, et donc de l'accroissement du coût des ventes, ainsi que de l'évolution du mix-produits, le niveau de marge brute ressort en léger retrait de - 0,5% par rapport à 2008/09, pour un taux de marge brute qui s'établit à 66,5%.

Plus en détail, le taux de marge sur les ventes de licences régresse de 84,2% à 82,5%, pour moitié en raison d'une augmentation des ventes de licences incorporant des produits tiers, et pour moitié en raison d'une réorganisation des fonctions de support aux clients.

Le taux de marge sur les activités de service (consulting et autres revenus) régresse de 33,5% à 25,2%, principalement en raison de la décision stratégique de maintenir les effectifs, telle que décrite ci-dessus.

La faible progression des charges opérationnelles (Coûts R&D, S&M et G&A hors coûts des ventes) de +1,1%, comparativement à la croissance de +7,1% du chiffre d'affaires, reflète la volonté réitérée du Groupe de se focaliser sur le contrôle de sa structure de coûts : même si les effectifs ont progressé de +12,5%, du fait de l'intégration de Mindware et de la création du centre Near-Shore en Tunisie, le coût moyen des équipes a baissé de -3% grâce au redéploiement de celles-ci vers les pays à moindre coût de main d'œuvre.

Après décomposition des charges opérationnelles, les investissements en R&D ont ainsi représenté 16,7% du chiffre d'affaires 2009/10 contre 17,5% en 2008/09, soit une hausse limitée de +2% tandis que les frais de ventes et marketing sont restés stables. Les frais généraux et administratifs et dépréciations d'actifs ont progressé de +1,8%, notamment du fait de l'intégration de Mindware.

Résultats

Impacté par la dégradation de la marge brute, le résultat opérationnel s'établit à 4,6 millions d'euros, soit une marge opérationnelle de 6,1% en 2009/10 contre 7,7% en 2008/09.

Le résultat financier représente une charge de 1,3 M€ contre un profit de 0,2 M€ pour l'exercice précédent. La charge d'intérêt nette des produits d'intérêts est stable à 735 K€ pour l'exercice 2009 contre 754 K€ pour l'exercice 2008.

La principale variation provient du résultat de change qui est une charge de 553 K€ en 2009 contre un profit de 979 K€ en 2008. Le montant des pertes latentes (réévaluation des créances et dettes au cours de clôture) représente une charge de 1 062 K€.

La charge d'impôt progresse de 63% pour s'établir à 2,1 M€ en raison d'éléments exceptionnels pour 0,8 M€ notamment en Asie (contrôle fiscal au Japon et dépréciation d'impôt différés à Hong Kong liés à un projet de réorganisation).

En définitive, le résultat net part du groupe diminue de 72,3% à 1,2 M€ contre 4,2 M€ pour l'exercice précédent.

4.1.2.2. Situation Financière – Bilan Consolidé

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 62,4 M€ au 31 janvier 2010 contre 61,5 M€ l'exercice précédent continuant ainsi à assurer largement le financement des actifs non courants qui se montent à 57,9 M€ contre 55,4 M€ au 31 janvier 2009.

Le montant des écarts d'acquisition s'élève à 16,9 M€ contre 14,9 M€ pour l'exercice précédent. La variation provient de l'augmentation de l'écart d'acquisition lié à Mindware. En contrepartie de cette augmentation, les dettes financières ont progressé.

L'ensemble des dettes financières (court terme et long terme) progresse de 11,9 M€ à 12,3 M€. Les principaux mouvements sont les suivants : un remboursement des emprunts syndiqués pour 2,6 M€, l'utilisation fin janvier 2010 d'une ligne de crédit pour 1 M€, et l'augmentation de 2,2 M€ des autres dettes financières, liée à l'Earn Out de Mindware. (Voir également note 5.11 et 8.3 de l'annexe aux comptes consolidés)

Les autres postes du bilan présentant des particularités sont le poste client pour lequel une cession de créances sans recours d'un montant de 3,2 M€ a été réalisée en janvier 2010. La dépréciation des comptes clients progresse de 0,8 M€, notamment en raison de risques identifiés en Chine pour 0,7 M€.

Le montant des impôts différés actifs diminue de 0,7 M€ principalement en raison de l'utilisation de pertes fiscales reportables de ESI NA par Mindware US.

Les autres passifs non courants représentent les provisions comptabilisées par le Groupe à raison de ses engagements sociaux (IDR en France et autres engagements au Japon en Corée et en Inde)
 Les dettes fiscales, sociales et autres dettes courantes progressent de 12,8 M€ à 15 M€. L'essentiel de cette progression (1 M€) est relatif à des avances reçues pour des projets cofinancés.

En définitive, la trésorerie progresse de 2,6 M€ et s'élève à 11,2 M€.

4.1.2.3. Maîtrise des risques

Risques pays et risques de change

Le Groupe a réalisé, au cours de l'exercice clos au 31 janvier 2010, 55% de son chiffre d'affaires en dehors de l'Europe, soit 33% sur la zone Asie (essentiellement Japon, Corée du Sud, Chine et Inde) et 22% sur la zone Amérique (essentiellement Etats-Unis), la progression de la zone Amérique comprenant notamment l'intégration de Mindware. Le Groupe est donc exposé aux aléas économiques et politiques de ces zones, en particulier en Asie, région qui a connu ces dernières années des perturbations économiques substantielles.

Le Groupe est également fortement exposé aux risques découlant des variations des cours des devises : pour l'exercice clos au 31 janvier 2010, 50% des revenus ont été générés en monnaie de la zone Euro, 25% en USD (Dollar américain), 20,3% en JPY (Yen japonais), 4,7% en KRW (Won coréen).

La politique du Groupe est de couvrir, dans la mesure du possible, les flux ainsi que les actifs nets en devises prévus dans le cadre du budget sur la base du taux de change retenu budgétairement.

Risque de taux d'intérêt

(en milliers d'euros)	Inférieur à 1 an	1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL
Passif financier à taux fixe	-2 192	-6 548	-	-8 740
Passif financier à taux variable	-1 278	-2 282	-	-3 560
Actif financier à taux variable	417			417
Position nette avant gestion	-3 053	-8 830	-	-11 883
Hors bilan				-
Protection à la hausse à 5,3868%	1 278	2 282		3 560
Plancher à la baisse à 4,55%	1 278	2 282		3 560
Position nette après gestion	-1 775	-6 548	-	-8 323
Sensibilité à 1% de baisse	18	65	-	83

Le montant des lignes de crédit court terme utilisées par le Groupe s'élève respectivement à 1 000 K€ au 31 janvier 2010, 0 K€ au 31 janvier 2009, et 3 773 K€ au 31 janvier 2008.

Au 31 janvier 2010, 2009 et 2008, le taux moyen pondéré des emprunts bancaires s'établit respectivement à 4,72 %, 5,42% et 5,96%.

Au 31 janvier 2010, la société dispose d'une couverture de taux sur sa dette moyen terme en USD conclue en juillet 2007, sous la forme d'un « tunnel » présentant un « floor » de 4,55% et un « cap » de 5,3868%. Ainsi, le Groupe paiera le taux de référence au prix du marché entre 4,55% et 5,3868% ; si le taux de référence descend en dessous de 4,55% le Groupe paiera 4,55% et s'il s'élève au-dessus de 5,3868%, le Groupe paiera 5,3868%. Cette couverture a pris effet le 26 octobre 2007 et se terminera à l'issue du remboursement de la dette en USD prévu le 26 avril 2012. Chaque échéance, tel qu'indiqué ci-dessus, est couverte en totalité.

D'autre part la société a réalisé le 6 mai 2009 une opération de Swap taux variable (Euribor 6 mois) / taux fixe (2,12%) pour couvrir le risque sur son emprunt en EUR. La société s'est ainsi garanti un taux fixe de 2,12% (+marge de 1,80%) pour toute la durée de son emprunt et toutes les échéances.

Trésorerie / Financement

La marge brute d'autofinancement s'est élevée à 2,9 M€ contre 5,9 M€ pour l'exercice précédent principalement en raison de la dégradation du résultat d'exploitation. La variation des différents postes du BFR a eu un impact positif de 3,2 M€ permettant à la trésorerie générée par l'exploitation de s'élever à 6,2 M€ en progression de 4,9 M€ sur l'exercice précédent. On notera toutefois que le groupe a procédé à des cessions de créances sans recours pour un montant de 3,2 M€ en janvier 2010 et que sans cette opération l'amélioration de la trésorerie d'exploitation n'aurait été que de 1,7 M€.

Les investissements courants de la société se sont élevés à 1,4 M€ contre 1,6 M€ pour l'exercice précédent.

Les investissements dans les titres de filiales correspondent pour l'essentiel à l'augmentation de l'Ecart d'acquisition de Mindware, dont la contrepartie se retrouve dans l'augmentation des dettes financières. Les autres montants correspondent à la création des filiales ESI Service Tunisie et ESI South America.

L'impact des principales opérations de financement sont : le remboursement des emprunts syndiqués pour 2,6 M€, l'utilisation fin janvier 2010 d'une ligne de crédit pour 1 M€, et l'augmentation de 2,2 M€ des autres dettes financières liées à l'Earn Out de Mindware.

En définitive, la trésorerie a progressé de 2,6 M€ pour s'établir à 11,2 M€

4.1.3. Recherche et développement

4.1.3.1. Coûts de recherche et développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Voir note 2.8 et 4.2 de l'annexe consolidée.

L'impact de la capitalisation des frais de R&D sur le compte de résultat est de +1,6 M€ en 2009 contre +1,4 M€ en 2008. Le détail des frais est indiqué dans l'annexe des comptes consolidés.

La politique de Recherche et de Développement (R&D)

La R&D délivre les produits en ligne avec la stratégie de la compagnie, les besoins du marché et la compétitivité des solutions ESI :

- les solutions métiers pour supporter la physique réaliste par modèle de simulation (1G) ;
- les filières de composants pour gérer les processus et les meilleures pratiques par domaine de conception (2G) ;
- les filières de prototypage total couvrant l'ensemble des domaines de processus du système en synchronisation avec le processus PLM du client (3G).

La politique de R&D agit :

- en support du business model pour supporter les corrections du produit dans l'utilisation des produits, dans des limites nouvelles ou sur des plateformes informatiques nouvelles ou en évolution pour assurer le renouvellement de la base installée ;
- en support de nouveautés (améliorations produits) pour permettre l'extension de la base installée ou de conquérir de nouveaux clients avec les produits existants ;
- en support de l'innovation (nouveaux produits) pour permettre de nouveaux produits sur le marché.

La direction de la R&D alloue un niveau d'investissement selon la maturité du produit :

- pour les produits matures pour assurer la maintenance, les améliorations produits l'industrialisation d'innovations majeures et les livraisons de nouveaux produits pour en assurer la compétitivité ;
- pour les produits émergents répondant à un appétit de marché plus important en constituant un accélérateur de croissance pour assurer une adoption plus rapide de ces produits en milieu industriel ;
- pour les produits innovants en amplifiant les contrats de recherche obtenus auprès de clients leader pour assurer la viabilité de ces nouveaux outils à l'état de recherche et amplifiant le cas échéant les possibilités de succès commerciaux ;
- en assurant une veille technologique pour supporter l'ensemble des produits.

La direction de la R&D mène une approche duale spécifique/ générique pour répondre à différents objectifs :

- assurer la généricité du produit pour couvrir de multiples besoins dans de multiples segments industriels ;
- assurer une compétitivité et productivité de nos produits en ciblant des applications métiers spécifiques ;
- maximiser les synergies inter produits pour faciliter les sorties de versions compétitives et économiques.

Enfin, la direction de la R&D s'assure constamment de l'utilisation des meilleurs outils du marché pour éviter les redondances ou l'obsolescence des solutions internes par rapport au standard du marché. En outre une balance humaine et financière multishoring s'amplifie pour réduire la dépendance des effets de changes associée.

4.1.3.2. Propriété intellectuelle (brevets et licences)

L'essentiel des actifs d'ESI Group réside en des logiciels et bases de données qui sont de fait protégés par le droit d'auteur et par des dispositions spécifiques en faveur des producteurs de bases de données.

ESI Group détient de plus quelques brevets.

La Société est propriétaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents à son activité principale. De plus, elle est titulaire de contrats de licence d'exploitation ou de distribution pour certains produits tiers, soit intégrés dans son offre (mais pour lesquels des solutions de substitution pourraient être envisagées en cas d'interruption), soit complémentaires, mais sans toutefois que ces compléments ne soient indispensables à l'exploitation des logiciels de la Société.

4.1.4. Présentation des comptes annuels et affectation

4.1.4.1. Présentation des comptes annuels

La société ESI Group assure à la fois le pilotage de l'ensemble des filiales et regroupe l'essentiel des activités d'édition de logiciel.

ESI Group est la société mère du Groupe ; à ce titre elle détient ou contrôle l'ensemble des participations.

Les revenus d'ESI Group sont constitués pour l'essentiel :

- 1) De royalties versées par les filiales, distributeurs et agents au titre des redevances perçues pour l'utilisation des logiciels,
- 2) De facturations effectuées auprès des clients directs au titre de la concession de droit d'utilisation et/ou de prestations de service, sur les territoires non couverts par ses filiales,
- 3) De management fees facturés aux différentes filiales dans le cadre de sa mission de pilotage,
- 4) De production immobilisée au titre des travaux de recherche et développement réalisés,
- 5) De cession de droits exclusifs de distribution de logiciels aux filiales.

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2009 est un profit de 1 119 K€ contre une perte de 560 K€ pour l'exercice précédent. Cette variation a principalement les origines suivantes :

- Un abandon de créance de 4,4MUSD (soit 3,4 M€) a été accordé à la filiale américaine ESI NA durant l'exercice 2008 et un abandon de créance de 3,5 MKRW (soit 1,9 M€) a été accordé à la filiale coréenne Hankook ESI.
- L'activité a généré une augmentation du Chiffre d'affaires de 0,7% par rapport à l'exercice 2008

Le résultat financier est un profit de 0,4 M€ contre une perte de 0,8 M€ en 2008. Les principaux éléments constitutifs en sont les suivants :

Nature	montant
Résultat de change	-293
Résultat de la provision de change	836
Provision sur immobilisation financière	-502
Provision dépréciation des actions propres	720
Intérêts d'emprunts	-454
Interets sur compte courant créditeur, dettes filiales	-211
Interets sur compte courant débiteur, créances filiales	255
Autres charges/ produits financiers	-6
Produit nets cessions valeurs mobilières	34
Total	377

Après prise en compte de ces éléments, le résultat courant avant impôts s'élève à +1,5 M€.

La société a également enregistré une perte exceptionnelle de 707 K€ se décomposant comme suit :

Nature	montant
Crédit Impôts étranger soldés	-513
Développements logiciel commercial soldé	-96
Divers	1
Dotations amortissements exceptionnels sur immobilisations	-25
Malis/bonis sur cession actions propres	-74
Total	-707

L'impôt société s'élève à 0,3 M€ sur lequel est imputé le crédit impôt recherche qui s'élève à 1,6 M€ pour arriver à un profit d'impôt de 1,4 M€.

Après imputation du résultat exceptionnel, et de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net positif s'élève à 2,2 M€, contre un bénéfice de 0,2 M€ en 2008.

Concernant la situation financière :

La situation nette de la société a progressé de 62,8 M€ à 65,0 M€ (+2,2 M€).

Le fonds de roulement quant à lui s'établit à :

	FY09	FY08
Capitaux propres	65.0	62.8
Provisions/réserve	1.3	2.3
Emprunt	9.3	10.9
Part Court Terme Emprunt	(3.5)	(2.3)
Capitaux permanents	72.1	73.7
Immobilisations nettes	60.2	54.4
Fond de roulement	11.9	19.3
Besoin en Fonds de Roulement	(4.9)	(13.0)
Trésorerie	7.0	6.3

La situation financière reste stable. Le montant des capitaux propres représente 90% des capitaux permanent (contre 85% en 2008).

Conformément aux articles L.441-6-1 et D441-4 du code de Commerce relatifs à l'information sur les délais de paiements, au 31 janvier 2010 le solde des dettes de ESI Group à l'égard de ses fournisseurs se décompose ainsi:

Echéance	Fournisseurs	Factures non parvenues	Total
<= 30 jours	87,64%	-8 906	-8 906
<= 60 jours	7,25%	-737	-737
<= 90 jours	5,08%	-517	-517
<= 120 jours	0,02%	-2	-2
> 120 jours	0,00%	0	0
Factures non parvenues	0,00%	-4 224	-4 224
Total	100,00%	-10 161	-14 385

Le bilan social doit globalement se lire au regard des comptes consolidés.

4.1.4.2. Affectation

Le bénéfice net de l'exercice clos le 31 janvier 2010 s'élève à 2 172 209,13 € que nous vous proposerons d'affecter comme suit :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 2 172 209,13€
- Report à nouveau : 7 896 593,14€
- Total à affecter : 10 068 802,27€

Affectation:

- 108 610,46 € au compte de réserve légale
- 9 960 191,81 € au compte de report à nouveau

Le compte de Réserve Légale présentera après affectation un solde de : 574 576,18 €

4.2. PERSPECTIVES D'AVENIR

4.2.1. Evénements postérieurs à l'exercice

Néant

4.2.2. Tendances

La forte hausse des licences sur le 4^{ème} trimestre, le renforcement de notre activité auprès des grands comptes, la progression de notre base installée récurrente au travers du déploiement de nos solutions attestent du caractère particulièrement stratégique et innovant de nos solutions. Nous sommes confiants dans la réalisation d'un nouvel exercice en croissance sur 2010/11, qui devrait se traduire par une bonne performance de l'activité Licences, la reprise progressive des Services, et une amélioration de notre rentabilité.

4.3. RESSOURCES HUMAINES

4.3.1. Effectifs

Les collaborateurs d'ESI sont principalement des ingénieurs et docteurs de haut niveau issus des grandes écoles et universités françaises et étrangères. Au-delà de la proximité qu'ESI a toujours entretenue avec ces écoles et universités, le leadership et la notoriété d'ESI sur le marché de la simulation numérique avec intégration de la physique de matériaux, la visibilité du Groupe procurée par sa cotation en bourse et la politique incitative qui lui est attachée, les programmes de formations continues et l'encouragement à la promotion interne dans son réseau mondial, sont autant de mesures témoignant de la volonté d'ESI de veiller au bien-être de ses collaborateurs et facilitant un recrutement de qualité.

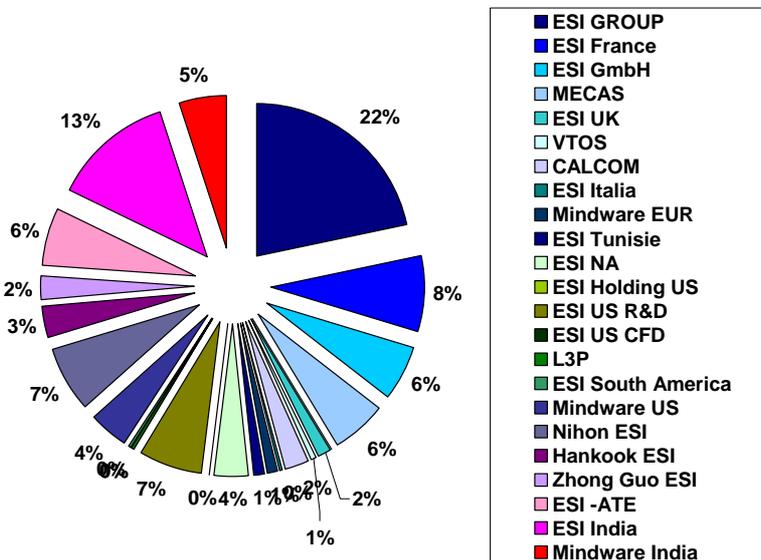
Les effectifs moyens consolidés d'ESI, qui étaient de 696 personnes pour l'exercice clos le 31 janvier 2009, sont de 783 personnes pour l'exercice clos le 31 janvier 2010 (uniquement contrats à durée indéterminée), soit un effectif à la hausse de 87 personnes, en prenant en compte les acquisitions au prorata temporis.

Les principales données sociales d'ESI

Les principales caractéristiques de cette évolution sont les suivantes :

1. Consolidation et renforcement de la présence hors de France,
2. Croissance dans les pays à moindre coût (Inde et Tunisie),
3. Progression des effectifs de production des services en liaison avec la croissance de l'activité.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition du personnel par entité, par zone géographique et par grande catégorie d'activité.



• Figure 1 – Répartition du Personnel par entité

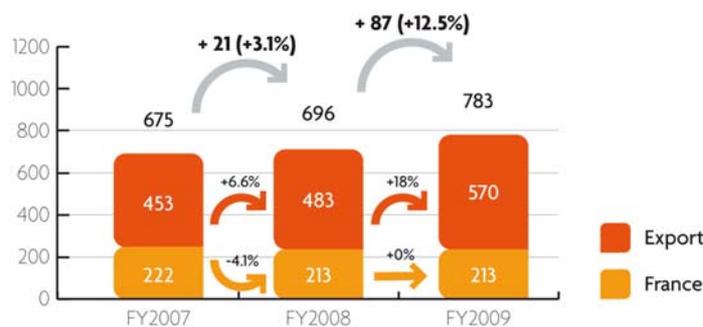


Figure 2 - Evolution du personnel sur 3 ans

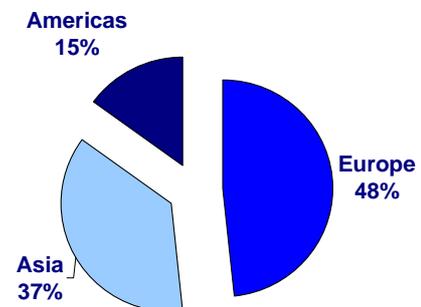
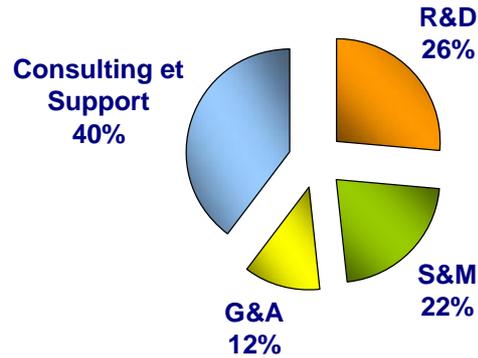


Figure 3 - Répartition du personnel par zone géographique



• Figure 4 – Répartition du personnel par activité

Il n'existe pas de bilan social au niveau du Groupe mais un rapport annuel unique en France.

Force de vente :

Sur un effectif de 783 personnes, 172 personnes sont dédiées aux activités Sales & Marketing c'est-à-dire :

Au niveau Corporate :

- Marketing produit
- Marketing Communication
- Business développement pour les ventes de produits et services associés en phase de déploiement

Au niveau de la Distribution :

- Avant-vente
- Vente directe
- Support aux clients

Un canal de vente indirect est également en place en fonction des besoins de complément de couverture soit produit soit géographique. Ce réseau est géré par le responsable de l'entité IBU (International Business Unit).

Ressources R&D :

L'ensemble de ces équipes est constitué majoritairement d'ingénieurs de haut niveau dont l'expertise et l'expérience constituent la valeur ajoutée du Groupe.

L'effectif en R&D est réparti en France, Inde et aux U.S.A, où la synergie et la polyvalence des équipes sont mises en œuvre.

4.3.2. Participation, intéressement du personnel et stock option

4.3.2.1. Accord de Participation

Des accords de participation ont été signés au sein d'ESI Software en 1999 et ESI France en 2000. ESI Group bénéficie de l'accord de participation signé au sein d'ESI Software depuis la fusion intervenue en 2004.

Les montants de la participation des salariés aux fruits de l'expansion se sont élevés à :

(en Milliers €)	FY09	FY08	FY07
Montant total de la participation ESI France	21	90	125

La Société a mis en place un Plan d'Epargne Entreprise s'adressant à l'ensemble des sociétés françaises du Groupe ESI. Il n'existe aucun autre instrument financier mis en place au profit des Salariés.

4.3.2.2. Tableaux récapitulatifs des plans d'options de souscription d'actions et d'options d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux

Plans d'options de souscription d'actions	Options allouables au 31/1/10	en % du capital	Options allouées et non exercées au 31/01/10	prix d'exercice (€)	en % du capital	Options exercées au 31/01/10	en % du capital
N° 7 (30 juin 2005)	0		95 000	8.86€	1.62%		
N° 9 (29 juin 2006)	0		188 000	8.86€	3.20%		
TOTAL	0		283 000		4.82%	0	

Plans d'options d'achat d'actions	Options allouables au 31/1/10	en % du capital	Options allouées et non exercées au 31/01/10	prix d'exercice (€)	en % du capital	Options exercées au 31/01/10	en % du capital
N° 4 (AG 27 juin 2002)	0		44 000	16.98€	0.75%	0	
N° 5 (AG 26 juin 2003)	0		10 500	16.98€	0.18%	0	
N° 6 (AG 1 ^{er} juillet 2004)	0		70 000	14.22€	1.19%	0	
N° 6 (AG 1 ^{er} juillet 2004)	0		30 000	12.45€	0.51%	0	
N° 10 (AG 28 juin 2007)	290 556		0			0	
TOTAL	290 556	4.95%	154 500		2.63%	0	

4.3.2.3. Attributions d'actions gratuites à des salariés mandataires sociaux et non mandataires sociaux

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2008, a autorisé la possibilité d'attribuer 30 000 actions gratuites (0,51% du capital social) au profit des salariés et mandataires sociaux éligibles.

Le Conseil d'Administration n'a procédé à aucune attribution au titre de ce plan.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2007, a autorisé la possibilité d'attribuer 30 000 actions gratuites (0,51% du capital social) au profit des salariés et mandataires sociaux éligibles.

Le Conseil d'Administration en date de 10 juillet 2008 a approuvé l'attribution de 7 466 actions gratuites au profit de deux bénéficiaires. Il reste donc 22 534 actions gratuites attribuables au titre de ce plan.

Nous rappelons que la société bénéficie grâce à l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2005 de la possibilité d'attribuer 29.256 actions gratuites (0,5% du capital social) au profit de salariés et mandataires sociaux éligibles.

A ce titre, le Conseil d'Administration en date du 30 juin 2005 a alloué 14.250 actions gratuites au profit de deux bénéficiaires non mandataires sociaux.

Le Conseil en date du 21 septembre 2007 a approuvé l'allocation de 10 000 actions au profit de deux bénéficiaires.

Le Conseil en date du 10 juillet 2008 a approuvé l'allocation de 5000 actions gratuites au profit d'un bénéficiaire.

Le solde total disponible à ce titre s'élève à 52 534 actions gratuites.

4.3.2.4. Allocations et levées d'options de souscription et d'achat d'actions des salariés et des Mandataires Sociaux (liste nominative)

Allocations et levées d'options de souscription d'actions des Mandataires Sociaux

Aucune levée d'option de souscription n'a été effectuée par un mandataire social au cours de l'année fiscale 2009.

Allocations et levées d'options d'achat d'actions des Mandataires Sociaux

Aucune allocation d'option d'achat n'a été effectuée au profit de mandataires sociaux au cours de l'année fiscale 2009.

De plus, aucune levée d'option d'achat n'a été effectuée par un mandataire social au cours de l'année fiscale 2009.

4.3.2.5. Allocations et levées d'options de souscription d'actions des salariés non-Mandataires Sociaux

Néant

4.3.2.6. Allocations d'options d'achat d'actions des Salariés non-Mandataires Sociaux

Néant

4.4. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L.225-38 du Code du Commerce régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé, ou conclues au cours d'un exercice antérieur et qui se sont poursuivies sur l'exercice considéré.

Conventions conclues au titre d'exercices antérieurs et s'étant poursuivies sur l'exercice : Afin de répondre au nombre minimal de sept actionnaires dans la société STRACO, le prêt d'une action a été consenti par ESI Group à Monsieur Alain de Rouvray et à Monsieur Michel Théron.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-39 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales. Ces dernières peuvent être ainsi résumées :

Nom de la Convention	Nature	Société(s) concernée(s)
Management Fees	Produit	ESI Tunisie
		ESI France
		ESI GmbH
		Hong Kong ESI
		Hankook ESI
		Nihon ESI
		ESI NA
		ESI GROUP HISPANIA SL
		MECAS ESI s.r.o.
		ESI ATE Holdings
		Calcom ESI
		ESI UK Ltd
		ESI US R&D

Vos Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions courantes et réglementées.
Vos Commissaires aux Comptes relatent, dans leur rapport spécial l'accomplissement de leur mission.

4.5. LITIGES

A l'exception de quelques affaires prud'homales et d'un litige fiscal au Japon lié au changement de réglementation concernant les royalties qui ne sont plus soumises à une retenue à la source au Japon depuis 2008, la société n'a pas d'autres litiges pouvant avoir un impact significatif sur les comptes ou le patrimoine du Groupe, ou dont l'importance justifierait une information particulière. Le litige fiscal est lié à la position de l'administration fiscale japonaise qui estime que la retenue à la source était due sur une partie des royalties encaissées en 2008. Le crédit d'impôt attaché à cette retenue à la source n'est cependant plus utilisable en France (délai prescrit) créant une situation de double imposition notoire.

Il n'existe pas de procédures gouvernementales, judiciaires, ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

Le rapport de gestion a été approuvé par le Conseil d'administration en date du 30 mai 2010.

5. LES COMPTES

5.1. LES COMPTES CONSOLIDES

5.1.1. Compte de Résultat Consolidé

<i>(En milliers d'euros)</i>	Note	31 janvier 2010	31 janvier 2009
Licences et maintenance		54 116	52 591
Consulting		20 234	17 198
Autres		751	365
Chiffre d'affaires	4.1	75 100	70 154
Coût des ventes		(25 187)	(19 971)
Frais de recherche et développement	4.2	(12 507)	(12 244)
Frais commerciaux et marketing		(22 570)	(22 528)
Frais généraux et administratifs		(10 223)	(9 888)
Dotations pour dépréciation des actifs incorporels			(153)
<i>Total des charges opérationnelles</i>	4.3	<i>(70 487)</i>	<i>(64 784)</i>
Résultat opérationnel		4 613	5 370
Produits d'intérêt		106	174
Charges d'intérêts		(840)	(928)
Gains et pertes de change		(553)	979
Résultat financier	4.4	(1 287)	225
Résultat avant impôts		3 326	5 595
Impôts sur les résultats	4.5	(2 105)	(1 290)
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 221	4 305
<i>Part des Intérêts minoritaires</i>		53	94
Résultat net part groupe		1 168	4 211

Résultat net par action (en unité monétaire €)	0,22	0,77
Nombre moyen d'actions	5 431 989	5 436 387
Résultat net dilué par action (en unité monétaire €)	0,21	0,77
Nombre moyen d'actions diluées	5 449 572	5 450 637

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 janvier 2010	31 janvier 2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 221	4 305
Variation de la juste valeur des instruments financiers	49	(69)
Ecarts de conversion	(556)	237
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(507)	167
Résultat global	714	4 473
Dont :		
Part revenant au Groupe	654	4 440
Part revenant aux minoritaires	60	33
Total consolidé	714	4 473

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

5.1.2. Bilan Consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 janvier 2010	31 janvier 2009
ACTIF	Note		
Actifs non courants		57 989	55 409
Ecart d'acquisition	5.1	16 939	14 851
Immobilisations incorporelles	5.2	30 989	29 366
Immobilisations corporelles	5.3	2 569	3 027
Impôts différés actifs	5.4	5 898	6 611
Autres actifs non courants	5.5	1 593	1 554
Actifs courants		50 122	48 234
Clients	5.6	31 075	31 158
Autres créances courantes	5.7	6 369	7 016
Charges constatées d'avance	5.8	1 467	1 457
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	11 211	8 604
TOTAL ACTIF		108 111	103 642
PASSIF			
Capitaux propres - part groupe	5.10	61 845	61 070
Capital		17 600	17 600
Primes		24 268	24 268
Réserves		21 069	16 806
Résultat		1 168	4 211
Actions propres		(3 904)	(3 777)
Stock-options & Actions gratuites		1 361	1 113
Variation juste valeur instruments financiers de couverture		(242)	(291)
Ecart de conversion		525	1 141
Intérêts minoritaires		527	467
Total des capitaux propres		62 372	61 537
Passifs non courants		11 615	12 006
Dettes financières, part à long terme	5.11	8 831	9 273
Autres passifs non courants	5.12	2 010	1 637
Instruments de couverture de taux	5.13	249	252
Impôts différés passifs		525	844
Passifs courants		34 125	30 099
Dettes financières, part à court terme	5.11	3 470	2 595
Fournisseurs		4 530	3 932
Dettes fiscales et sociales et autres dettes courantes	5.14	14 955	12 822
Provisions	5.15	349	494
Produits constatés d'avance	5.16	10 820	10 256
TOTAL PASSIF		108 111	103 642

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

5.1.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>(En milliers d'euros sauf le nombre d'actions)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves Consolidées	Ecart de conversion	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31 janvier 2008	5 866 529	17 600	24 268	15 303	843	58 014	284	58 298
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture				(69)		(69)		(69)
Écart de conversion					298	298	(61)	237
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				(69)	298	229	(61)	168
Résultat net				4 211		4 211	94	4 305
Total du résultat global				4 142	298	4 440	33	4 473
Augmentation de capital								
Diminution de capital								
Actions propres				(1 506)		(1 506)		(1 506)
Stock-options & Actions gratuites				121		121		121
Mouvements de périmètre							150	150
Au 31 janvier 2009	5 866 529	17 600	24 268	18 061	1 141	61 070	467	61 537
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture				49		49		49
Écart de conversion				53	(616)	(563)	7	(556)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				102	(616)	(514)	7	(507)
Résultat net				1 168		1 168	53	1 221
Total du résultat global				1 270	(616)	654	60	714
Augmentation de capital								
Diminution de capital								
Actions propres				(128)		(128)		(128)
Stock-options & Actions gratuites				249		249		249
Au 31 janvier 2010	5 866 529	17 600	24 268	19 452	525	61 845	527	62 372

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

5.1.4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

(En milliers d'euros)	31 janvier 2010	31 janvier 2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 221	4 305
Amortissements & provisions	2 866	3 077
Impact de l'immobilisation des développements (Amortissements - immobilisations)	(1 649)	(1 381)
Variation des impôts différés	208	(230)
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	38	(63)
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	249	121
Résultat de cessions d'actifs		31
Marge brute d'autofinancement	2 932	5 860
Créances clients et comptes rattachés	(1 492)	1 783
Autres créances court terme	596	(1 355)
Autres créances long terme	(78)	(288)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 035	(2 529)
Dettes fiscales et sociales, autres dettes	3190	(2 217)
Variation du besoin en fonds de roulement	3 250	(4 607)
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	6 182	1 253
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(516)	(903)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(934)	(1 407)
Produits de cession d'actifs	3	15
Acquisitions des filiales ou augmentation des titres	(2 326)	(4 786)
Disponibilités des sociétés acquises	60	1 494
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(3 712)	(5 589)
Emprunts & avances conditionnées	2 895	5 817
Remboursements de prêts & d'avances conditionnées	(2 379)	(5 264)
Emprunts du principal des contrats de crédit-bail	135	35
Remboursements du principal des contrats de crédit-bail	(173)	(164)
Augmentation de capital nette		
Augmentation de capital nette des minoritaires	9	
Rachat et reventes d'actions propres	(128)	(1 506)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	360	(1 081)
Impact des variations de change sur la trésorerie	(222)	955
Augmentation (diminution) de la trésorerie	2 607	(4 463)
Trésorerie à l'ouverture	8 604	13 067
Trésorerie à la clôture	11 211	8 604
Variation de trésorerie	2 607	(4 463)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

5.1.5. Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1 : Informations générales

1.1 Activités

ESI Group S.A. est une Société Anonyme cotée, immatriculée en France et régie par les dispositions de la loi française.

Le siège social de la société ESI Group SA est situé 100-102, avenue de Suffren à Paris.

ESI Group (ESI Group SA et ses filiales) est pionnier et principal acteur mondial du prototypage virtuel, avec prise en compte de la physique des matériaux. ESI Group a développé un ensemble cohérent d'applications métiers permettant de simuler de façon réaliste le comportement des produits pendant les essais, de mettre au point les procédés de fabrication en synergie avec la performance recherchée, et d'évaluer l'impact de l'environnement sur l'utilisation des produits. Cette offre constitue une solution unique, ouverte et collaborative de prototypage virtuel multi-domaine avec l'élimination progressive de l'utilisation du prototype physique pendant la phase de développement du produit.

1.2 Evènements significatifs

- **Augmentation du taux de détention**

Au cours du second semestre de l'exercice, ESI Group a porté sa participation de 90% à 98.81% dans sa filiale Hankook ESI en Corée du sud.

En juillet 2009, ESI Group a porté sa participation dans sa filiale chinoise ESI ATE Holding de 51% à 100%. Conformément aux accords, il n'a pas été nécessaire de verser un nouveau complément de prix à cette date.

- **Nouvelles sociétés**

Au cours du premier semestre le Groupe a créé une filiale au Brésil dont l'objet est la prospection commerciale et la distribution de ses produits.

En avril 2009 ESI Group a créé la société ESI Services Tunisie, société dédiée à des projets à haute valeur ajoutée. Le démarrage opérationnel a eu lieu le 1^{er} aout 2009.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

NOTE 2 : Principes et méthodes comptables

2.1 Base de préparation des états financiers

En raison de son inscription à la Bourse de Paris et conformément au règlement CE 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au 31 janvier 2010 d'ESI Group ont été établis en conformité avec le Référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 janvier 2010. Les états financiers sont établis sur la base de la convention du coût historique à l'exception de certains instruments financiers valorisés selon la convention de la juste valeur.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 avril 2010 et seront présentés à l'Assemblée Générale du 1^{er} juillet 2010.

2.2 Nouvelles normes IFRS et interprétations

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont identiques à ceux appliqués dans les comptes annuels au 31 janvier 2009. Les normes et interprétations ci-dessous sont appliquées pour la première fois en 2009 :

L'application de la norme révisée IAS1 a conduit le Groupe à présenter en complément du compte de résultat consolidé, un état du résultat global.

L'application IFRS 8 « Secteurs opérationnels », qui remplace l'ancienne norme IAS 14 a été traitée de la manière suivante :

Le Groupe développe, commercialise et assure le support technique de logiciels permettant aux ingénieurs de prévoir et d'améliorer, par le moyen d'essais virtuels, la performance et la qualité attendue d'un produit en fonction d'un ensemble de contraintes. Les secteurs opérationnels sont des composantes du Groupe pour lesquelles des informations financières isolées sont disponibles, et dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction de la Société, en vue d'évaluer leurs performances et de décider de l'affectation des ressources. ESI Group opère sur un segment unique car le fonctionnement des deux activités identifiées par le Groupe (ventes de Licences et Services) sont étroitement liées.

Les autres interprétations ou amendements suivants n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe :

- IFRIC 11 : actions propres et transactions intragroupe ;
- IFRIC 13 : programme de fidélisation des clients ;
- IFRIC 14 : limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction ;
- Amendement à IFRS 2 : conditions d'acquisition des droits et annulation ;
- Amendement à IAS 1 et à IAS 32 : instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation ;
- Amendement à IFRS 7 "instruments financiers informations à fournir" sur les informations relatives à la juste valeur et au risque de liquidité ;
- Amendement à IAS 23 : cout d'emprunt ;
- Amendement à IFRIC 9 et IAS 39 : dérivés incorporés.

Aucune norme ou interprétation pouvant donner lieu à une application anticipée n'a été appliquée.

2.3 Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers consolidés nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la Direction du Groupe qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et passifs, ainsi que sur les montants enregistrés en produits et en charges au cours de l'exercice. Les estimations portent notamment, mais de façon non limitative, sur les hypothèses utilisées dans la détermination des impacts relatifs aux options attribuées aux employés, sur les regroupements d'entreprises, la reconnaissance du chiffre d'affaires, les dépréciations d'actifs immobilisés, l'évaluation des actifs d'impôts différés, les frais de R&D capitalisés, les provisions pour dépréciation des créances douteuses, les charges d'impôt, les risques et litiges ainsi que les provisions pour restructuration.

2.4 Principes de consolidation

• **Méthode de consolidation**

Les comptes annuels des sociétés contrôlées par ESI Group sont consolidées par intégration globale à compter de la date de prise de contrôle et jusqu'à la date à laquelle le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Il n'existe pas de participation dans laquelle le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

Le périmètre du Groupe au 31 janvier 2010 est indiqué en note 3.

• **Date de clôture**

Les filiales qui ont une date d'arrêté, de leurs comptes sociaux, différente du 31 janvier préparent des états intermédiaires arrêtés au 31 janvier pour la consolidation.

• **Opérations internes**

Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes, sont éliminés.

2.5 Conversion

• **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Chaque filiale étrangère établit ses comptes sociaux en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité fonctionne. La monnaie locale est généralement la devise fonctionnelle des filiales étrangères du Groupe.

Les bilans des filiales étrangères sont convertis en Euros en utilisant les taux de change à la clôture de l'exercice, à l'exception des composantes de la situation nette qui sont maintenues au cours historique. Les comptes de résultat sont convertis en utilisant les taux de change moyens de la période. Les différences de conversion sont inscrites dans un compte spécifique « écarts de conversion » sur une ligne distincte des capitaux propres.

• **Transactions et soldes en devises**

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change constatés sur les transactions en devises sont comptabilisés en résultat de change, à l'exception de ceux qui résultent de transactions ayant la nature d'investissements à long terme qui sont inscrits en « écart de conversion » dans les capitaux propres.

2.6 Reconnaissance du chiffre d'affaires

ESI Group réalise son chiffre d'affaires à partir de deux sources principales : des licences d'utilisation de logiciels et des prestations de maintenance associées qui comprennent des mises à jour et un support technique et des prestations de services.

a) Licences d'utilisation et maintenance.

Le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de logiciels provient des redevances de droit d'utilisation accordé aux clients finaux, et des prestations de maintenance associées. Les redevances correspondent aux types de prestations suivantes:

- Location annuelle renouvelable de licences incluant un droit d'utilisation du logiciel accompagné de prestations de maintenance pour une durée de 1 an. Dans ce cas, le chiffre d'affaires correspondant à la maintenance représente 15% de la redevance totale ;

- Vente d'un droit d'utilisation perpétuelle du logiciel accompagné de prestations de maintenance pour une durée généralement d'un an renouvelable. Dans ce cas, le chiffre d'affaires correspondant à la maintenance représente 5% de la redevance totale ;
- Vente de maintenance du logiciel lorsque ce dernier a déjà fait l'objet d'une cession de droit d'utilisation perpétuelle.

Le chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation est comptabilisé lorsque :

- le Groupe peut démontrer l'existence d'un accord ;
- la livraison et la réception du logiciel ont eu lieu ;
- le montant de la licence d'utilisation du logiciel est déterminé ou déterminable ;
- le recouvrement est probable.

Si l'un des quatre critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation du logiciel est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis. Le chiffre d'affaires issu de la maintenance est différé et comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de maintenance, soit généralement un an.

b) Prestations de services

Le chiffre d'affaires issu des prestations de services comprend principalement des honoraires de conseil et de formation. Le chiffre d'affaires réalisé sur les prestations de services est constaté à l'avancement. Les coûts rattachés sont constatés en charge au fur et à mesure de leur engagement sur la base des suivis des projets. Une provision pour perte à terminaison est constituée le cas échéant.

2.7 Ecart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, des capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date d'acquisition, augmentés de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, indépendamment des intérêts minoritaires.

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des acquisitions sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables des filiales acquises, à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie pour les besoins des tests de dépréciation et fait l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié, et au minimum une fois par an selon les modalités décrites dans la note 2.13.

2.8 Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les frais de développement sont immobilisés dès que les 6 critères énoncés par la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont respectés :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement;
- intention du Groupe d'achever le projet;
- capacité à utiliser ou à vendre le produit issu du projet de développement;
- existence d'avantages économiques futurs probables et notamment existence d'un marché pour le produit issu du projet;
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et vendre le produit issu du projet de développement;
- capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au projet de développement.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent notamment les frais de main d'œuvre directe et la sous-traitance. Elles sont amorties linéairement sur une durée de 12 mois pour les développements correspondant à la sortie des nouvelles versions annuelles des logiciels vendus par le Groupe, et linéairement sur 24 mois pour les développements correspondant à des améliorations majeures des produits existants.

Les dépenses de développement ne respectant pas les critères des normes IAS 38 sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les frais de recherche et développement donnent droit, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt reconnu dans l'exercice au cours duquel les charges ont été comptabilisées. Ces crédits d'impôts sont constatés en diminution des charges de recherche et de développement.

2.9 Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les actifs incorporels provenant de l'achat de branches d'activité ont été considérés à durée de vie indéterminée dans la mesure où il n'existe à ce jour aucune technologie de substitution et que le business modèle récurrent (location annuelle) assure la pérennité des revenus de la base installée.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée représentent des codes sources qui nous permettent d'obtenir des droits de propriété intellectuelle sur les codes logiciels. Plus précisément il s'agit de traduction en langage informatique de lois physiques sous forme d'algorithmes qui permettent de simuler la réaction des matériaux à des contraintes externes.

Le Groupe considère que la durée de vie de ces actifs incorporels ne peut être déterminée tant que le contenu scientifique sous-jacent aux produits achetés n'est pas remis en cause par une rupture technologique qui les rendrait obsolètes. Par ailleurs, un effort de recherche et développement important (environ 20% du chiffre d'affaires) est maintenu sur ces produits en phase de croissance et garantit la pérennité de la valeur de l'actif.

Les actifs à durée de vie indéterminée ne sont pas amortis. Ils sont soumis à des tests de dépréciation chaque année soit individuellement soit au niveau de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Les modalités des tests de perte de valeur des UGT sont détaillées dans la note 2.13.

La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée est réexaminée annuellement afin de déterminer si l'appréciation d'une durée d'utilité indéterminée pour cet actif continue d'être justifiée. Dans le cas contraire, le changement d'appréciation de la durée d'utilité d'indéterminée est comptabilisé de manière prospective.

2.10 Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée

Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie correspondent essentiellement à des logiciels. Conformément à IAS 38, les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Pour les logiciels, un amortissement est enregistré en résultat en fonction de la durée estimée d'utilité du bien, selon les modalités suivantes :

	Méthode	Durée
Bureautique et assimilé	Linéaire	1 an
Logiciels d'exploitation	Linéaire	3 ans
Codes – logiciels tiers intégrés dans les produits	Linéaire	5 ans

La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité finie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice. Tout changement de la durée d'utilité attendue ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif est comptabilisé en modifiant la durée ou le mode d'amortissement, selon le cas, de tels changements étant traités comme des changements d'estimation.

La charge d'amortissement de l'immobilisation incorporelle à durée de vie finie est comptabilisée en résultat dans la catégorie de charges appropriée compte tenu de la fonction de l'immobilisation incorporelle.

2.11 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Un amortissement est enregistré en résultat en fonction de la durée estimée d'utilisation du bien, selon les modalités suivantes :

	Méthode	Durée
Agencements et installations	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique et équipement	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 7 ans

2.12 Locations financement / contrats de location

Les contrats de location d'actifs ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages économiques relatifs à la propriété, sont comptabilisés comme des contrats de location financement selon le principe de la norme IAS 17. Les biens sont inscrits à l'actif et la dette correspondante en passif financier.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits dans la note 2.11. La dotation correspondante est comprise dans les charges d'amortissement.

2.13 Dépréciations des écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée de vie indéterminée

Jusqu'au dernier exercice clos, chaque écart d'acquisition et actif incorporel à durée de vie indéterminée était affecté à une UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprise qui l'a générée. Cette affectation était basée sur un triptyque produit / technologie / environnement qui associait les revenus des logiciels aux écarts d'acquisition constatés car il était possible de faire un lien entre un logiciel ou une famille de logiciels avec les technologies (codes sources, algorithmes, lois physiques, ...). Les actifs incorporels correspondant à l'achat de sociétés de distribution ou de fonds de commerce étaient rattachés à une UGT géographique correspondant à leur zone de distribution.

Au fur et à mesure du développement de la société et de ses efforts en R&D il est apparu que certaines technologies pouvaient être utilisées pour résoudre d'autres problèmes que ceux du domaine initial. Cette situation rendait difficile l'allocation précise des revenus aux investissements. Elle a conduit en 2007 à une réorganisation interne et à la fusion de certaines UGT. Cette évolution s'est encore renforcée et l'on peut aujourd'hui affirmer qu'il n'y a plus de lien direct et unique entre un logiciel et une technologie mais une combinatoire qui permet d'utiliser potentiellement toutes les technologies dans tous les produits en fonction des solutions à apporter.

En ce qui concerne les UGT géographiques, les revenus d'une filiale sont dépendants de sa propre efficacité commerciale mais sont avant tout dépendants de l'offre Editeur. Ainsi les grands comptes internationaux considèrent ESI Group comme un partenaire. En tant qu'éditeur et par son implication technique, il va participer à la diffusion de méthodes homogènes à l'intérieur de leurs structures. On notera ainsi que les 20 premiers clients du Groupe sont à l'origine de 44% des revenus globaux.

En ce qui concerne la société Mindware d'une part le plan d'intégration est déjà effectif pour les forces commerciales qui sont déjà fusionnées avec la filiale de distribution ESI North America. D'autre part les responsables de cette société sont en charge du développement de la commercialisation pour l'ensemble du Groupe des activités logiciel et de consulting liées au domaine de la dynamique des fluides.

En conclusion la prise en compte de ces évolutions techniques et de l'organisation interne d'ESI Group a ainsi conduit la société à ne retenir désormais qu'une seule UGT pour l'ensemble du Groupe.

Cette UGT fait l'objet de tests de dépréciation basés sur les flux de trésorerie attendus en fonction des perspectives commerciales, de la pénétration de la technologie et de la situation concurrentielle. Concrètement des budgets prévisionnels sont élaborés et les flux financiers futurs attendus font l'objet d'une actualisation au taux de 12.50% pour l'exercice clos au 31 janvier 2010 et de 15% pour l'exercice clos au 31 janvier 2009.

La valeur actuelle de l'UGT est déterminée en additionnant :

- la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur 5 ans telle que décrite ci-dessus ;
- une valeur résiduelle équivalente au montant le plus faible entre '1 an de chiffre d'affaires actualisé au terme de ce plan' et 'la valeur infinie en utilisant un taux de 0%'.

Cette valeur actuelle permet d'attester de la juste valeur des actifs considérés ou bien sert de base au calcul de leur dépréciation éventuelle.

Les tests de dépréciation pratiqués au 31 janvier 2010 sur l'UGT n'ont montré aucune perte de valeur pour ces actifs.

2.14 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées initialement à la valeur nominale compte tenu du caractère non significatif des effets de l'actualisation. Les créances clients sont, par la suite, comptabilisées à leur coût diminué le cas échéant des dépréciations résultant du caractère non recouvrable de leur montant.

Les autres prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.15 Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour gérer son exposition aux variations de change et de taux d'intérêt. Les instruments dérivés sont enregistrés à leur juste valeur et sont réévalués à chaque clôture. Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées en résultat sauf si les critères requis pour qualifier ces instruments comme instruments de couverture sont remplis. Les variations de valeur des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de transactions futures sont comptabilisées dans les capitaux propres et recyclées en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

2.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires, les placements dans des comptes rémunérés, les SICAV et fonds communs de placement monétaires et les autres placements liquides et

facilement convertibles qui présentent un risque négligeable de changement de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Le Groupe considère comme équivalents de trésorerie les placements sans risque dans des comptes rémunérés, les billets de trésorerie et certificats de dépôts ayant une échéance de 3 mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux. Ces équivalents de trésorerie sont exprimés en euros et enregistrés à leur valeur liquidative.

2.17 Impôts

Les actifs et passifs d'impôts différés reflètent les allègements ou accroissements des impôts futurs à payer qui résultent pour certains éléments d'actif et de passif des différences d'évaluation temporaires entre leurs valeurs comptables et leurs assiettes fiscales, ainsi que des déficits fiscaux et crédits d'impôts reportables. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués par entité ou groupe fiscal sur la base des taux d'imposition applicables aux années au cours desquelles ces différences temporaires sont susceptibles de se renverser ou de se solder.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que ces économies d'impôts futurs se réaliseront. Ils sont dépréciés dès lors que leur réalisation cesse d'être probable.

ESI group est tête de d'intégration fiscale en France. ESI NA est tête d'intégration fiscale aux Etats-Unis.

2.18 Capital, réserves et actions propres

Le capital social d'ESI Group est constitué d'actions ordinaires.

La rubrique « écart de conversion » enregistre les différences de conversion qui proviennent de la conversion en euros des états financiers des filiales étrangères et des écarts de conversion sur des transactions avec des filiales étrangères qui ont le caractère d'investissement à long terme.

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comme actions propres et viennent en déduction des capitaux propres. Les résultats des cessions d'actions propres sont comptabilisés directement en capitaux propres.

2.19 Intérêts minoritaires

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts minoritaires.

2.20 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « provisions passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers, résultant d'événements passés et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

2.21 Avantages du personnel

Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays de différents régimes de retraite, indemnités de fin de carrière, primes liées aux médailles du travail et autres avantages complémentaires postérieurs à l'emploi. Pour couvrir ces avantages le Groupe dispose de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vue duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes et la charge correspondant aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Un régime à prestations définies est un régime qui garanti un niveau futur de prestations en fonction du salaire, de l'âge et l'ancienneté du salarié. Tel est le cas des indemnités qui peuvent être versées lors du départ à la retraite du salarié.

Pour les régimes à prestations définies, conformément à IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

La méthode dite du « corridor » s'appliquant, seuls les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements, ou de la valeur de marché des placements si elle est supérieure à la valeur des engagements, sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés du régime.

Les régimes de retraites à prestations définies et les avantages à long terme qui sont reconnus conformément à l'IAS 19 sont les suivants :

- pour la France : indemnités de fin de carrière, régime complémentaire conclu auprès d'une société d'assurance ;

- pour la Corée, l'Inde et le Japon : indemnités de départ dues à l'employé, quelque soit le motif de son départ et proportionnelles à son ancienneté dans l'entreprise.

2.22 Paiements fondés sur des actions

Des options de souscription ou d'achat d'actions peuvent être accordées à un certain nombre de salariés du Groupe. Elles donnent droit à souscrire ou acheter des actions ESI Group 4 ou 5 ans après leur attribution et à un prix d'exercice fixe déterminé lors de cette attribution. Les conditions d'attribution des options de souscription ou d'achat d'actions peuvent inclure des conditions de performances en plus de conditions de présence.

Conformément à la norme IFRS 2, les options font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi. Elle est reconnue en charges de personnel au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres. La charge est répartie dans le compte de résultat par destination selon la clé d'allocation des personnes concernées.

La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle de « Black and Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie attendue, le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, et le taux d'intérêt sans risque.

En outre, le Conseil d'Administration du 30 juin 2005 a décidé d'autoriser l'octroi d'actions gratuites. La juste valeur de l'avantage accordé aux bénéficiaires correspond au cours de l'action le jour de l'attribution multiplié par le nombre d'actions attribuées. Ce coût est réparti sur la période de détention minimum.

NOTE 3 : Périmètre de consolidation

Le tableau suivant présente les dates de création et sièges sociaux des filiales et la fraction de capital détenue directement ou indirectement :

Filiale	Date de création ou acquisition	Siège social des filiales	Capital social au 31 Janvier 2010	% d'intérêt	
				31 janvier 2010	31 janvier 2009
ESI France	Avril 73	Paris, France	EUR 1 020	100%	100%
ESI GmbH	Juillet 79	Eschborn, Allemagne	EUR 66	100%	100%
Nihon ESI	Juillet 91	Tokyo, Japon	JPY 10 000	97%	97%
ESI NA	Mars 92	Troy, Michigan, USA	USD 0	100%	100%
ESI BV	Sept. 94	En Krimpen aan den IJssel, Pays-Bas	EUR 18	100%	100%
Hankook ESI	Sept. 95	Séoul, Corée du Sud	KRW 1 475 000	99%	90%
ESI Group Hispania, S.L.	Février 01	Madrid, Espagne	EUR 100	100%	100%
STRACO	Avril 01	Compiègne, France	EUR 499	98%	98%
Mecas ESI	Mai 01	Plzen, République Tchèque	CZK 200	90%	90%
L3P Inc	Juillet 01	Montréal, Canada	CAD 2,5	100%	100%
ESI UK	Janvier 02	Londres, Angleterre	GBP 100	100%	100%
ESI US Holding	Août 02	Dover, Delaware, USA	USD 805	49%	49%
ESI US R&D	Août 02	San Diego, Californie, USA	USD 255	74%	74%
Calcom ESI	Déc. 02	Lausanne, Suisse	CHF 100	99%	99%
Zhong Guo ESI	Février 04	Canton, Chine	RMB 745	100%	100%
Hong Kong ESI	Février 04	Hong Kong, Chine	HKD 10	100%	100%
ESI SW India	Février 04	Bangalore, Inde	INR 100	100%	100%
ESI-ATE Holding Ltd	Juillet 06	Hong Kong, Chine	HKD 100	100%	51%
ESI-ATE Technology	Août 06	Pekin, Chine	USD 300	100%	51%
ESI ITALIA	Sept. 08	Bologne, Italie	EUR 500	70%	70%
MINDWARE DEUTSCHLAND	Déc. 08	Stuttgart, Allemagne	EUR 25	100%	100%
PACIFIC MINDWARE	Déc. 08	Pune Sholapur Road Pune, Maharashtra, Inde	INR 529	100%	100%
MINDWARE US	Déc. 08	Novi, Michigan, USA	USD 0	100%	100%
ESI SOUTH AMERICA	Juin. 09	Sao Paulo –Brésil	BRL 20	95%	
ESI SERVICES Tunisie	Avril 09	2050 Hammam Lif B.P. 85 Tunisie	TND 100	100%	

NOTE 4 : Informations sur le compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
Total Licences et maintenance	54 116	52 591
Consulting	20 234	17 198
Autres revenus	751	365
Chiffre d'affaires consolidé	75 100	70 154

Montant des projets de recherche cofinancés inclus dans le chiffre d'affaires des services	1 518	990
--	-------	-----

Pour l'exercice clos le 31 janvier 2010 les licences perpétuelles représentent 18% du chiffre d'affaires Licences et maintenance, les locations de licences 66% et la maintenance 16% de ce même chiffre d'affaires. Pour l'exercice clos au 31 janvier 2009 ces pourcentages sont respectivement de 16% , 69% et 15%.

4.2 Frais de recherche et développement

Frais de recherche et développement (R&D) engagés dans l'exercice

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	FY09	FY08
Frais de développement immobilisés sur la période	14 928	14 379
Frais de développement amortis sur la période	(13 279)	(12 997)
Impact net de l'immobilisation des frais de développement	+1 649	+1 381
Charges R&D IFRS portées au Compte de Résultat	(12 507)	(12 244)
Annulation impact net de l'immobilisation des frais de développement	(1 649)	(1 381)
Annulation impact Crédit Impôt Recherche	(1 630)	(1 785)
Frais R&D engagés au cours de la période	(15 786)	(15 410)

Frais R&D engagés au cours de la période	(15 786)	(15 410)
-dont frais portés en charges directes	(858)	(1 031)
-dont frais immobilisés (frais de développement répondant aux 6 critères de la norme IAS 38)	(14 928)	(14 379)
Dotation aux amortissements sur production immobilisée	(13 279)	(12 997)
Charges directes de l'exercice	(858)	(1 031)
Crédit Impôt Recherche	1 630	1 785
Total Frais de R&D comptabilisés en charge dans l'exercice	(12 507)	(12 244)

4.3 Charges opérationnelles

- **Détail des charges opérationnelles par nature**

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
Achats et charges externes	(7 970)	(6 351)
Locations immobilières	(4 264)	(4 076)
Honoraires	(1 375)	(1 319)
Impôts et taxes	(1 016)	(944)
Amortissements et provisions	(2 636)	(2 647)
Frais de personnel	(44 758)	(40 569)
Autres produits et charges externes	(8 467)	(8 725)
Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles		(153)
Total des charges opérationnelles	(70 487)	(64 784)

- **Effectif**

Effectifs moyens	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
France	232	213
Etranger	551	483
Total	783	696

4.4 Résultat financier

- **Détail des charges et produits financiers**

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
Produits d'intérêt	106	174
Intérêts sur emprunts	(454)	(459)
Gains et pertes de change	(553)	979
Autres charges financières	(386)	(469)
Résultat financier	(1 287)	225

Les autres charges financières correspondent principalement à l'amortissement des frais d'emprunt, et aux charges financières calculées sur engagements sociaux.

- **Détail des gains et pertes de change**

Le Groupe peut à tout moment se porter acquéreur d'options sur devise et de toute autre forme de contrats de devises. En général, la durée de ces contrats n'excède pas un an et leur objet est la couverture du risque de dépréciation des encaissements de créances clients exprimées en devise par la suite d'une évolution défavorable des cours.

Détail des gains et pertes de change réalisés sur les principales devises :

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
USD	167	1 737
JPY	(101)	(373)
KRW	(530)	236
Autres devises	(88)	(620)
Total	(553)	979

4.5 Impôts

- **Détail de la charge d'impôt**

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
Impôts exigibles	(1 713)	(1 541)
Impôts différés	(392)	252
Total	(2 105)	(1 290)

- **Preuve d'impôt**

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
Résultat consolidé avant impôt	3 326	5 595
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
Impôt théorique	(1 109)	(1 865)
Effet des différences permanentes	(456)	(227)
Effet du report variable	37	12
Effet des différentiels de taux courant d'imposition mère / fille	(90)	(271)
Actifs d'impôt provisionnés	(495)	50
Activation des déficits précédemment dépréciés	7	993
Impôts forfaitaires	0	18
Charge effective d'impôt	(2 105)	(1 290)
Taux réel effectif	63,3%	23,0%

L'augmentation de la charge d'impôt s'explique principalement par l'impact d'un contrôle fiscal au Japon et la dépréciation d'actif d'impôt à Hong Kong.

NOTE 5 : Information sur le bilan

5.1 Ecarts d'acquisition

- **Evolution du poste Ecart d'acquisition**

(En milliers d'euros)	31 janvier 2009	Augmentation	Diminution	Ecart de change	31 janvier 2010
Valeurs brutes	15 122	2 322		(234)	17 210
Amortissements	(271)				(271)
Total valeurs nettes	14 851	2 322		(234)	16 939

Le montant figurant en augmentation correspond au complément de la valorisation de l'écart d'acquisition sur la société MINDWARE acquise dans l'exercice 2009. Ce complément provient d'une double origine :

- Une correction du montant de l'imposition différée pour 111 K€
- La valorisation du complément de prix pour 2.211 K€.

En décembre 2008, la société ESI NA a acquis 100% des actions de la société MINDWARE US et de ses filiales. Le coût d'acquisition des titres de MINDWARE est composé d'une partie payée au comptant et de futurs compléments de prix en fonction des résultats de 2009 à 2013.

Ces compléments de prix ont fait l'objet d'études qui ont conclu à une revalorisation de l'écart d'acquisition à 3 785 KUSD.

La principale et véritable valeur incorporelle constituant l'écart d'acquisition est le savoir-faire des ingénieurs de MINDWARE, qui est susceptible de développer des synergies avec le reste du Groupe dans la commercialisation des produits CFD. Le savoir-faire, qui résulte du capital humain, ne peut faire l'objet d'une valorisation à l'actif selon la norme IFRS 3.

L'étude réalisée pour estimer la valeur de la relation clientèle de MINDWARE existant à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation a conclu que cette valorisation n'était pas significative. En effet la majorité des clients de MINDWARE étaient déjà clients du Groupe avant l'acquisition.

• **Détail des écarts d'acquisition**

Lors du passage aux IFRS, le Groupe a figé la valeur des écarts d'acquisition au 1^{er} février 2004 en retenant la valeur nette comptable à cette date. Le tableau ci-dessous indique les écarts d'acquisition dégagés pour chaque société. (cf. note 2.7)

Description	Valeur Brute	Dépréciation au 31/1/2010	VNC
DYNAMIC Software	1 782		1 782
ESI BV	271	(271)	0
ESI Gmbh	634		634
SYSTUS	258		258
STRACO	391		391
MECAS	542		542
L3P	392		392
VASL et VASci	3 407		3 407
CALCOM	2 523		2 523
Zhong Guo	92		92
Hong Kong ESI	89		89
ESI ATE Holding (1)	1 787		1 787
MINDWARE (1)	5 042		5 042
Total	17 210	(271)	16 939

(1) Ecart d'acquisition en USD

5.2 Immobilisations incorporelles

Evolution de la valeur brute, des amortissements et de la valeur nette des immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 janvier 2009	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Ecart de change	31 janvier 2010
Valeurs brutes						
Frais de développement	27 001	14 928	(10 697)			31 232
Actifs incorporels à durée de vie indéterminée	11 618					11 618
Autres actifs incorporels	7 020	516	(135)		40	7 442
Total	45 639	15 444	(10 832)		40	50 291
Amortissements						
Frais de développement	(9 886)	(13 279)	10 697			(12 468)
Actifs incorporels à	(73)					(73)

durée de vie indéterminée						
Autres actifs incorporels	(6 313)	(424)	134	(112)	(46)	(6 761)
Total	(16 272)	(13 703)	10 831	(112)	(46)	(19 302)
Valeurs nettes comptables						
Frais de développement	17 115	1 649				18 763
Actifs incorporels à durée de vie indéterminée	11 545					11 545
Autres actifs incorporels	707	92	(1)	(112)	(6)	680
Total	29 367	1 741	(1)	(112)	(6)	30 989

5.3 Immobilisations corporelles

Evolution de la valeur brute, des amortissements et de la valeur nette des immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	31 janvier 2009	Augmentation	Diminution	Autres Mouvements	Écart de change	31 janvier 2010
Valeurs brutes						
Agencements et installations	2 021	120	(228)		(43)	1 870
Matériel informatique et équipements	8 955	752	(879)		(98)	8 730
Mobilier de bureau	426	63	(17)		6	478
Total	11 402	935	(1 124)	0	(135)	11 078
Amortissements						
Agencements et installations	(1 033)	(232)	212	1	19	(1 033)
Matériel informatique et équipements	(6 989)	(1 031)	894		63	(7 063)
Mobilier de bureau	(353)	(68)	17	(1)	(8)	(413)
Total	(8 375)	(1 331)	1 123	0	74	(8 509)
Valeurs nettes comptables						
Agencements et installations	988	(112)	(16)	1	(24)	837
Matériel informatique et équipements	1 966	(279)	15		(35)	1 667
Mobilier de bureau	73	(5)		(1)	(2)	65
Total	3 027	(396)	(1)	0	(61)	2 569

5.4 Impôts différés actifs

Détail des impôts différés par base d'imposition

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
Impôts différés actifs :		
Reports déficitaires	1 259	1 975
Frais de Recherche et Développement capitalisés et amortis fiscalement	0	3
Maintenance	2 478	2 591
Cessions internes	1 732	2 496
Provisions non déductibles et divers retraitements	898	564
Impôts différés actifs	6 367	7 628
Compensation impôts différés passifs	(469)	(1 017)
Position nette des impôts différés	5 898	6 611

Le montant d'impôt différé non activé sur les reports déficitaires des sociétés dont la récupération d'impôt n'est pas probable, s'élève à 601 K€

5.5 Autres actifs non courants

Détail et évolution des autres actifs non courants

(En milliers d'euros)	31 janvier 2009	Autres variations	Ecart de change	31 janvier 2010
Dépôts de garantie	1 514	69	(39)	1 544
Autres actifs financiers	40	9		49
Total Autres actifs non courants	1 554	78	(39)	1 593

Les dépôts de garantie détenus à l'échéance correspondent principalement à des garanties apportées au titre des locations immobilières.

5.6 Clients

- **Détail des clients et de la dépréciation des comptes clients**

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
Clients	23 407	25 287
Encours et factures à établir	10 000	7 410
Dépréciations des clients	(2 332)	(1 539)
Total clients nets des dépréciations	31 074	31 158

La clientèle du Groupe se compose pour l'essentiel de grands comptes industriels sur l'Europe, l'Amérique et l'Asie, en particulier dans les secteurs automobile, aérospatial, sidérurgique, ainsi que des Administrations et des organismes universitaires. La variation des dépréciations de créances clients entre 2010 et 2009 a principalement pour origine la Chine.

- **Evolution de la dépréciation des comptes clients**

(En milliers d'euros)	31 janvier 2009	Dotations	Reprises	Ecart de change	31 janvier 2010
Dépréciation	(1 539)	(1 039)	191	56	(2 332)
Total	(1 539)	(1 039)	191	56	(2 332)

- **Ancienneté des créances clients**

En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier 2010			
	Non dû	0-30 jours	> 30 jours	Total
Clients	16 280	3 842	3 285	23 407
Provisions pour dépréciation des comptes clients	0	0	(2 332)	(2 332)
Total	16 280	3 842	953	21 075

5.7 Autres créances courantes

- **Détail des autres créances courantes**

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
Crédit d'impôt recherche	2 350	3 551
Autres crédits d'impôts	1 010	545
TVA et autres créances	3 009	2 919
Total des autres créances courantes	6 369	7 016

Les créances de crédit d'impôt recherche sont de 1635 K€ au titre de 2009 et de 715K€ au titre de 2005.

5.8 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent principalement les loyers immobiliers et mobiliers.

5.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
Disponibilités	10 795	7 398
Fonds communs de placement	180	180
Autres valeurs mobilières de placement	237	1 026
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 211	8 604

Le Groupe considère les valeurs mobilières de placement à court terme comme de la trésorerie immédiatement disponible. Ces valeurs mobilières de placement sont exprimées en euros et enregistrées à leur valeur liquidative

Les autres valeurs mobilières de placement sont essentiellement composées de SICAV monétaires.

5.10 Capitaux propres - part groupe

- **Capital social**

Au 31 janvier 2010, le capital social d'ESI Group s'établit à K€ 17 600 et est constitué de 5 866 529 actions ordinaires à la valeur nominale de € 3. Aucune option de souscription n'a été levée au cours de l'exercice.

- **Distribution**

La société ESI Group n'a distribué aucun dividende sur la période.

- **Actions propres**

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé à l'achat de 4 398 actions propres, portant le pourcentage d'auto-détention à 7,4%. Au 31 janvier 2010, le Groupe détient 434 540 actions propres acquises pour un coût historique de 4 521 K€ et présentant, à cette même date, une valeur de marché de 4 770 K€, soit un gain latent de 249 K€. Les capitaux propres sont minorés d'un montant de 3 904 K€ au titre des actions propres et de la correction des bonis ou malis de cession réalisés.

- **Options de souscription et d'achat d'actions**

Des options de souscriptions d'actions ont été autorisées par différentes Assemblée Générales d'actionnaires et sont susceptibles de diluer le capital social d'ESI Group. Le paragraphe suivant décrit la situation des différents plans pour lesquels des options ont été octroyées et ne sont pas encore exercées.

Type de plan	Plan04 Achat	Plan05 Achat	Plan06 Achat	Plan06 Achat	Plan07 Souscription	Plan09 Souscription	Plan10 Achat	Total
Nombre d'options pouvant être consenties à l'origine	100 000	100 000	70 000	30 000	100 000	200 000	292 556	
Date limite d'attribution	Plan terminé	Plan terminé	août-10					
Nombre d'options allouées non exercées 31 janvier 2009	44 000	10 500	70 000	30 000	95 000	200 000	0	449 500
Nombre de nouvelles options attribuées au cours de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'options forcloses ou annulées	0	0	0	0	0	-12 000	0	
Nombre d'options exercées	0	0	0	0	0	0	0	

Nombre d'options allouées non exercées au 31 janvier 2010	44 000	10 500	70 000	30 000	95 000	188 000	0	437 500
Date limite d'exercice des options	juin-10	juin-10	janv.-14	févr.-15	juil.-16	juil.-16		
Conditions de marché lors de l'attribution								
Cours du jour de l'attribution	11,62	11,62	14,94	12,47	8,50	8,50		
Prix d'exercice	16,98	16,98	14,22	12,45	8,86	8,86		
Délai d'exercice des options	5	5	5	5	5	5		
Volatilité lors de l'attribution	30%	30%	30%	30%	30%	30%		
Taux de dividende attendu	0%	0%	0%	0%	0%	0%		
Taux d'intérêt sans risque	4%	4%	4%	4%	4%	4%		
Conditions hors marché lors de l'attribution								
Présence effective à la date d'exercice	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
Conditions de performance	non	non	non	non	oui	oui		

- **Attributions gratuites d'actions**

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a autorisé l'attribution de 29 256 actions gratuites. Les conseils d'administration des 30 juin 2005, 21 septembre 2007 et 10 juillet 2008 ont attribués 29 250 actions gratuites. Suite au départ d'un salarié le nombre d'actions gratuites attribuées est de 27 250 actions.

L'assemblée générale du 28 juin 2007 a autorisé l'attribution de 30 000 actions gratuites. Le conseil d'administration du 10 juillet 2008 a attribué 7 466 actions.

L'assemblée générale du 26 juin 2008 a autorisé l'attribution de 30 000 actions gratuites. Aucune attribution n'a été réalisée concernant ce plan.

La juste valeur des actions gratuites a été déterminée par rapport aux cours de l'action ESI Group à la date de l'attribution des actions gratuites.

5.11 Dettes financières

- **Détail et échéances des dettes financières**

Au 31 janvier 2010	Echéances au 31 janvier					
(En milliers d'euros)	2011	2012	2013	2014	2015 et au delà	Total
Emprunts bancaires	3 359	2 487	2 062	1 198		9 106
Crédit bail	101	39	28	11	8	187
Fonds de participation	10	61	65	98	63	297
Autres dettes à long terme		1 082			1 628	2 710
Total	3 470	3 669	2 155	1 307	1 699	12 300
Court terme : 3 470	Long terme : 8 830					

Au 31 janvier 2009	Echéances au 31 janvier					
(En milliers d'euros)	2010	2011	2012	2013	2014 et au delà	Total
Emprunts bancaires	2 336	2 467	2 611	2 145	1 197	10 756
Crédit bail	163	69	4			236
Fonds de participation	96	10	63	67	105	341
Autres dettes à long terme					535	535
Total	2 595	2 546	2 678	2 212	1 837	11 868
Court terme : 2 595	Long terme : 9 273					

Les autres dettes à long terme correspondent à des dettes sur immobilisations, au titre de compléments de prix estimés.

- **Échéance des dettes financières par type de taux**

Au 31 janvier 2010	Echéances au 31 janvier					
(En milliers d'euros)	2011	2012	2013	2014	2015 et au delà	Total
Dettes à taux fixes	2 192	2 314	1 228	1 307	1 699	8 740
Dettes à taux variables	1 278	1 355	927			3 560
Total	3 470	3 669	2 155	1 307	1 699	12 300
Court terme : 3 470	Long terme : 8 830					

- **Echéances des dettes financières par devise**

Au 31 janvier 2010	Echéances au 31 janvier					
(En milliers d'euros)	2011	2012	2013	2014	2015 et au delà	Total
USD	1 278	2 436	927		1 628	6 269
EUR	2 169	1 229	1 228	1 307	71	6 004
JPY	23	4				27
Total	3 470	3 669	2 155	1 307	1 699	12 300
Court terme : 3 470	Long terme : 8 830					

Au 31 janvier 2010, 2009, et 2008, le taux moyen pondéré des emprunts bancaires s'établit respectivement à 4,72%, 5,42% et 5,96%.

La société a contracté le 26 avril 2007 un crédit syndiqué de 19 millions Euros dont 12,4 millions Euros en ouverture de crédit pendant 24 mois et 6,6 millions Euros en contrevalet USD, soit 8,9 millions USD, dans le cadre d'un refinancement sur 5 ans. Cette opération permet au Groupe de conserver une flexibilité financière élevée pour la poursuite de son développement tout en lissant la charge de la dette.

Ces crédits sont basés sur des taux variables EURIBOR 6 mois augmenté d'une marge de 1,8% pour la tranche en Euros et LIBOR 6 mois augmenté d'une marge de 1,8% pour la tranche USD. Cet emprunt est amortissable semestriellement par remboursements constants en capital.

Les covenants applicables à cette convention de crédit sont décrits dans la note 8.3 et sont respectés au 31 janvier 2010.

Cette dette a fait l'objet d'opérations de couverture de taux décrites dans la note 5.13 de la présente annexe.

5.12 Autres passifs non courants

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
Provision pour avantages au personnel	2 010	1 637
Autres passifs non courants	2 010	1 637

Les salariés du Groupe bénéficient en raison de dispositions légales ou contractuelles de régimes à prestations définies qui font l'objet de provisions dans les comptes consolidés du Groupe.

Les principaux régimes pour lesquels des évaluations selon la norme IAS 19 ont été réalisées sont les suivants :

- Indemnités de départ en retraite pour la France ;
- Indemnités de cessation de service pour le Japon, la Corée et l'Inde.

- Evolution de la provision sur l'exercice

(En milliers d'euros)	31 janvier 2009	Dotations	Reprises utilisées	Ecart de change	31 janvier 2010
Provision pour avantages au personnel	1 637	505	(98)	(34)	2 010

Le Groupe utilise la méthode dite « du corridor » telle que décrite dans la norme IAS 19 pour la reconnaissance des gains ou pertes actuariels en compte de résultat.

- Analyse de la variation de la provision constatée au bilan

(en milliers d'euros)	31 janvier 2010	31 janvier 2009
Evolution de l'engagement		
Engagement à l'ouverture	(2 452)	(2 116)
Charge d'intérêt	(121)	(77)
Coût des services rendus	(324)	(197)
(Pertes) et gains actuariels	(183)	(47)
Modification du régime	(442)	-
Engagements sur variation de périmètre	-	(32)
Prestations payées	151	142
Ecart de change	22	(124)
Engagement à la clôture	(3348)	(2 452)

Evolution de la juste valeur des actifs		
Juste valeur des actifs à l'ouverture	124	201
Cotisations versées par l'employeur	-	-
Cotisations versées par les salariés	-	-
Rendement attendu des actifs	6	9
(Pertes) et gains actuariels	(2)	(28)
Liquidation du régime	-	-
Autres	(52)	(58)
Ecart de change		-
Juste valeur des actifs à la clôture	76	124

Charge de l'exercice		
Coût des services rendus	(324)	(197)
Charge d'intérêt	(121)	(77)
Rendement attendu des actifs	6	9
Amortissement des services passés	(63)	(30)
Amortissement des (pertes) et gains actuariels	(3)	-
(Charge) / Produit de retraite de l'exercice	(505)	(295)

Evolution de la provision		
Provision à l'ouverture	(1 637)	(1 280)
Charge de l'exercice	(505)	(295)
Prestations payées par l'employeur	98	84
Engagements sur variation de périmètre	-	(32)
Ecart de change	34	(114)
(Provision) / Actif de fin d'exercice	(2010)	(1 637)

Réconciliation de l'engagement financé et de la provision		
Engagement net	(1769)	(1 406)
Engagements non financés	(1504)	(921)
Services passés non reconnus	1021	626
Pertes/ (gains) actuariels non reconnus	241	64
Ajustement lié à la limite de la reconnaissance d'un surplus	-	-
(Provision) / Actif de fin d'exercice	(2010)	(1 637)

- Principales hypothèses retenues

Exercice clos le 31/01/2010	France	Japon	Corée	Inde
Taux d'actualisation	5,25%	1,70%	5,70%	8,00%
Taux de rendement attendu des actifs	4,50%	N/A	N/A	N/A
Taux d'augmentation des salaires	2,50%	3,00%	3,00%	8,30%

Exercice clos le 31/01/2009	France	Japon	Corée	Inde
Taux d'actualisation	5,25%	2,00%	5,75%	8,00%
Taux de rendement attendu des actifs	4,50%	N/A	N/A	N/A
Taux d'augmentation des salaires	2,50%	3,00%	3,00%	8,30%

Les taux d'actualisation correspondent à des taux communiqués par les banques centrales de chacun des pays.

- **Sensibilité des engagements à une variation du taux d'actualisation**

(En milliers d'euros)	
Engagement -0.5%	3 499
Engagement	3 331
Engagement +0.5%	3 128

- **Ecart actuariels générés dans l'exercice**

(En milliers d'euros)	
Total de gains & (pertes) actuariels	(185)
Ajustement d'expérience	55
Changement d'hypothèses	(239)

En France, le Groupe a externalisé une partie de ses engagements auprès d'un assureur. Les actifs financiers correspondants sont investis dans l'actif général de l'assureur qui sert chaque année des revenus financiers correspondant au moins au taux minimum garanti.

5. 13 Instruments de couverture de taux

Le Groupe a opté pour l'application au 1^{er} février 2005 des normes IAS 32 et 39 sur les instruments financiers. Au 31 janvier 2010, la valeur de marché des instruments, dont le détail est donné dans les paragraphes suivants, s'établit à 249 K€. Les principes de comptabilisation des variations de juste valeur de cet instrument sont détaillés dans la note 2.15.

Au 31 janvier 2010, la société dispose d'une couverture de taux sur sa dette moyen terme en USD conclue en juillet 2007, sous la forme d'un « tunnel » présentant un « floor » de 4.55% et un « cap » de 5.3868%. Ainsi, le Groupe paiera le taux

de référence au prix du marché entre 4.55% et 5.3868%, si le taux de référence descend en dessous de 4.55%, le Groupe paiera 4.55% et s'il s'élève au-dessus de 5.3868%, le Groupe paiera 5.3868%. Cette couverture a pris effet le 26 octobre 2007 et se terminera à l'issue du remboursement de la dette en USD prévu le 26 avril 2012. Chaque échéance, tel qu'indiqué ci-dessus, est couverte en totalité.

Au 31 janvier 2010, la société dispose d'une couverture de taux sur sa dette moyen terme en Euros conclue en mai 2009, sous la forme d'une garantie de taux fixe à 2.12% l'an. Cette couverture a pris effet le 7 mai 2009 et se terminera à l'issue de son remboursement prévu le 28 octobre 2013.

5. 14 Dettes fiscales et sociales et autres dettes courantes

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
Dettes sociales	7 431	6 997
Dettes fiscales	4 402	4 455
Autres dettes courantes	3 122	1 370
Dettes fiscales et sociales et autres dettes courantes	14 955	12 822

5. 15 Provisions

- **Détail et évolution des provisions sur l'exercice**

(En milliers d'euros)	31 janvier 2009	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	31 janvier 2010
Litiges	486	21	(138)	(25)		344
Pertes à terminaison	7			(7)		0
Risques divers		5				5
Provisions Passifs courants	493	26	(138)	(32)		349

Les provisions pour litiges concernent essentiellement des risques sociaux.

5. 16 Produits constatés d'avance

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
Prestations de maintenance à réaliser	10 820	10 256
Produits constatés d'avance	10 820	10 256

NOTE 6 : Information par zone géographique

Le Chiffre d'Affaires est réparti sur les zones géographiques sur lesquelles il est effectivement réalisé. Le résultat d'exploitation est celui des entités juridiques de chaque zone.

(En milliers d'euros)	Europe	Asie	Amérique	Eliminations	Consolidé
Exercice clos le 31 janvier 2010					
Ventes nettes					
Clients externes	33 698	25 085	16 317		75 100
Sociétés liées	33 592	3 327	5 651	-42 570	
Total	67 290	28 412	21 968	-42 570	75 100
Résultat opérationnel	3 292	-228	1 549		4 613
Actifs affectés	133 019	17 002	20 744	-62 654	108 111

Exercice clos le 31 janvier 2009					
Ventes nettes					
Clients externes	34 138	24 507	11 509		70 154
Sociétés liées	32 228	2 954	4 241	-39 423	
Total	66 366	27 461	15 750	-39 423	70 154
Résultat opérationnel	2 880	-739	3 229		5 370
Actifs affectés	121 651	18 591	18 129	-54 727	103 642

Les opérations intra-groupe sont essentiellement constituées par des redevances versées par les filiales du Groupe. Ces redevances sont proportionnelles au chiffre d'affaires Licences et basées sur les pratiques constatées entre éditeurs et distributeurs de logiciel dans le secteur d'activité couvert par ESI Group.

NOTE 7 : Risques monétaires

Le Groupe a réalisé, au cours de l'exercice clos au 31 janvier 2010, 55% de son chiffre d'affaires en dehors de l'Europe, soit 33% sur la zone Asie (essentiellement Japon, Corée du Sud, Chine et Inde) et 22% sur la zone Amérique (essentiellement Etats-Unis), la progression de la zone Amérique comprenant notamment l'intégration de Mindware. Le Groupe est donc exposé aux aléas économiques et politiques de ces zones, en particulier en Asie, région qui a connu ces dernières années des perturbations économiques substantielles.

Le Groupe est également fortement exposé aux risques découlant des variations des cours des devises : pour l'exercice clos au 31 janvier 2010, 50% des revenus ont été générés en monnaie de la zone Euro, 25% en USD (Dollar américain), 20.3% en JPY (Yen japonais), 4.7% en KRW (Won coréen).

La politique du Groupe est de couvrir, dans la mesure du possible, les flux ainsi que les actifs nets en devises prévus dans le cadre du budget sur la base du taux de change retenu budgétairement.

NOTE 8 : Engagements hors bilan

8.1 Engagements de crédit bail

Le Groupe loue une part importante de ses équipements informatiques, au travers de crédit-bail ou de location-financement. Ces contrats sont capitalisés.

Les échéances des loyers minima futurs au titre des contrats de crédit-bail et de location-financement capitalisés au 31 janvier de chaque année s'analysent comme suit :

Au 31 janvier 2010	Exercice d'échéance 31 janvier					
(En milliers d'euros)	2011	2012	2013	2014	2015 et au delà	Total
Principal	101	39	28	11	8	187
Intérêts	5	3	2	1		11
Total des échéances de loyers minima	106	42	30	12	8	198
Court terme : 106	Long terme : 92					

8.2 Engagements de location future

Le Groupe loue l'ensemble des immeubles de bureau qu'il occupe et certains de ses équipements informatiques, au travers de contrats de location simple. Ces contrats ne sont pas capitalisés.

Les échéances des loyers minima futurs au titre des contrats de location au 31 janvier 2010 s'analysent comme suit :

Au 31 janvier 2010	Exercice d'échéance 31 janvier					
(En milliers d'euros)	2011	2012	2013	2014	2015 et au delà	Total
Échéances des loyers minima	4 305	2 604	2 208	1 961	2 579	13 658

8.3 Engagements accordés

Dans le cadre de la convention de crédit du 26 avril 2007, ESI Group a consenti un nantissement de 99,95% des actions d'ESI France, de 51,0% des actions d'ESI ATE Holdings et de 90,0% des actions d'Hankook ESI.

La Société s'est également engagée, sous contrainte de remboursement anticipé, à respecter les trois ratios financiers suivants :

- le ratio dette financière consolidée sur fonds propres consolidés doit être inférieur à 65% chaque fin de semestre et d'année ;
- la trésorerie consolidée reste supérieure ou égale à 5 millions d'euros chaque fin de trimestre ;
- le ratio dette financière consolidée court terme divisé par le chiffre d'affaires consolidé annualisé est inférieur à 45/365 à chaque fin de trimestre.

Pour chaque période de l'exercice clos le 31 janvier 2010 ces ratios ont été respectés.

NOTE 9 : Autres informations

9.1 Rémunération des principaux dirigeants

Pour les exercices clos au 31 janvier 2010, 2009 et 2008 la rémunération versée aux mandataires sociaux du Groupe se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 janvier	
	2010	2009
Rémunération versée par la Société	503	417
Avantages en nature	15	15
Rémunérations versées par des Sociétés contrôlées	5	5
Avantages en nature reçus de la part de Sociétés contrôlées	0	0
Jetons de présence	16	10
TOTAL	539	447

9.2 Rémunération des commissaires aux comptes

Détail des honoraires pour les exercices clos le 31 janvier 2010 et le 31 janvier 2009

31 janvier 2010 (en K€)	Pricewaterhouse Coopers				Ernst & Young				Deloitte Marque & Gendrot			
	Montant		%		Montant		%		Montant		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit												
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
- Emetteur	43	0	72%	NA	150	159	100%	100%	130	118	100%	84%
- Filiales intégrées globalement	17	0	28%	NA	0	0	0%	0%	0	22	0%	16%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0			NA								
- Emetteur	0	0	0%	NA	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
- Filiales intégrées globalement	0	0	0%	NA	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%

Sous-total Audit	60	0	100%	NA	150	159	100%	100%	130	140	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
Juridique, fiscal, social	0	0	0%	NA	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Autres	0	0	0%	NA	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Sous-total Autres prestations	0	0	0%	NA	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
TOTAL	60	0	100%	NA	150	159	100%	100%	130	140	100%	100%

Au 31 janvier 2008, le Groupe a pris l'option de suivre la recommandation de la CNCC datée du mois de décembre 2007 et d'enregistrer à la date de clôture la charge relative aux honoraires d'audits correspondant aux services effectivement rendus sur la période. Le budget total des honoraires d'audit des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2009 s'élève à 282 K€.

Pour l'exercice clos le 31 janvier 2010 le cabinet Deloitte a été remplacé par le cabinet Pricewaterhouse Coopers Audit.

5.1.6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de €2.510.460

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ESI Group

Exercice clos le 31 janvier 2010

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ESI Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Frais de développement

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les notes 2.8 et 4.2 de l'annexe des états financiers consolidés fournissent une information appropriée.

Tests de dépréciation des actifs incorporels

Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéterminée et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur de ces actifs, selon les modalités décrites dans les notes 2.9 et 2.13 de l'annexe des états financiers consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.9 et 2.13 donnent une information appropriée. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses utilisées.

Impôts différés actifs

La note 2.17 de l'annexe des états financiers consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des impôts différés actifs et à leur évaluation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues pour l'estimation de la valeur des impôts différés actifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Pierre Marty

ERNST & YOUNG Audit

Christine Vitrac

5.2. COMPTES ANNUELS

5.2.1. Bilan au 31 janvier 2010 (en euros)

ESI GROUP				
Comptes annuels au 31 janvier 2010				
Page 1				
BILAN ACTIF				
Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/01/2010	31/01/2009
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	24 501 004	12 333 322	12 167 682	10 717 055
Concessions, brevets, droits similaires	20 971 573	5 591 424	15 380 149	15 523 804
Fonds commercial	1 027 970	72 547	955 423	955 423
Autres immobilisations incorporelles	8 167 147	0	8 167 147	7 872 242
Avances, acomptes immob. incorpor.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniq., matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	4 346 836	3 453 981	892 856	1 085 542
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	16 523 794	2 663 660	13 860 134	13 520 256
Créances rattachées à participations	8 377 488		8 377 488	4 357 834
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	48 839		48 839	39 877
Autres immobilisations financières	369 692		369 692	345 561
ACTIF IMMOBILISE	84 334 358	24 114 934	60 219 424	54 417 610
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	40 550		40 550	80 797
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	522 200		522 200	412 346
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes	114 029		114 029	1 735 241
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	28 663 315	544 940	28 118 375	28 614 854
Autres créances	5 707 896	5 937	5 701 959	7 335 745
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	4 261 286	0	4 261 286	4 281 430
(dt actions propres 3 848 842,02)				
Disponibilités	2 776 226		2 776 226	2 023 052
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	996 519		996 519	709 092
ACTIF CIRCULANT	43 082 020	550 877	42 531 143	45 192 559
Charges à répartir/plsrs exercices	57 564		57 564	108 129
Primes remboursées des obligations				
Ecart de conversion actif	978 041		978 041	1 813 732
TOTAL GENERAL	128 451 982	24 665 811	103 786 172	101 532 029

ESI GROUP
Comptes annuels au 31 janvier 2010

Page 2

BILAN PASSIF

Rubriques	31/01/2010	31/01/2009
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé : 17 599 587)	17 599 587	17 599 587
Primes d'émission, de fusion, d'apport	36 799 508	36 799 508
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	465 966	456 640
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. prov. cours		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.		
Report à nouveau	7 896 593	7 719 402
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 172 209	186 517
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées	39 123	25 942
CAPITAUX PROPRES	64 972 986	62 787 596
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 303 292	2 290 058
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 303 292	2 290 058
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 205 136	10 898 763
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	1 000 000	118 400
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	53 713	59 876
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 911 818	15 437 795
Dettes fiscales et sociales	3 817 631	3 221 711
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	199 126	20 497
Autres dettes	7 814 752	3 754 347
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	723 400	418 900
DETTES	36 725 575	33 930 291
Ecarts de conversion passif	784 318	2 524 085
TOTAL GENERAL	103 786 172	101 532 029

Résultat de l'exercice en centimes 2 172 209,13 €
Total du bilan en centimes 103 786 171,63 €

ESI GROUP
Comptes annuels au 31 janvier 2010

Page 4

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/01/2010	31/01/2009
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 408	7 223
Produits exceptionnels sur opérations en capital	37 238	2 203
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	52 775
PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 646	62 201
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	614 904	20 111
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	108 081	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	25 378	12 055
CHARGES EXCEPTIONNELLES	748 363	32 166
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-707 717	30 034
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 382 649	-1 507 489
TOTAL DES PRODUITS	67 051 961	67 025 344
TOTAL DES CHARGES	64 879 752	66 838 828
BENEFICE OU PERTE	2 172 209	186 517

5.2.3. Annexes aux Comptes annuels

Annexe au bilan avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Janvier 2010.

Le total du bilan au 31 janvier 2010 s'élève à 103 786 171,63 € et le compte de résultat de l'exercice affiche un bénéfice de 2 172 209,13 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} Février 2009 au 31 Janvier 2010.

Les comptes sont établis conformément au PCG et aux principes généralement admis (PCG art. 531-1)

Tous les montants de cette annexe sont exprimés en milliers Euros (K€) sauf mention contraire.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

5.2.3.1. Faits significatifs de l'exercice

Opérations significatives relatives aux participations:

- En février 2009, ESI Group a ouvert une filiale au Brésil en prenant une participation de 95 % dans ESI South America.
- En avril 2009, ESI Group a créé une filiale en Tunisie en prenant une participation de 80 % dans ESI Tunisie SARL.
- En octobre 2009, ESI Group a procédé à une augmentation de capital de 1 300 MKRW (784 M€) dans sa filiale Sud Coréenne Hankook ESI, portant sa participation de 90 % à 98,81 %.
- En juillet 2009, ESI Group a porté sa participation dans sa filiale chinoise ESI ATE Holding de 51 à 100%. Conformément aux accords il n'a pas été nécessaire de verser un nouveau complément de prix à cette date.

Autres opérations significatives :

- Le 1^{er} juillet 2009, ESI Group a consenti un abandon de créance de 3 461 MKRW (1 925 M€) à sa filiale Sud Coréenne Hankook ESI.
- Trois conventions de prêt en date de juillet 2009 avec avenants en date de septembre 2009 ont été signées avec les filiales ESI NA (9 700 KUSD), Hankook ESI (1 360 MKRW) et Hong Kong ESI (2 000 KUSD). Les créances

clients impayées existants entre ESI GROUP et ces trois filiales ont été converties en prêt à terme indéfini en vue de la recapitalisation de ces filiales.

- Dans ce sens le prêt à la filiale Sud Coréenne a été remboursé en octobre 2009, en vue de la recapitalisation indiquée ci-dessus.

5.2.3.2. Principes et méthodes comptables

Les règles et méthodes sont inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément :

- Aux hypothèses de base :
 - Continuité de l'exploitation ;
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
 - Indépendance des exercices.
- Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels : La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.2.3.2.1 Immobilisations incorporelles

- Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés dans les comptes de charges par nature appropriée lorsqu'il s'agit de frais internes, et dans un compte de charges de sous-traitance lorsqu'il s'agit de frais de recherche et développement réalisés par des prestataires faisant partie du Groupe ou externes.

L'intégralité des frais internes afférents aux développements engagés au cours de l'exercice est activée par le compte de production immobilisée (salaires, charges et coûts d'environnement).

L'activation se fait par projet. Seuls les projets répondant aux 6 critères d'activation définis dans le règlement sur les actifs sont immobilisés. Les projets de recherche ou la part des dépenses ne répondant pas à l'ensemble des 6 critères restent en charge. Leur amortissement commence à la livraison du projet. Les projets non terminés à la date de clôture sont immobilisés en encours de production.

Les projets correspondant au développement de la nouvelle version, qui sont délivrés annuellement, sont amortis sur 12 mois.

Les projets correspondant au développement de nouvelles fonctionnalités majeures, représentant des investissements, sont amortis sur 24 mois.

L'amortissement s'effectue à compter de la sortie de la version (release).

En cas de risque de non-commercialisation des projets, une provision pour dépréciation est constatée à concurrence de la valeur nette comptable.

Au terme de leur amortissement, les frais de recherche et développement sont sortis de l'actif.

- Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, logiciels) sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation prévue :

Logiciels « bureautique et assimilés »	1 an en linéaire
Autres logiciels	3 ans en linéaire
Codes (hors actifs à durée de vie indéfinie)	5 ans en linéaire

Les actifs à durée de vie indéfinie (y compris les fonds de commerce) ne sont pas amortis. Ils demeurent au bilan à leur valeur brute comptable. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, ils sont intégrés dans des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui sont des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables. Une provision basée sur la différence entre la valeur calculée et la valeur comptable est comptabilisée le cas échéant.

- Amortissements dérogatoires

Les frais d'acquisition engagés au cours des exercices clos à compter du 31 janvier 2009 et liés à l'acquisition de titres de participation sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et déduits par voie d'amortissements dérogatoires sur une période de cinq ans (*art. 21 ; CGI art. 209-VII décembre 2006*).

5.2.3.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue :

Installations générales	6 ans en linéaire
Agencements, aménagements divers.	10 ans en linéaire
Matériel de transport	5 ans en linéaire
Matériel de bureau	3 ans en linéaire
Matériel informatique neuf	3 ans dégressif
Matériel informatique d'occasion	1 an linéaire
Mobilier	5 à 10 ans en linéaire

5.2.3.2.3 Participations et autres immobilisations financières

- Le poste "Autres participations" correspond au coût d'achat des titres de sociétés en valeur historique. A la clôture, lorsque la valeur ré-estimée des titres est inférieure à leur coût d'achat, une provision est constatée pour le montant de la différence. Cette valeur est calculée par la société sur la base d'un multiple du chiffre d'affaires estimé et est corrigée de la trésorerie nette de la société concernée.

Dans le cas où une provision sur la valeur calculée ci-dessus pour une filiale est constituée et qu'il apparaît une situation nette négative pour cette même filiale, alors la situation nette négative de la filiale sera également provisionnée. Ces provisions sont imputées sur les créances clients, titres de participations et, le cas échéant, le solde est comptabilisé en provision pour risque.

En cas de risque de recouvrement, les créances rattachées aux participations sont provisionnées. Sur l'exercice aucune provision de ce type n'a été comptabilisée.

- Les autres immobilisations financières sont constituées des dépôts et cautionnements.

5.2.3.2.4 Stocks d'approvisionnements

Les autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

5.2.3.2.5 En cours de production

Les en-cours de production sont valorisés au coût de production en fonction de l'état d'avancement.

5.2.3.2.6 Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à leur valeur comptable. Les provisions éventuelles sont déterminées à partir d'une analyse individuelle des dossiers.

5.2.3.2.7 Provisions pour risques et charges

Le montant de ces provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existant à la clôture de l'exercice. La société s'est conformée au règlement n°00-06 du 7 décembre 2000 relatif aux passifs.

5.2.3.2.8 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

5.2.3.2.9 Couverture du risque de change

ESI Group utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux de change. La politique du Groupe ESI est de n'intervenir sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Compte tenu de ses règlements et encaissements commerciaux en devises étrangères, et en particulier sur le yen japonais et le dollar US, ESI Group peut utiliser des contrats d'achats et de ventes à terme et/ou des options de devise pour se prémunir des variations de cours.

5.2.3.2.10 Valeurs mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition. Si à la clôture de l'exercice, la valeur liquidative est inférieure à la valeur d'acquisition, l'écart fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

5.2.3.2.11 Traitement comptable des projets européens

Lors de la production d'un projet européen, le taux d'avancement du projet est déterminé permettant de définir le revenu attendu (entre 30% et 50% des coûts engagés) ; ce revenu est comptabilisé en production en cours par un compte de production stockée.

Lors de l'émission des « costs statements », ceux-ci sont considérés comme une facturation, ils créditent un compte de chiffre d'affaires et débitent un compte débiteur divers produits Projets Européens à recevoir, le compte de production encourus est crédité d'autant par la contrepartie du compte de production stockée.

Lorsque le projet est terminé, la totalité des revenus Projets Européens sont constatés en chiffre d'affaires.

5.2.3.3. Notes relatives aux postes de l'actif du bilan

5.2.3.3.1 Actif immobilisé

	Incorporelles	Corporelles	Financières	Total
Valeur brute au 01/02/09	49 857	4 203	20 425	74 486
Acquisitions, augmentations	508	204	9 253	9 964
Acquisitions, augmentations R&D	16 140	0	0	16 140
Cessions et mises au rebut	(117)	(60)	(4 358)	(4 535)
Cessions et mises au rebut R&D	(11 719)	0	0	(11 719)
Valeur brute au 31/01/10	54 669	4 347	25 320	84 336
Amortissement et provision au 01/02/09	14 788	3 118	2 161	20 067
Dotations de l'exercice	14 456	398	502	15 357
Provision de l'exercice	579	0		579
Reprise provision de l'exercice	(96)	0		-96
Cessions et mises au rebut	(10)	(62)	0	-72
Cessions et mises au rebut R&D	(11 719)	0	0	-11 719
Amortissement et provision au 31/01/10	17 997	3 454	2 664	24 115
Valeur nette au 31/01/10	36 671	893	22 656	60 220

- Mouvements immobilisations incorporelles :

Les augmentations des immobilisations incorporelles en valeur brute sont détaillées ci-dessous :

	Montant
frais de recherche et développement immobilisés	16 140
concessions et brevets	508
Total	16 648

Les diminutions des immobilisations incorporelles en valeur brute correspondent aux frais de recherche et développement totalement amortis au 31 janvier 2010 et sortis du bilan.

ESI Group détient un fonds de commerce pour un montant de 657 K€, qui représente l'acquisition en date du 26 juillet 1991, à la société Engineering System International, de la branche d'activité d'édition de progiciels et logiciels de simulation numérique (Product in Applied Mechanics). Il n'a pas fait l'objet de dépréciation ni d'amortissement depuis l'origine.

- Mouvements immobilisations corporelles :

L'augmentation des immobilisations corporelles est détaillée ci-dessous :

	Montant
acquisitions agencements	44
bureau & informatique	159
Total	204

- Immobilisations financières :

Ce poste d'un montant de 25 320 K€ est composé de titres de participation pour 16 524 K€ (voir point 3.2), d'une créance sur participation pour 8 377 K€ (voir point 3.2) ainsi que des dépôts et cautionnements relatifs aux locaux de Paris, Aix, Lyon, et Rungis.

5.2.3.3.2 Participations

Mouvements des Titres de Participations (Brut)

	Au 01/02/09	Augmentation	Diminution	Au 31/01/10
ESI France SAS	458			458
ESI NIHON	75			75
ESI- North America	3 726			3 726
ESI BV	356			356
ESI UK	164			164
CALCOM	2 678			2 678
ESI HANKOOK	157	784		941
ESI GMBH	1 505			1 505
ESI IBERICA - VTOS	100			100
MECAS	715			715
STRACO	1 789			1 789
L3P	594			594
ESI US Holding	796			796
Zhong Guo Co Ltd	193			193
FRAIS Zhong Guo Co Ltd	2			2
Esi Software India	2			2
ESI US RD	111			111
Hong Kong Esi	119			119
Frais Hong Kong Esi	2			2
ATE Holding Ltd	1 737			1 737
Frais ATE Holding Ltd	56			56
ESI-Italia	350			350
ESI-South America		6		6
ESI Tunisie SARL		44		44
Frais ESI Tunisie SARL		8		8
Total	15 682	842	-	16 524

Créance sur participation	montant	taux
prêt ESI North America 9 700 KUSD	6 945	Libor \$ 6 mois + 1 % de marge
prêt Hong Kong ESI 2 000 KUSD	1 432	Libor \$ 6 mois + 1 % de marge

Mouvements de la provision sur titres de participations

	Au 01/02/09	Augmentation	Reprise		Au 31/01/10
			Utilisée	Non utilisée	
L3P	563	31			594
ESI ATE Holding LTD	1 429	328			1 757
Hong Kong ESI	50	70			119
Zhong Guo Co Ltd	120	74			193
Total	2 161	502	-	-	2 664

5.2.3.3.3 En cours de production

Les en-cours de production correspondent à des études en cours de réalisation à la date de clôture et évaluées en fonction de l'avancement.

5.2.3.3.4 Créances

L'état des créances se présente comme indiqué ci dessous :

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	+ 1 an, - 5 ans
Prêts Groupe	8 377	0	8 377
Prêts	49	49	
Autres immobilisations financières	370	167	203
Clients douteux ou litigieux	545	545	
Créances clients	5 536	5 536	
Créances clients vis à vis de sociétés liées	22 580	22 580	
Personnel et comptes rattachés	10	10	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1	1	
Crédits Impôts Etrangers à recevoir	24	24	
Créances Impôt succursale Indienne	88	88	
Créance Impôt Société-Acomptes versés	11	11	
Créance crédit impôt recherche 2006	715	715	
Créance crédit impôt recherche 2009	1 635	1 635	
Taxe sur la valeur ajoutée	898	898	
Groupe et associés	358	358	
Fournisseurs avoirs à émettre vis-à-vis de sociétés liées	480	480	
Fournisseurs avoirs à émettre	8	8	
Projets CEE	1 464	1 464	
Débiteurs divers	19	19	
Charges constatées d'avance	997	997	
Total	44 164	35 584	8 580

5.2.3.3.5 Valeurs mobilières de placement et actions propres détenues

Tableau des Valeurs Mobilières de Placement

	Valeur au bilan	liquidative	Plus ou moins value latente
Sicav	412	417	4
Actions Propres	3 849	4 098	249
Total	4 261	4 514	253

Détails nombre d'actions propres			
Au 01/02/09	Augmentation	Diminution	Au 31/01/10
430 142	4 398	-	434 540

A la clôture, la valeur liquidative des 434 540 actions propres détenues s'élève à 4 097 712 €, soit une plus-value latente de 248 870 €. Au cours de l'exercice, ESI Group a procédé à l'achat de 4 398 actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité.

5.2.3.3.6 Charges constatées d'avance et charges à répartir

rubrique	montant	commentaire
charges constatées d'avance sur loyers	466	
charges constatées d'avance autre	531	
frais émission emprunt	48	amortissement sur la durée de l'emprunt
frais couverture emprunt	10	voir 6.8
Total	1 054	

5.2.3.3.7 Ecart de conversion

Ils sont relatifs aux postes de bilan suivants :

	montant
Clients et comptes rattachés	72
Fournisseurs et comptes rattachés	66
Créances rattachées à des participations	752
Comptes courants	88
Total	978

5.2.3.4. Notes relatives aux postes du passif du bilan

5.2.3.4.1 Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sont décrits dans le tableau ci-dessous (en euros) :

	Au 01/02/09	AGO	Autres mouvements		Au 31/01/10
			Augmentation	Diminution	
Capital	17 599 587				17 599 587
Prime d'émission	24 268 417				24 268 417
Prime de fusion Esi Soft.	9 676 883				9 676 883
Prime de fusion Systus	2 854 209				2 854 209
Réserve légale	456 640	9 326			465 966
Report à nouveau	7 719 402	177 191			7 896 593
Résultat de l'exercice	186 517	- 186 517	2 172 209		2 172 209
Provision règlementées	25 942		13 181		39 123
Total	62 787 596	-	2 185 390	-	64 972 986

5.2.3.4.2 Capital social

	Nombre de titres		
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice
Actions ordinaires (valeur nominale 3€)	5 866 529	-	-

5.2.3.4.3 Provisions réglementées

Elles sont constituées d'amortissements dérogatoires. Ces amortissements dérogatoires figurant au bilan correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation. Ces amortissements correspondent également aux amortissements sur les frais d'acquisitions des titres de participation.

La contrepartie de ces provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les comptes de dotations et reprises exceptionnelles.

5.2.3.4.4 Provisions pour risques

Les provisions pour risques s'analysent selon le tableau ci-dessous :

	Au 01/02/09	Augmentation	Reprise		31/01/2010
			Utilisée	Non utilisée	
Ecart de conversion actif (note 3.7)	1 814	978	1 814		978
Litiges	408	6	113	50	251
Risques divers	68	6			74
Total	2 290	990	1 927	50	1 303

L'essentiel des provisions pour litiges est constitué pour faire face à des risques sociaux.

5.2.3.4.5 Etats des dettes

L'état des dettes se présente comme indiqué ci dessous :

ETAT DES DETTES	Montant	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	ans
Emprunts et dettes financières (4.6)	8 205	2 479	5 726	
Emprunts et dettes financières divers (4.7)	1 000	1 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 677	3 677		
Fournisseurs et comptes rattachés groupe	11 235	11 235		
Personnel et comptes rattachés (4.8)	1 523	1 523		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (4.8)	1 176	1 176		
Impôt bénéfice	174			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée (4.8)	672	672		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés (4.8)	273	273		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	199	199		
Groupe et associés (4.9)	6 338	6 338		
Autres dettes d'exploitation (4.9)	1 477	1 477		
Produits constatés d'avance (4.10)	723	723		
Total	36 672	30 772	5 726	0

5.2.3.4.6 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits

Le montant enregistré au 31 janvier 2010 correspond à l'emprunt conclu en avril 2007.
Les engagements relatifs à ce nouvel emprunt sont développés au point 6.8.

	montant	début	fin	Remboursement	taux
Emprunt Tranche A -	4 425	26-avr.-07	26-oct.-13	semestriel	Libor € 3 mois + 1,8 % de marge
Emprunt Tranche B - 8 944 K\$ (1)	3 607	26-avr.-07	26-avr.-12	semestriel	Libor \$ 6 mois + 1,8 % de marge
Emprunt CIC - 150k€	65	15-janv.-07	15-janv.-12	mensuel	fixe 5,25 %
Interets courus sur emprunts	108			-	-
Total	8 205				

(1) solde en \$ au 31 janvier 2010 = 5 037 K\$

5.2.3.4.7 Emprunts et dettes financières diverses

Ce poste d'un montant de 1 000 K€ correspond à un billet de trésorerie.

5.2.3.4.8 Dettes fiscales et sociales

Elles sont composées des éléments suivants :

Nature	montant
Provision pour congés payés chargés	1 281
Provision primes/rtt/afv/13 ^e mois à verser au personnel chargées	930
Organismes sociaux et autres	488
Tva Collectée sur des factures clients	672
Taxes formation, apprentissage, construction	161
Taxe professionnelle	32
Impôts passif succursale Indienne	95
Impôts passif divers	79
Autres taxes	80
Total	3 818

5.2.3.4.9 Autres dettes d'exploitation

Ce poste d'un total de 7 815 K€ est détaillé ci-dessous :

	Au 01/02/09	Augmentation	Diminution	Au 31/01/10
Compte courant Filiale Straco	558		8	550
Compte courant Mecas ESI	2 127	505		2 632
Compte courant ESI France	54	2 273		2 327
Compte courant ESI Italia	400			400
Compte courant ESI GMBH				430
Avances clients projets spéciaux	508	430		938
Avoirs à établir client groupe	41		35	6
Provision couverture devise KRW échue		491	-	491
Autre dettes	67		24	43
Total	3 754	3 698	68	7 815

5.2.3.4.10 Produits constatés d'avance

Ce poste d'un montant de 723 K€ est relatif aux produits d'exploitation.

5.2.3.4.11 Ecart de conversion

Ils sont relatifs aux postes de bilan suivants :

	montant
Clients et comptes rattachés	404
Fournisseurs et comptes rattachés	279
Compte courants et emprunt	102
Total	784

5.2.3.4.12 Charges à payer

Charges à payer	montant
emprunts et dettes financières	107
dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 711
avoirs à établir groupe	6
provision congés payés	2 322
autres dettes sociales	1 428
Total	8 574

5.2.3.5. Notes relatives au compte de résultat

5.2.3.5.1 Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est composé de :

Nature du chiffre d'affaire	En Millions €	%	Commentaires
Royalties	- 29,3	66%	Licences vendues par les filiales de distribution du Groupe ESI
Ventes de licences	- 9,0	20%	Licences vendues directement par ESI Group
Sous-Traitance, consulting et autres produits	- 1,5	3%	Consulting vendu directement par ESI Group
Sous-Traitance, consulting et autres produits Groupe	- 1,2	3%	facturé aux filiales
Produits activités annexes	- 1,0	2%	Essentiellement refacturation de frais aux filiales
Prestations de services	- 2,1	5%	Holding fees filiales
Total	- 44,2	100%	

Le chiffre d'affaires par zone géographique est le suivant :

Zone géographique	En Millions €	%
France	- 5,2	12%
Europe	- 15,9	36%
Amérique	- 7,5	17%
Asie	- 15,6	35%
Total	- 44,2	100%

5.2.3.5.2 Autres produits d'exploitation :

Ils sont essentiellement constitués par les frais de recherche et développement immobilisés sur l'exercice pour un montant de 16 140 K€ et sont détaillés ci-dessous :

Nature	montant
Production stockée	201
Production immobilisée	16 140
Reprise sur amortissements et provisions	464
Transferts de charges avantages en nature	72
Transferts de charges salaires et charges	233
Transferts de charges autres	75
Autre	45
Total Autres produits	17 230

5.2.3.5.3 Autres achats et charges externes

Nature	En K €	%	Commentaires
Etudes et prestations de services	4 425	15%	
Etudes et prestations de services groupe	6 572	23%	(1)
Frais de recherche et développement	8 474	30%	(1)
Matières et fournitures	210	1%	
Crédits baux, locations et charges locatives	2 449	9%	
Entretien, maintenance, réparations	672	2%	
Assurances	292	1%	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	852	3%	
Coûts de distributions	2 108	7%	(2)
Publicité, relations extérieures	442	2%	
Frais de déplacements	1 350	5%	
Frais postaux, télécommunications	568	2%	
Divers	167	1%	
Total	28 580	100%	

(1) filiales du groupe

(2) royalties sur produits tiers et commissions sur ventes

5.2.3.5.4 Honoraires commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, se décompose comme suit :

Nature	Ernst & Young		Deloitte		PriceWaterhouseCoopers		Total	
	31-janv.-10	31-janv.-09	31-janv.-10	31-janv.-09	31-janv.-10	31-janv.-09	31-janv.-10	31-janv.-09
Certification des comptes individuels et consolidés	144	153	120	110	23		286	263
Missions accessoires	6	6	10	8	20		36	14
Total	150	159	130	118	43	0	323	277

ESI Group a pris l'option de suivre la recommandation de la CNCC datée du mois de septembre 2007 et d'enregistrer à la date de clôture la charge relative aux honoraires d'audits correspondants aux services effectivement rendus sur la période. Le budget total des honoraires d'audit des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2010 s'élève à K€256.5.

5.2.3.5.5 Impôts et taxes

Nature	montant
Taxe professionnelle	376
Taxe formation continue	133
Taxe d'apprentissage	55
Effort construction	39
Taxe sur les véhicules de société	26
Organic	61
Imposition forfaitaire annuelle	21
Imposition succursales	127
Autre	34
Total	870

5.2.3.5.6 Dotations d'exploitation

Ce poste se décompose ainsi :

Nature	montant
dotations amortissements frais de recherche et développement	13 959
dotations amortissements codes	54
dotations amortissements autres immobilisations incorporelles	439
dotations amortissements immobilisations corporelles	396
dotations amortissements charges à répartir	51
dotations provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles	579
dotations provision pour dépréciation des comptes clients	206
dotations provision pour risques et charges	6
Total	15 689

5.2.3.5.7 Autres charges d'exploitation

Cette rubrique d'un montant de 2 074 K€, comprend un abandon de créance vis-à-vis de la filiale sud coréenne Hankook ESI 1 925 K€ (3 461 MKRW), 47 K€ de redevances et à 100 K€ de rémunération de jetons de présence.

5.2.3.5.8 Résultat financier

Le résultat financier positif de l'exercice est composé de :

Nature	montant
Résultat de change	-293
Résultat de la provision de change	836
Provision sur immobilisation financière	-502
Provision dépréciation des actions propres	720
Intérêts d'emprunts	-454
Interets sur compte courant créditeur, dettes filiales	-211
Interets sur compte courant débiteur, créances filiales	255
Autres charges/ produits financiers	-6
Produit nets cessions valeurs mobilières	34
Total	377

5.2.3.5.9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice est composé des éléments suivants :

Nature	montant
Crédit Impôts étranger soldés	-513
Développements logiciel commercial soldé	-96
Divers	1
Dotations amortissements exceptionnels sur immobilisations	-25
Malis/bonis sur cession actions propres	-74
Total	-707

5.2.3.6. Autres informations

5.2.3.6.1 Effectif moyen

en équivalent taux plein	Salariés
Cadres	152
Agents de maîtrise, techniciens	
Employés	17
Ouvriers	
Total	169

5.2.3.6.2 Engagements pris en matière de retraite

La société ne comptabilise pas de provision en matière de retraite.

Le montant des engagements pris en matière de retraite est estimé à 1 351 K€ au 31 janvier 2010.

5.2.3.6.3 Droit individuel Formation

Le volume d'heures de formations cumulé au 31 janvier 2010 correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel de formation est de 12 034 heures.

5.2.3.6.4 Rémunérations des dirigeants

	montant
Salaires	503
Avantages en nature	15
Jetons de présence	16
Rémunérations versées par des sociétés contrôlées	5
Total	539

5.2.3.6.5 Eléments concernant les entreprises liées et les participations, relevant de plusieurs postes de bilan et du résultat financier

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF CIRCULANT		
Créances rattachées à des participations	8 377	-
Stock et en-cours	522	-
Avances et acomptes versés sur commandes	0	-
Créances clients et comptes rattachés	22 580	-
Avoirs a recevoir groupe	480	-
Compte courant	358	-
Charges constatées d'avance	0	-
DETTES		
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 235	-
Avoirs a établir groupe	6	-
Compte courant	6 338	-
Produits constatés d'avance	0	-
POSTES DU COMPTE DE RESULTAT FINANCIER		
Charges	211	-
Produits	255	-

5.2.3.6.6 Succursales

3 succursales sont intégrées dans les comptes d'ESI Group :

	Nom	
1	ESI INDIA Sales & Technical (Branch Office)	
2	ESI Group Netherlands-Branch Office	
3	France ESI Group Shanghai Representative Office	
	Total	

	Adresse	Pays
1	185, 49th Cross, Rajajinagar 3rd Block, Bangalore - 560 10	Inde
2	Rotterdamseweg 183C 2629 HD Delft	Pays-Bas
3	Cross Region Plaza, Unit 20D, 899 Lingling Road, 200235 SHANGHAI	Chine

5.2.3.6.7 Engagements hors bilan

Engagements de crédit bail et locatifs futurs

	inférieurs à 1 an	supérieurs à un an et inférieurs à 5 ans
Locations immobilières	1 173	1 267
Locations mobilières	267	109
Crédits baux	46	48
Total	1 486	1 423

Les engagements locatifs futurs correspondent aux montants restants dus sur les principaux contrats de location et baux jusqu'à leur plus proche échéance.

5.2.3.6.8 Engagements Financiers

Dans le cadre de la convention de crédit du 26 avril 2007, ESI Group a consenti un nantissement de 99,95% des actions d'ESI France, de 51,0% des actions d'ESI ATE Holdings et de 90,0% des actions d'Hankook ESI.

La Société s'est également engagée, sous contrainte de remboursement anticipé, à respecter les trois ratios financiers suivants :

Le ratio dette financière consolidée sur fonds propres consolidés doit être inférieur à 65% chaque fin de semestre et d'année ;

La trésorerie consolidée reste supérieure ou égale à 5 millions d'euros chaque fin de trimestre ;

Le ratio dette financière consolidée court terme divisé par le chiffre d'affaires consolidé annualisé est inférieur à 45/365 à chaque fin de trimestre.

Au 31 janvier 2010, la société dispose d'une couverture de taux sur sa dette moyen terme en USD conclue en juillet 2007, sous la forme d'un « tunnel » présentant un « floor » de 4.55% et un « cap » de 5.3868%. Ainsi, ESI Group paiera le taux de référence au prix du marché entre 4.55% et 5.3868%, si le taux de référence descend en dessous de 4.55% ESI Group paiera 4.55% et s'il s'élève au-dessus de 5.3868%, ESI Group paiera 5.3868%. Cette couverture a pris effet le 26 octobre 2007 et se terminera à l'issue de son remboursement prévu le 26 avril 2012.

Au 31 janvier 2010, la société dispose d'une couverture de taux sur sa dette moyen terme en Euros conclue en mai 2009, sous la forme d'une garantie de taux fixe à 2.12% l'an. Cette couverture a pris effet le 7 mai 2009 et se terminera à l'issue de son remboursement prévu le 28 octobre 2013.

5.2.3.6.9 Cautions et nantissements

420 803 actions propres ont été nanties en contrepartie d'un droit de tirage.

5.2.3.6.10 Passage du résultat comptable au résultat fiscal

	résultat avant impôt	passage résultat	résultat fiscal	(charge) profit d'impôt	résultat après impôt
Résultat courant	1 497	-273	1 344	-448	1 049
Résultat exceptionnel	-708	120	-588	196	-512
Crédit Impôt recherche	1 635				1 635
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	2 424	-153	757	-252	2 172

A compter du 1er février 2008, ESI Group a constitué un groupe d'intégration fiscale avec sa filiale Française ESI France SAS.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, il a été convenu que la charge d'impôt de la société intégrée fiscalement serait égale à celle qui aurait été la sienne si la filiale n'avait pas été membre du groupe.

Concernant les comptes de l'exercice, il n'y a pas différence entre l'impôt supporté dans le cadre de l'intégration fiscale et celui qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Aucune des deux sociétés du groupe fiscal ne bénéficie de déficits reportables.

5.2.3.6.11 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les sociétés ont été évalués sur la base du taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés. Ils proviennent des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges.

Nature	montant
Provision pour dépréciation des titres de participation	2 664
Provisions règlementaires	39
Ecart de valeur liquidative	4
Contribution sociale de solidarité	61
Ecart de conversion passif	784
Provision pour risques	80
Dépréciation des créances	545
Interets	415
Total différences temporaires	4 592
Allègement net de la dette future d'impôt sur les société (taux d'imposition de 33,33 %)	1 531

5.2.3.6.12 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

5.2.3.6.13 ESI Group, société mère consolidante

ESI Group est la société holding consolidante du Groupe.

ESI Group - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS au 31 janvier 2010												
	Siège Social	Capital (converti au taux de clôture)	Réserves (au taux de clôture)	Quote-part du capital détenue %	Valeur comptable des titres détenus (en K€)		Prêts et avances consentis par la société ou par la filiale et non encore remboursés	Montant des cautions et avoirs accrus par la société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice (converti au taux moyen)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice (converti au taux moyen)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
					Brute	Nette						
		(en €)	(en €)				(en €)	(en €)	(en €)	(en €)	(en €)	
A - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société												
1- Filiales détenues à + de 50%												
ESI France SAS	France	1 020 000	3 000 526	100,0	458	458	-2 326 852		10 745 922	272 430		
STRACO SA	France	498 768	2 585 894	97,7	1 789	1 789	-549 531		39 159	92 459		
NIHON ESI	Japon	79 271	3 633 955	97,0	75	75			15 590 664	-182 746		
ESI HANKOOK	Corée du Sud	909 371	-1 932 952	98,8	941	941			3 379 840	1 288 466		
ESI BV	Pays-Bas	18 151	666 735	100,0	356	356			0	-2		
ESI GmbH	Allemagne	66 468	1 400 761	68,4	1 505	1 505	-429 912		11 265 240	-63 023		
ESI NA	Etats-Unis	0	-2 661 457	100,0	3 726	3 726	6 945 439		11 320 666	-10 484		
VTOS	Espagne	100 000	-127 343	100,0	100	100			612 433	-159 525		
MECAS ESI s.r.o.	République Tc	7 627	1 454 684	90,0	714	714	-2 631 582		4 228 343	435 445		
L3P Inc	Canada	1 675	21 791	100,0	594	0			0	-138		
ESI UK	Angleterre	115 393	-288 799	100,0	164	164			1 234 092	-157 662		
ESI US RD (1)	Etats-Unis	182 732	-643 074	74,0	111	111			1 221 131	64 399		
CALCOH	Suisse	68 204	228 434	98,5	2 678	2 678			2 248 509	142 862		
Zhong Guo Co Ltd	Chine	0	69 013	100,0	195	0			792 057	-39 138		
ESI Software India	Inde	1 550	978 596	99,99	2	2			96	253 289		
Hong Kong ESI	Chine	918	-796 717	100,0	120	0	1 432 049		88 610	-483 562		
ESI-ATE Holding Ltd	Chine	9 214	-1 522 609	100,0	1 793	0	357 945		2 210 691	-1 736 388		
ESI-Italia	Italie	500 000	-17 938	70,0	350	350	-400 000		426 341	-15 507		
ESI-South America	Brésil	7 691	0	95,0	6	6			186 001	-17 755		
ESI Tunisie SARL	Tunisie	52 659	0	80,0	52	52			70 868	19 089		
2- Filiales détenues entre 10 et 50%												
ESI US Holding	Etats-Unis	554 349	-476 780	49,0	795	795			0	0		

ESI US RD (1) : participation directe = 49 % indirecte via US Holdings = 25 %

5.2.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 2.510.460

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ESI Group

Exercice clos le 31 janvier 2010

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ESI Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Titres de participations

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de la société sont évalués conformément à la méthode indiquée dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues pour les estimations des valeurs d'inventaire. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Frais de développement

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 2.1 de l'annexe des états financiers fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs de capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Marty

ERNST & YOUNG Audit
Christine Vitrac

5.2.5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine Cedex

Ernst & Young Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La-Défense Cedex

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

(Exercice clos le 31 janvier 2010)

Aux Actionnaires
ESI GROUP
100-102, avenue de Suffren
75015 Paris

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Afin de répondre au nombre minimal de sept actionnaires dans la société STRACO, le prêt d'une action a été consenti par ESI Group à Monsieur Alain de Rouvray et à Monsieur Michel Théron.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Neuilly sur Seine et Paris-La Défense, le 31 mai 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Pierre Marty

Ernst & Young Audit
Christine Vitrac

6. RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE

6.1. L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première Résolution : Approbation des comptes sociaux

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration, du rapport du président du conseil d'administration qui y est joint, relatif au contrôle interne et au fonctionnement du conseil et des rapports du commissaire aux comptes et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2010, approuve les comptes et le bilan tels qu'ils lui ont été présentés, qui se soldent par un résultat bénéficiaire de 2 172 209,13 €.

Elle approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 94 352,31 €.

Deuxième Résolution : Approbation des comptes consolidés

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration, du rapport du président du conseil d'administration qui y est joint, relatif au contrôle interne et au fonctionnement du conseil, des rapports des commissaires aux comptes et des comptes consolidés au 31 janvier 2010, approuve ces comptes tels qu'ils lui sont présentés.

Troisième Résolution : Affectation du Résultat

L'assemblée générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice clos le 31 janvier 2010 s'élève à 2 172 209,13 €, décide, sur la proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

Origine :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 2 172 209,13 €
- Report à nouveau : 7 896 593,14 €
- Total à affecter : 10 068 802,27 €

Affectation:

- 108 610,46 € au compte de réserve légale
- 9 960 191,81 € au compte de report à nouveau

Le compte de Réserve Légale présentera après affectation un solde de : 574 576,18 €

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Quatrième Résolution : Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L.225-38 du code de commerce, prend acte des conclusions figurant dans ledit rapport et approuve les conventions dont il est fait état dans celui-ci.

Cinquième résolution : Autorisation à conférer au Conseil d'Administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration en application de l'article L.225-209 du code de commerce :

1) Met fin à l'autorisation, donnée par la cinquième résolution de l'assemblée générale mixte du 25 juin 2009 ayant autorisé le conseil à opérer sur ses propres actions,

2) Autorise, pour une durée de 18 mois, à compter du 1^{er} juillet 2010, le conseil d'administration à acheter les actions de la société dans la limite de 10% du capital en vue de :

a) Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ESI Group au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie élaborée par l'AMAFI en date du 23 septembre 2008 et approuvée par l'AMF.

b) Respecter dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, les obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion :

- Des programmes d'options d'achat d'actions de la société aux salariés ou mandataires sociaux du groupe,

- De l'attribution aux salariés et/ou aux mandataires sociaux desdites actions dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise,
 - De l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe,
 - De la remise d'actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions, dans les conditions prévues par l'AMF et aux époques que le conseil d'administration appréciera,
- c) Conserver les actions et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

3) Décide que le prix maximum d'achat par action sera de 40 €

Les actions pourront être acquises, conservées, selon la décision du conseil d'administration, par tout moyen en intervenant sur le marché, ou hors marché, de gré à gré, en une ou plusieurs fois. La part maximale pouvant être acquise sous forme de bloc de titres pourra concerner la totalité du programme de rachat d'actions autorisé. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment y compris en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La société ne pourra à aucun moment détenir, directement ou par personne interposée plus de 10% du total de ses propres actions composant le capital social.

Le montant maximum que la société serait susceptible de payer dans le cadre de ce programme de rachat d'actions est fixé à 6.500.000 €

Le conseil d'administration informera les actionnaires dans son rapport de gestion des acquisitions et cessions réalisées en application de la présente autorisation.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au conseil d'administration pour :

- Faire publier, préalablement à son utilisation, sur le site internet de l'autorité des marchés financiers un communiqué détaillé sur ce programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale des actionnaires,
- Passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue du registre des achats et ventes,
- Effectuer toutes déclarations auprès des autorités boursières et toutes autres formalités et, de manière générale faire tout ce qui est nécessaire.

Sixième résolution : Renouvellement du mandat d'un Administrateur

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de :

Monsieur Vincent Chaillou, demeurant 30 rue des Renaudes – 75014 Paris

pour une durée de 6 exercices venant à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Septième Résolution : Fixation du Montant des Rémunérations attribuées aux Membres du Conseil d'Administration (Jetons de Présence)

L'assemblée générale décide de fixer à 150 000 €, le montant des rémunérations versées aux membres du conseil d'administration sous forme de jetons de présence au titre de l'exercice 2010.

Le conseil répartira librement ce montant entre ses membres.

Ce montant est arrêté jusqu'à nouvelle décision de l'assemblée générale à cet égard.

6.2. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Huitième Résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration de consentir des options donnant droit à l'achat d'actions de la Société

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, en application des articles L.225-179 et suivants du Code de Commerce :

Autorise le Conseil d'administration à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des mandataires sociaux, des salariés de la société ou du groupe qu'il désignera dans le cadre des dispositions visées aux articles L.225-177 à L.225-186 du code de commerce, des options donnant droit à l'achat d'actions de la Société provenant d'achats préalables par la Société et dans la limite de 5 % du capital, soit 293 326 actions à la date du 31 janvier 2010.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de primes d'émissions, de réserves ou de bénéfices, le nombre total des actions pouvant être acquises dans le cadre du plafond fixé ci-dessus sera augmenté de plein droit afin de toujours correspondre à 5% du total des actions émises par la société.

Cette autorisation pourra être utilisée dans le délai de trente-huit mois à compter de ce jour.

La présente autorisation pourra être utilisée par le Conseil d'administration aux époques qu'il appréciera.

Les options pourront être exercées par les bénéficiaires pendant une durée ne dépassant pas 8 ans à compter de la date à laquelle elles auront été consenties.

Le prix d'achat des actions, qui sera fixé par le Conseil d'administration, ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour où l'option sera consentie par le Conseil d'administration, ni à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société au titre des articles L 225-208 et L 225-209 du Code de commerce.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration, dans les limites fixées ci-dessus et dans les limites légales en vigueur au moment où les options seront consenties, afin de :

- déterminer toutes les modalités de l'opération, fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options, arrêter la liste des bénéficiaires et décider du nombre d'actions que chacun pourra acquérir ;
- fixer la ou les époques auxquelles les options pourront être ouvertes ou levées à l'intérieur du délai de 8 ans fixé ci-dessus ;
- suspendre temporairement l'exercice des options en cas de réalisation d'opérations impliquant l'exercice d'un droit attaché ;
- décider les conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions à acquérir seront ajustés dans les cas prévus par la loi ;
- prévoir l'interdiction de revente immédiate des actions acquises, sans toutefois que le délai imposé pour la conservation des titres puisse excéder trois ans à compter de la levée de l'option ;
- exécuter les décisions qui précèdent et réaliser les opérations aux conditions et selon les modalités qu'il déterminera dans le cadre des autorisations données, remplir toutes formalités et généralement, faire tout ce qui sera nécessaire.

La présente autorisation met fin, à compter de ce jour, aux autorisations antérieurement consenties au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options d'achat d'actions.

6.3. DECISIONS COMMUNES

Neuvième résolution: Pouvoirs

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publications prévus par la législation en vigueur.

7. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

L'ensemble des documents sociaux relatifs à la Société peut être consulté au siège social de la Société 100-102 Avenue de Suffren à Paris (75015).

ESI Group informe régulièrement ses actionnaires sur l'évolution de son activité par des communiqués publiés dans la presse économique et financière ainsi que par un rapport annuel établi à l'occasion de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui est à la disposition de chacun sur simple demande.

ESI Group continue par ailleurs de renforcer son action de communication en améliorant son site internet : <http://www.esi-group.com/>. Celui-ci présente en français et en anglais un descriptif détaillé du Groupe et de ses activités ainsi que des informations financières destinées aux actionnaires et aux investisseurs, y compris les informations légales obligatoires dans le cadre de la directive Transparence. Il permet notamment de consulter le rapport annuel, documents de référence, les lettres aux actionnaires, les comptes consolidés annuels et semestriels, les communiqués de presse et les statuts et d'accéder au cours de Bourse.

Dans le cadre de la directive Transparence, dont la mise en application est le 20 janvier 2007, ESI Group a choisi d'utiliser un diffuseur professionnel autorisé par l'AMF, ce qui lui permet d'apporter la preuve du respect des obligations légales en terme de diffusion.

Enfin, le présent document de référence est disponible au format papier sur simple demande auprès de :

ESI Group
Corinne ROMEFORT-REGNIER
100-102 Avenue de Suffren
75015 PARIS
investors@esi-group.com

NEWCAP
Axelle VUILLERMET
8, place de la Madeleine
75008 PARIS
esi@newcap.fr

7.1. COMMUNIQUES DE PRESSE ET AVIS FINANCIERS

7.1.1. Communiqués de presse et avis financiers en français

Mai 10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI présentera 3 travaux au Congrès Mondial de l'Automobile FISITA 2010 à Budapest, en Hongrie ▪ La conférence mondiale des utilisateurs - ESI Global Forum 2010 - proposera plus de 80 présentations sur le prototypage virtuel ▪ ESI annonce sa tournée 2010 présentant PAM-DIEMAKER pour CATIA V5 ▪ ESI renforce sa suite de simulation de soudage avec Visual-WELD
Avril 10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultats Annuels 2009/10 ▪ J. Walter Miller a choisi le logiciel de simulation de fonderie d'ESI pour accomplir sa complète mutation technologique ▪ Déclaration de mouvements - Pacte d'actionnaires ▪ ESI sponsorise la conférence sur la simulation des composites qui aura lieu au JEC Paris 2010
Mars 10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI lance la version pédagogique de son logiciel de performance virtuelle, un logiciel spécialisé destiné à initier les étudiants de premier cycle et de master à la simulation des éléments finis. ▪ ESI présentera 4 travaux à la conférence CastExpo'10, à Orlando en Floride, qui aborderont les dernières avancées en matière de recherche et pratique pour la simulation de pièces métalliques moulées. ▪ Chiffre d'affaires annuel 2009/10 supérieur aux anticipations : Fort 4ème trimestre - Croissance nettement positive sur l'ensemble de l'année : +7,1%. ▪ Soutenu par la Commission Européenne, le projet INFUCOMP développe la simulation du procédé d'infusion de pièces composites.
Février 10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI annonce VA One V2009.0, La dernière version du logiciel de simulation vibroacoustique comprend des modèles de mousses et de fibres avancés. ▪ ESI présentera à la conférence 'Innovative Seating 2010' organisée par l'IQPC à Francfort.
Janvier 10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI devient revendeur agréé de SantosHuman Inc., distribuant la modélisation numérique humaine pour la simulation du mouvement et de la posture. ▪ ESI annonce la sortie de Visual-Environment 5.5, une plateforme intégrée de prototypage virtuel.
Décembre 09	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI annonce les conférenciers d'honneur à l'ESI Global Forum 2010 : Des experts de Qualis Corporation, EADS Astrium et AUDI AG soutiennent l'importance croissante du prototypage virtuel. ▪ Chiffre d'affaires du 3ème trimestre - Confirmation des tendances de bonne résistance. ▪ SAMSUNG Electronics Co. économise 90% du temps de ses ingénieurs avec VisualDSS. ▪ ESI annonce la version 2009 de sa suite de simulation d'emboutissage. ▪ ESI annonce la Version 2009 de sa Suite Logicielle PAM-CEM. ▪ Un progiciel de simulation des phénomènes électromagnétiques pour des tests virtuels complets.
Novembre 09	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renault utilise la solution PAM-COMFORT d'ESI pour concevoir virtuellement un nouveau siège automobile.
Octobre 09	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI annonce la sortie de sa Suite de Simulation de Soudage version 2009. ▪ ESI soutient le projet PT-GRID pour développer la modélisation et la simulation des plasmas. ▪ ESI célèbre le 20e Anniversaire de PUCA, Conférence Utilisateurs sur la Conception par la Simulation et le Prototypage Virtuel en Asie. ▪ Appel à communications à l'ESI Global Forum 2010, Conférence et exposition mondiale sur la conception par la simulation et le prototypage virtuel. ▪ ESI annonce la sortie de la suite ACE+ version 2009.2.
Sept. 09	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultats semestriels 2009/10 - Croissance de l'activité - Contrôle de la structure des coûts. ▪ Panoz Auto Development Company choisit ESI Group comme partenaire de conception pour le développement de ses voitures de sport. ▪ Chiffre d'affaires du premier semestre 2009/10 : 31,2M€ (+6,4%) - Une bonne résistance soutenue par la base installée Licences et les Services. ▪ La filiale allemande d'ESI célèbre son 30e anniversaire. ▪ ESI obtient de nouvelles certifications ISO 9001:2008 en Asie.
Aout 09	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ESI élargit son offre de formation au niveau mondial avec un nouveau centre de formation en Italie.

Juillet 09	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group annonce la version 2009 de PAM-DIEMAKER pour CATIA V5.
Juin 09	<ul style="list-style-type: none"> ESI annonce la sortie de ProCAST et QuikCAST version 2009. Chiffre d'affaires T1 2009/10 : +11,6% - Poursuite de la croissance de la base installée. ESI Group et l'École Polytechnique de Montréal collaborent au développement de nouvelles fonctionnalités de PAM-RTM. ESI annonce VA One 2008.5.
Mai-09	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group annonce Virtual Performance Solution 2009.
Avril-09	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group annonce le lancement de son nouveau logo. Résultats annuels 2008/09 : Résultat Net : +81% - Marge d'EBITDA : 10% du Chiffre d'affaires. Développement du modèle multi-shore – Création d'un centre de compétence en Tunisie en partenariat stratégique avec Acoustica. ESI Group et le projet SIMDAT lancent le développement de véhicule virtuel.
Mars-09	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group et le PPE s'allient au service du développement de la conception et de la simulation des matériaux. Chiffre d'affaires 2008/09 : 70.2M€ - forte résistance de la base installée récurrente – marge opérationnelle impactée par la baisse du 'New Business'. Une filiale d'ESI Group obtient la certification ISO 9001 :2000.
Février-09	<ul style="list-style-type: none"> Premiers résultats de l'appel à projets Plateformes d'innovation : 50% des projets labellisés par System@ticParis-Gestion ont été présélectionnés.
Janvier-09	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du Conseil d'Administration – Nomination d'Eric d'Hotelans. ESI Group annonce la sortie de Weld-Planner. ESI Group annonce l'acquisition de la société de Services américaine et leader Mindware Engineering Inc.

7.1.2. Communiqués de presse et avis financiers en anglais

May 10	<ul style="list-style-type: none"> ESI will speak at the World Automotive Congress FISITA 2010 in Budapest, Hungary ESI Global Forum 2010 worldwide users conference will feature over 80 presentations on Virtual Prototyping ESI announces its PAM-DIEMAKER for CATIA V5 Roadshow 2010 ESI reinforces its Welding Simulation Suite with Visual-WELD
April 10	<ul style="list-style-type: none"> Full-year 2009/10 results J. Walter Miller Company choose ESI's casting simulation software to make a profound technological evolution Transaction Statement - Shareholder Pact ESI sponsors the 'Composites Simulation Conference' taking place during the JEC Paris 2010
March 10	<ul style="list-style-type: none"> ESI announces the Virtual Performance Educational Package, A dedicated software package to initiate Undergraduate and Masters students to Finite Element simulation. ESI will speak at CastExpo'10 in Orlando, Florida: The four presentations will cover the latest advancements in metal casting simulation research and practice. 2009/10 annual sales above expectations: A strong fourth quarter - Good growth over the year: +7.1%. VA One 2009 Noise and Vibration Analysis Software Selected Editor's Pick of the Week by Desktop Engineering. The European Commission grants financial contribution to the INFUCOMP project for the simulation of Composite Parts Infusion.
Feb. 10	<ul style="list-style-type: none"> ESI Announces VA One V2009.0: Latest release of noise and vibration software includes advanced models of foam and fibers. ESI will speak at IQPC Innovative Seating Conference 2010 in Frankfurt - Presentation covers the latest advancements in Multi-Domain Integrated Simulations for Virtual Seat Prototyping.
Jan. 10	<ul style="list-style-type: none"> ESI becomes a SantosHuman Inc. Authorized Reseller, delivering digital human modeling to simulate motion and posture. ESI Announces the Release of Visual-Environment 5.5, an integrated platform for Virtual Prototyping.
Dec. 09	<ul style="list-style-type: none"> ESI Announces Keynote Speakers for ESI Global Forum 2010: Experts from Qualis Corporation, EADS Astrium and AUDI AG Support the Growing Importance of Virtual Prototyping. Sales of third quarter 2009/10 - Good resistance trends reaffirmed. SAMSUNG Electronics Co. saves up to 90% engineers' time with ESI's VisualDSS: End-to-End Decision Support System enables companies to manage simulation models, content and data, and to automate project workflow.

	<ul style="list-style-type: none"> ESI Announces the Sheet Metal Forming Simulation Suite Version 2009. ESI Releases the PAM-CEM Simulation Suite Version 2009, an electromagnetic package for full virtual testing.
Nov. 09	<ul style="list-style-type: none"> Renault uses ESI's PAM-COMFORT solution to virtually design a new car seat.
Oct. 09	<ul style="list-style-type: none"> ESI Announces the Welding Simulation Suite Version 2009. ESI Supports the PT-Grid Project to Further Develop Plasma Modeling and Simulation. ESI celebrates the 20th Anniversary of PUCA, Conference on Simulation-Based Design and Virtual Prototyping for ESI Users across Asia. ESI Global Forum 2010 Call for Papers is now Open. Worldwide Conference and Exhibition on Simulation-Based Design and Virtual Prototyping. ESI Announces the Release of ACE+ Suite V2009.2.
Sept. 09	<ul style="list-style-type: none"> Results of the first half of 2009/10 - Growth of activity - Control of the cost structure. Panoz Auto Development Company Selects ESI Group As A Design Partner For Sports Car Development. Sales for the first half of 2009/10: €31.2 million (+6.4%) - Fine resistance sustained by the Licenses installed base and by Services. ESI's German subsidiary celebrates its 30th anniversary. ESI expands its ISO 9001:2008 certifications worldwide with a focus on Asia.
Aug. 09	<ul style="list-style-type: none"> ESI expands its worldwide training services with a new training Center in Italy.
July 09	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group announces the release of PAM-DIEMAKER for CATIA V5 – version 2009
June 09	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group's Chairman and CEO is an invited speaker of the NAFEMS World Congress 2009 ESI announces the release of ProCAST and QuikCAST Sales for Q1 2009/10: +11.6% - Further growth in the installed base ESI Group and École Polytechnique de Montréal collaborate to assist further development of PAM-RTM ESI Announces VA One 2008.5
May 09	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group releases Virtual Performance Solution 2009
	<ul style="list-style-type: none"> ESI Group announces the arrival of its new logo 2008/09 annual results: Net profit: +81% - EBITDA margin: 10% of sales Multi-shore development model – creation of a center of competency in Tunisia in strategic partnership with Acoustica ESI Group and the SIMDAT project address the challenges of Virtual Car Development ESI Group and the PPE research center partner to further develop composite materials design and simulation
March 09	<ul style="list-style-type: none"> 2008/09 annual sales: €70.2million – Strong resistance of the recurrent installed base ESI Group subsidiary earns ISO 9001:2000 certification
April 09	<ul style="list-style-type: none"> Strengthening of the Board of Directors – Appointment of Eric d'Hotelans ESI Group announces Weld Planner ESI Group announces the acquisition of leading US Services provider MIndware Engineering Inc.

7.1.3. Informations déposées aux greffes du Tribunal de Commerce de Paris

25-06-2009	<ul style="list-style-type: none"> Ratification de la nomination d'administrateur et renouvellement de mandat d'administrateur Modification statutaire. Renouvellement de mandat de commissaire aux comptes titulaire, changement de commissaire aux comptes suppléant et changement de commissaire aux comptes titulaire.
------------	---

7.2. INFORMATIONS MISES A DISPOSITION DES ACTIONNAIRES PREALABLEMENT A LA TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Ordre du Jour	<ul style="list-style-type: none"> Rapports du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 janvier 2010, Rapports des commissaires aux comptes, Approbation des comptes annuels, sociaux de l'exercice clos le 31 janvier 2010 Approbation des comptes consolidés clos le 31 janvier 2010, Affectation du résultat de l'exercice, Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce, Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions Renouvellement du mandat d'un administrateur Fixation du montant de rémunérations attribuées aux membres du Conseil d'administration
---------------	--

▪ Autorisation de mise en place de plans d'options d'achat d'actions
▪ Pouvoirs.
Rapport de Gestion
Comptes consolidés et Annexes
Comptes sociaux et annexes
Rapport des CAC sur les comptes consolidés et les comptes annuels
Attestation des CAC sur le montant global des rémunérations
Rapport spécial sur les conventions réglementées
Rapport des CAC sur le rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne
Rapport des CAC sur l'ouverture d'options de souscription
Rapport spécial du Conseil d'Administration sur les opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 du Code de Commerce (stock options)
Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne
Liste des actionnaires nominatifs d'ESI Group
Composition du CA et CV des administrateurs renouvelés
Formulaire de vote par correspondance

8. TABLE DE CONCORDANCE

8.1. INFORMATIONS REQUISES PAR LE REGLEMENT EUROPEEN 809/2004

En application de l'article 28 du règlement (CE) N° 809/2004 de la Commission Européenne du 29 avril 2004, le présent Document de Référence incorpore par référence les informations suivantes :

- Les comptes consolidés et le rapport des contrôleurs légaux relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2009 figurant aux pages 57 à 88 du Document de Référence déposé auprès de l'AMF le 3 juin 2009 sous le numéro D.09-0468.
- Les comptes consolidés et le rapport des contrôleurs légaux relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2008 figurant aux pages 75 à 113 du Document de Référence déposé auprès de l'AMF le 15 septembre 2008 sous le numéro D.08-0637.

Rubriques	Numéros de pages
1. PERSONNES RESPONSABLES	5
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	6
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	23 et 24
4. FACTEURS DE RISQUES	25 et 26
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	
• Histoire et évolution de la Société	9 et 10
• Informations juridiques	6
• Investissements	24 et 25
6. APERCU DES ACTIVITES	
• Principales activités	14 à 16
• Principaux marchés	16 à 20
7. ORGANIGRAMME	21 et 68
8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	Sans objet

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	46 à 51
10. TRESORERIE ET CAPITAUX	
• Information sur les capitaux	10 et 11
• Flux de trésorerie	61
• Conditions d'emprunt, structure de financement de l'émetteur et restriction à l'utilisation des capitaux	76 et 77
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	50
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	52
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	Sans objet
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	21 et 22 / 28 à 34
15. REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	37 à 41
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	30 à 33
17. SALARIES	
• Effectifs	53 et 54
• Stock-Options	55
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	13 et 26
19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	56
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	
Informations financières historiques	
• Etats financiers	57 à 83 et 85 à 104
• Vérification des informations financières	83 et 84 / 104 et 106
• Politique de distribution de dividendes	Sans objet
• Procédures judiciaire et d'arbitrage	56
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
• Capital social	10 et 11
• Acte constitutif et statuts	6 à 9
22. CONTRATS IMPORTANTS	Sans objet
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	Sans objet
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	109 à 113
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	104

8.2. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	1
RAPPORT DE GESTION	45 à 56
ETATS FINANCIERS	57 à 83 et 85 à 104



RELATIONS ACTIONNAIRES

ESI Group - Corinne Romefort-Régnier

Tél. : 01 53 65 14 14
Investors@esi-group.com

AGENCE DE COMMUNICATION FINANCIÈRE

NewCap - Emmanuel Huynh / Axelle Vuillemet

Tél. : 01 44 71 94 94
Infos@newcap.fr